

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 19 (1941)

Artikel: L'art national de la Suisse romaine
Autor: Deonna, W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727586>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ART NATIONAL DE LA SUISSE ROMAINE

W. DEONNA.



EST une conception trop simpliste que de croire à la romanisation complète des pays soumis à la domination de Rome¹, comme de croire à l'hellénisation profonde du monde antique depuis l'époque hellénistique. Rome a pu conquérir les pays qui formeront plus tard la Suisse, leur imposer une autre civilisation, un autre art; elle a glorifié ses victoires sur les Barbares, les représentant en d'humbles attitudes de soumission auprès de ses trophées². Elle n'a pu cependant étouffer, en Suisse pas plus qu'ailleurs, le vieil esprit national, celui des Celtes, qui s'était manifesté avec originalité dans les produits industriels de la période de la Tène, et qui, avec ses apports nouveaux, avait lui-même hérité des tendances antérieures, celles des âges de Hallstatt, du bronze, néolithique. J'ai donné ici-même³ de nombreux exemples de ces persistances, tant spirituelles que matérielles⁴.

¹ LANTIER, *Monuments Piot*, 31, 1930, p. 189: « La romanisation du monde européen n'a pas été uniforme; bien souvent elle n'est qu'apparente ».

² Ex. bronze de Vidy, voir plus loin.

³ DEONNA, « La persistance des traditions indigènes dans l'art de la Suisse romaine », *Genava*, XII, 1934, p. 91; *id.*, « Bronzes gallo-romains de style indigène », *ibid.*, XV, 1937, p. 80; *id.*, « L'art romain en Suisse », *Rev. suisse d'art et d'archéologie*, 1940, p. 173.

⁴ DRIOUX, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 189: « La masse populaire, peu touchée sans doute par la civilisation gallo-romaine, est passée directement de la religion indigène à la religion chrétienne ».

Il faut donc distinguer dans l'art gallo-romain des séries différentes :

- a) Les œuvres conçues suivant les principes de l'esthétique « classique », soit « gréco-romaine », celle que les Romains ont héritée des Grecs.
- b) Les œuvres conçues suivant les principes indigènes, c'est-à-dire conformes à l'esthétique non classique, que j'ai appelée « primitiviste »¹, à laquelle obéissent avec des variantes tous les pays hors de la Grèce et de Rome, quand ils n'ont pas accepté docilement leur influence.
- c) Toutefois, la distinction n'est pas toujours aussi nette. Les deux esthétiques, au lieu de s'opposer, peuvent se fusionner en des œuvres mixtes, où pensées, formes, techniques, sont à la fois « gréco-romaines » et « indigènes », en des dosages qu'il faut déterminer.

Les érudits qui ont étudié l'art gallo-romain de notre pays ont trop souvent méconnu cette complexité, et ils en ont interprété certains monuments d'après les modes de pensées et d'expression gréco-romains, alors qu'il faut le faire d'après ceux qui sont indigènes. Pour parler l'affreux jargon actuel, quand nous étudions l'art gallo-romain, il ne faut pas seulement « penser grec ou romain », il faut bien « penser indigène », c'est-à-dire celtique.

Si nous voulons comprendre comment s'est formé l'art de la Suisse et son évolution après la chute de l'Empire romain, nous ne saurions négliger ces faits. C'est en effet à ce vieux passé indigène, qui n'est ni grec, ni romain, que se rattachent, à toute époque, et de nos jours encore, maint usage, mainte forme, mainte industrie, maint décor, en particulier dans notre art rustique et montagnard².

* * *

C'est dans cet esprit que j'étudie ici quelques monuments gallo-romains déjà connus, mais qui n'ont pas toujours été interprétés correctement, et dont l'originalité n'a pas toujours été suffisamment remarquée.

I. LA DIVINITÉ AUX OISEAUX DE MARTIGNY ET D'AVENCHES.

L'*Indicateur d'antiquités suisses* a donné en 1897, mais sans aucun commentaire, l'illustration d'un chapiteau encastré dans une maison de Martigny en Valais, et

¹ On trouvera les références sur les mémoires que j'ai consacrés à ce problème, dans mon article: « L'évolution de l'art grec », *Hommage à Louis Michaud*, 1940, p. 5, note 1.

² RUTIMEYER, *Ur-Ethnographie der Schweiz*, 1924; DEONNA, « La vie millénaire de quelques motifs décoratifs », *Genava*, VII, 1929, p. 167 sq., 192; ID., *ibid.*, XII, 1934, p. 171, note 3, référ.

provenant assurément de cette localité¹ (*fig. 1*). Le buste sculpté en relief d'un homme barbu, de face, émerge de feuilles d'acanthé; au-dessus de chaque épaule on voit l'aile éployée et pennée d'un oiseau mutilé, dont le corps formait l'angle, et dont la seconde aile s'appliquait sur la face voisine². Ce motif devait être répété sur les autres côtés du chapiteau, comme le prouvent les exemplaires analogues que nous citons plus loin.

J. Mayor³ et F. Dunant⁴ ont reconnu dans cet oiseau un aigle, sans doute parce qu'ils ont pensé que le personnage est le Jupiter romain assimilé au Jupiter gaulois. La forme de ces ailes ne convient point à l'aigle; ce sont bien plutôt celles d'un corbeau ou d'une colombe, et par suite la dénomination Jupiter est purement hypothétique.

La facture est celle de l'art indigène, gallo-romain. Ce large visage, la chevelure régulière décrivant un arc de cercle sur le front, l'expression rude et sombre, sont des détails typiques, sur lesquels j'ai plus d'une fois attiré l'attention⁵. Il est toutefois difficile de préciser la date, qui se place entre le I^{er} et le III^e siècles de notre ère.



FIG. 1. — Chapiteau de Martigny.

* * *

En 1899, on a découvert à Avenches, sur l'emplacement du théâtre, au-devant du mur de scène, un chapiteau⁶ dont on n'a pas manqué de noter l'analogie avec le précédent (*fig. 2*)⁷. Sur chacune des quatre faces, un buste imberbe en relief sort de feuilles d'acanthé, et il est accosté à droite et à gauche par un oiseau, dont le corps forme l'angle du chapiteau, et dont la tête est tournée de côté. Selon donc la face

¹ ASAK, 1897, pl. IX; cité par ESPÉRANDIEU, *Recueil*, VII, n° 5384.

² ASAK, 1899, p. 44: « Quant aux oiseaux, leurs têtes sont cassées et on ne sait si ce sont bien des oiseaux ou, comme le prétendent les gens de l'endroit, des figures humaines ailées ». Il ne peut subsister aucun doute, ce sont bien des oiseaux.

³ ASAK, 1899, p. 44: « Le buste ... est sans conteste celui de Jupiter, du Jupiter gaulois ».

⁴ *Ibid.*, p. 121.

⁵ Voir plus loin: III, Le portrait helvète de Prilly.

⁶ J. MAYOR, *Journal de Genève*, 23 mars 1899; *id.*, ASAK, 1899, p. 44; DUNANT, « Chapiteau romain d'Avenches », ASAK, 1899, p. 119, fig.; *id.*, *Guide illustré du Musée d'Avenches*, 1902. ESPÉRANDIEU, *Recueil*, VII, n° 4435.

⁷ MAYOR, ASAK, 1899, p. 44; DUNANT, *ibid.*, p. 121.

envisagée, les deux têtes animales sont dirigées vers l'intérieur et regardent le buste ou vers l'extérieur. Il devait en être de même sur le chapiteau de Martigny, dont nous ne connaissons qu'un côté, puisqu'il est noyé dans la maçonnerie. Les oiseaux sont-ils des aigles, comme le pensent Mayor et Dunant ? L'hésitation est ici encore moins permise que pour le chapiteau de Martigny : ce sont assurément des colombes.



FIG. 2. — Chapiteau d'Avenches.

Les auteurs antérieurs ont éprouvé quelque incertitude quant au sexe de ces têtes. Mayor les croit masculines, « bien qu'au premier abord on puisse les prendre pour des bustes de femme »¹. Dunant répète la même opinion : « sur les deux faces où la sculpture est le mieux conservée, le buste en question présente des traits masculins, et bien que la chevelure ait quelque chose de féminin, l'apparence générale est bien celle d'un homme »². Mayor pense à Jupiter, mais Dunant objecte que le visage est imberbe, et convient mieux à Apollon, plus approprié que Jupiter « à un décor de théâtre, comme dieu des arts et des lettres, comme conducteur des

Muses »³. En réalité, la tête est bien celle d'une femme. Ce visage imberbe, plein, mais moins trapu et osseux que celui d'un homme, cette chevelure en stries régulières, rejetée en arrière et en arc de cercle sur le front, sont ceux de nombreuses têtes féminines de l'art gallo-romain⁴. Comme la sculpture précédente, celle-ci dénote par tous ses traits sa facture indigène : structure du visage, disposition de la chevelure, arcades sourcilières fortement marquées, nez large à son extrémité, bouche aux lèvres minces et serrées, expression morne et même sombre⁵.

Le chapiteau d'Avenches serait inachevé. Une des faces n'est qu'épannelée⁶, et Mayor estime qu'il n'a pas été utilisé, mais qu'il se trouvait encore sur le chantier quand l'édifice auquel il était destiné fut détruit, et qu'il devait remplacer une pièce analogue, plus ancienne, détériorée⁷. Il aurait donc été exécuté peu avant les grandes

¹ *ASAK*, 1899, p. 44.

² *Ibid.*, p. 121.

³ *Ibid.*

⁴ Ex. statuette en bronze de Victoire, de Vindonissa, *ASAK*, 1930, p. 6, fig. 3; déesse de l'abondance, pied de meuble en bronze de Martigny, au Musée de Genève, *Genava*, XV, 1937, pl. II; hermès féminins de Welschbillig, ESPÉRANDIEU, *Recueil*, IX, p. 415 sq.; FERRI, *Arte romana sul Reno*, p. 243, fig. 196, etc. Voir plus loin, III, Le portrait helvète de Prilly.

⁵ Sur ces caractères typiques de l'art gallo-romain, voir plus loin, III, Le portrait helvète de Prilly.

⁶ *ASAK*, 1899, p. 44, 121.

⁷ « L'apparence générale est bien celle d'une réplique, assez maladroite même. » Je ne vois pas sur quels arguments peut bien s'appuyer cette affirmation, toute gratuite.

invasions alémanes du IV^e siècle ¹. Dunant le croit cependant plus ancien, et rappelle qu'Avenches fut dévastée déjà vers l'an 265 ². Ces dates ne sont fondées que sur l'état prétendu inachevé du chapiteau. En est-il bien ainsi ? Suivant la place qu'il occupait dans la construction, une des faces, invisible, pouvait bien être demeurée fruste, et ceci d'autant plus que sur les trois autres les bustes sont achevés, l'un d'eux étant seulement abîmé par l'eau.

Mayor note la facture « maladroite », la grossièreté du travail, la pauvreté du dessin ³, qui indiqueraient une date tardive. Evidemment, ces têtes ne sont pas conformes à l'esthétique gréco-romaine, mais elles le sont à la tradition indigène, et l'on en trouve de toutes pareilles sur de nombreux monuments gallo-romains, depuis le I^{er} siècle de notre ère.

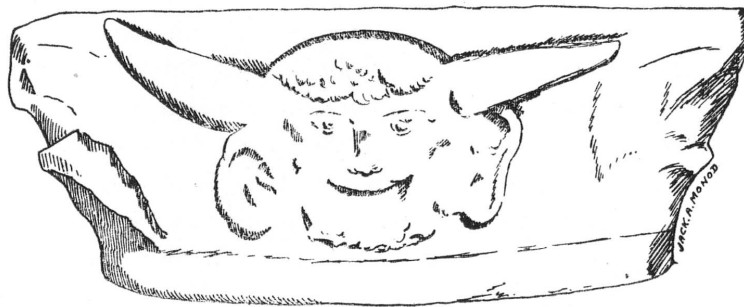


FIG. 3. — Chapiteau de Vidy.

Il n'est donc nullement nécessaire d'abaisser autant la date de ce monument, qui peut être contemporain du chapiteau de Martigny, et être placé entre le I^{er} et le III^e siècles de notre ère.

* * *

Nous connaissons en Suisse d'autres chapiteaux figurés d'époque gallo-romaine. L'un a été découvert en 1903 à Vidy (*fig. 3*), près de Lausanne, et montre en relief une tête barbue, de face, à grandes oreilles animales et deux cornes de bovidé ⁴; ce motif évoque peut-être le taureau sacré des Gaulois, plus ou moins anthropomorphisé aux temps romains ⁵. Un chapiteau d'Augst porte sur quatre côtés deux putti qui tiennent entre eux un disque orné d'une tête humaine ⁶.

* * *

¹ ASAK, *l. c.*

² *Ibid.*, p. 121-122.

³ *Ibid.*, p. 44-45.

⁴ ESPÉRANDIEU, *Recueil*, VII, n° 5384.

⁵ Sur le taureau sacré, connu en Suisse, voir plus loin : II, Le taureau à trois cornes de Martigny.

⁶ ASAK, 1930, p. 11, fig. 5. Sur un chapiteau de Trèves, un buste masculin est encadré par des Victoires aux angles; sur la face antérieure, le buste occupe l'intérieur d'un médaillon qu'elles tiennent. *Trierer Zeitschrift*, 7-8, pl. V, 3; ASAK, 1930, p. 12.

Les prototypes des chapiteaux ornés de figures humaines, entières ou partielles, doivent être cherchés dans l'art de la Grèce archaïque¹, puis hellénistique², et dans l'art romain³, et le principe en est emprunté à l'Orient⁴. Ce motif est fréquent dans l'art gallo-romain⁵, où les êtres humains sont le plus souvent réduits au buste ou à la tête. Ce sont des divinités classiques: Apollon-Sol radié, Diane-Luna au crois-sant, Jupiter (?), Hercule (?), à Reims⁶; Mercure avec caducée et bourse, déesse drapée tenant un faisceau (foudre ?), Apollon, Mars, à Auxerre⁷; Cybèle tourelée (plutôt Tutela), tête barbue (Saturne ?), à Vienne⁸. Ces dénominations sont souvent incertaines, et, sous des apparences classiques, ce sont sans doute, comme c'est en général le cas en Gaule, des dieux indigènes qui sont entendus, difficiles à dénommer, et qui sont traités dans le style local. Très fréquents sont les bustes et les têtes masculins: barbus et imberbes à Champliou⁹; imberbes, à Bayeux¹⁰, Angoulême¹¹; barbus à Verdun¹², Langres¹³, Thauvenay¹⁴. Non moins nombreuses sont les têtes féminines, souvent coiffées comme celle du chapiteau d'Avenches, c'est-à-dire à l'indigène: à Nîmes¹⁵, Melun¹⁶, Arlon¹⁷, Metz¹⁸, Soulosse¹⁹, Alzey²⁰, Trèves²¹, Stras-

¹ Le plus ancien exemple en Grèce provient d'Amyclée, VI^e siècle, art ionien.

² Les exemplaires hellénistiques se localisent dans la Grèce orientale, Priène, Didymes, Chypre, Délos; en Italie, Tarente. WUILLEUMIER, *Tarente*, 1939, p. 257; HAUSSOULLIER, *Didymes*, p. 165 sq. A l'époque romaine, chapiteaux d'Aphrodisias en Carie.

³ Ex. chapiteau des Thermes de Caracalla, avec figure en pied d'Hercule, DUCATI, *Arte classica*, p. 696, fig. 831; RODENWALDT, *Die Kunst der Antike*, pl. 592; STRONG, *La scultura romana*, II, p. 307, fig. 185.

⁴ PICARD, *Sculpture antique*, II, p. 490, note 2; RÉAU, *L'art du moyen âge*, 1935, p. 192.

⁵ Ce type de chapiteau a été étudié par VON MERCKLIN, « Figuralkapitelle », *Jahrb. d. arch. Instituts*, *Arch. Anzeiger*, XL, 1925, p. 161; KÄHLER, *Die römischen Kapitelle des Rheinlandes*, Berlin, 1939; cf. *Amer. Journal of Arch.*, XLIV, 1940, p. 274.

⁶ ESPÉRANDIEU, *Recueil*, VII, n^o 3746.

⁷ *Ibid.*, IV, n^o 2905.

⁸ *Ibid.*, I, n^o 409.

⁹ *Ibid.*, V, n^o 3839.

¹⁰ *Ibid.*, IV, n^o 3045.

¹¹ *Ibid.*, II, n^o 1390 (adolescent imberbe, vêtu d'une tunique).

¹² *Ibid.*, VI, n^o 4646.

¹³ *Ibid.*, IV, n^o 3334.

¹⁴ *Ibid.*, X, n^o 7499 (Hercule ?).

¹⁵ *Ibid.*, I, n^o 493, tête de femme voilée; sur le tailloir, l'inscription « Cattonis »; deux autres chapiteaux de même type.

¹⁶ *Ibid.*, IV, n^o 2944.

¹⁷ *Ibid.*, V, n^o 4090.

¹⁸ *Ibid.*, V, n^o 4466.

¹⁹ *Ibid.*, V, n^o 4875.

²⁰ *Ibid.*, XI, n^o 7748 (Saisons ?).

²¹ *Ibid.*, VI, n^o 5238; toiture d'un mausolée, en forme de pyramide à décor imbriqué, que termine un chapiteau supportant une pomme de pin; tête de femme sur chaque face du chapiteau (Saisons ?); autres chapiteaux analogues de même provenance, *ibid.*, n^o 5093; IX, n^o 7265.

bourg ¹, Mayence ², Kreuznach ³, Bingen ⁴, Spire ⁵, Einsheim ⁶, Rheinzabern ⁷. Le même chapiteau porte parfois simultanément des têtes masculines et féminines ⁸. Un autre, de Meulson ⁹, fragmenté et perdu, était décoré de plusieurs têtes côte à côte, au nombre de douze ou de sept, ce dernier nombre étant peut-être celui des dieux de la semaine. Ces têtes ne sont pas simplement décoratives — on les a parfois dénommées les quatre Saisons —, ce sont, comme on le reconnaît généralement ¹⁰, celles de divinités indigènes.

* * *

On peut donc affirmer que les bustes sculptés sur les chapiteaux de Martigny et d'Avenches représentent aussi des divinités gallo-romaines. Un chapiteau d'Avenches n'inscrit-il pas le nom des «Lugoves», au lieu d'une image ? (*fig. 4*) ¹¹; celui



FIG. 4. — Chapiteau d'Avenches.

de Vidy (*fig. 3*) ne porte-t-il pas la tête d'un dieu cornu ? Ici, l'une des divinités est barbue, l'autre est féminine, mais toutes deux sont accompagnées d'oiseaux, corbeaux ou colombes, et cette association n'est pas fortuite et sans signification : il s'agit d'une divinité indigène, et non gréco-romaine comme Jupiter, dont l'oiseau est l'attribut.

* * *

¹ *Ibid.*, VII, n° 5516; 5520 (Königshofen, Saisons ?); X, n° 7309 (Saisons ?).

² *Ibid.*, VII, n° 5803 (Saisons ?); X, n° 7375, buste de femme voilée (Hiver ?). Quinze autres chapiteaux avec bustes, *ibid.*

³ *Ibid.*, VII, n° 6159 (Saisons ?). Cinq chapiteaux de même type.

⁴ *Ibid.*, VIII, n° 6127.

⁵ *Ibid.*, VIII, n° 5946 (Saisons ?), 6042.

⁶ *Ibid.*, VIII, n° 6038.

⁷ *Ibid.*, VIII, nos 5903 (Saisons ?), 5898 (quatre parties du jour ?), 5897.

⁸ Bavay, *Ibid.*, IX, n° 7216, buste masculin en chlamyde, avec baudrier et poignard, buste de femme voilée, aussi avec poignard, dit une ancienne description. Espérandieu remarque qu'il s'agit d'un sceptre plutôt que d'un poignard et qu'on n'aperçoit pas trace de baudrier. — Mayence, *ibid.*, X, n° 7385, personnage nu, bras droit levé, bras gauche ramené dans le dos, avec draperie de fond; tête féminine couronnée de pampres; tête féminine voilée, autre personnage analogue au premier. — Rheinzabern, *ibid.*, VIII, n° 5898, tête de femme voilée, et tête d'homme à cheveux longs.

⁹ *Ibid.*, IX, n° 7184. Cf. tambours de colonnes, du Mont Auxois, avec têtes des divinités de la semaine, *ibid.*, III, n° 2337.

¹⁰ A Trèves, un de ces chapiteaux termine la toiture d'un édifice funéraire; ailleurs ils surmontent des colonnes qui supportaient sans doute le groupe gallo-romain du dieu cavalier à l'anguipède, ESPÉRANDIEU, *Recueil*, VIII, nos 5897, 5898, 5903, 5946, 6038, 6127, 6159; IX, n° 7265; X, nos 7309, 7375. Il paraît peu probable que dans ces monuments les têtes des chapiteaux n'aient eu qu'une valeur ornementale.

¹¹ BURSIA, *Aventicum*, pl. VIII; DUNANT, *Guide illustré*, p. 15, n° 158; STAEHELIN, *Die Schweiz in römischer Zeit*, p. 449, fig. 128. Sur les Lugoves, divinités analogues aux déesses-mères, PAULY-WISSOWA, *Realencyclopädie*, s. v.; LOTH, « Le dieu Lug, la Terre-mère et les Lugoves », *Rev. arch.*, 1914, II, p. 205.

Sa position entre des animaux convergents ou divergents n'est pas unique; nous la retrouvons dans une statuette en bronze de Muri, en Argovie, où Epona, la déesse des chevaux, trône entre deux chevaux opposés (fig. 5)¹; dans un petit bronze de Moulins, où un buste de divinité, tenant la corne d'abondance, est ainsi placé entre deux protomés opposées de taureaux à trois cornes (fig. 6)². Et c'est ainsi que plusieurs des monuments suivants présentent la divinité aux oiseaux, ceux-ci étant placés à la hauteur de sa tête, un de chaque côté, tournant leur bec vers elle³.



FIG. 5. — Bronze de Muri.

* * *

La divinité aux oiseaux est en effet connue par plusieurs sculptures gallo-romaines⁴, et c'est à elle que l'on dédie des ex-voto d'oiseaux, groupés côte à côte⁵.

* * *

Quatre sculptures d'Alésia⁶ (fig. 7-8) la montrent sous l'aspect d'un buste masculin, barbu, sur chaque épaule duquel est posé un oiseau, sans doute une colombe⁷, qui tourne vers lui son bec. Ce dieu barbu, toujours en buste et accompagné des deux oiseaux qui sont posés de même⁸,



FIG. 6. — Bronze de Moulins.

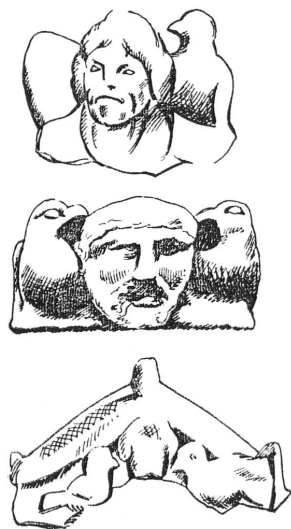


FIG. 7-9. — Dieu aux colombes d'Alésia et de Nevers.

¹ STAHELIN, p. 445, fig. 124.

² DRIOUX, « Taureau à trois cornes, bélier et divinité féminine », *Bull. arch. Comité des travaux historiques*, 1926, p. 81, fig. 1-2.

³ *Rev. arch.*, 1939, II, p. 133 sq., fig. 1-4, 8.

⁴ DRIOUX, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 82, La divinité aux oiseaux; NEWELL, « The Dove deity of Alesia and Serapis-Moritasgus », *Rev. arch.*, 1939, II, p. 133 sq.

⁵ Beaune, deux colombes, ESPÉRANDIEU, III, n° 2109; *Rev. arch.*, 1939, II, p. 134, note 9. — Seurre, musée de Beaune, deux colombes, ESPÉRANDIEU, IV, n° 3586; *Rev. arch.*, l. c. — Beire-le-Châtel, musée de Dijon, ESPÉRANDIEU, IV, n° 3636; *Rev. arch.*, p. 135, note. — Sur le caractère sacré de certains oiseaux en Gaule, RENEL, *Les religions de la Gaule avant le christianisme*, p. 207; *Rev. arch.*, 1939, II, p. 133, note 4, référ.

⁶ NEWELL, p. 133, notes 2 et 3, référ.; DRIOUX, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 83; ESPÉRANDIEU, III, n° 2354, 2355 (*Rev. arch.*, 1939, II, p. 134, fig. 1), 2377; IX, n° 7280 (*Rev. arch.*, p. 135, fig. 2;) XI, n° 7680 (trouvé en 1931).

⁷ DRIOUX, p. 83 (corbeaux, ou plutôt colombes); NEWELL (colombes).

⁸ Deux, comme à Alésia; sur le relief de Compiègne, deux autres en plus, au bas du buste.

paraît sur des reliefs de la forêt de Compiègne ¹, de Nevers (*fig. 9*) ², de Beaune ³.

* * *

Une statue d'Alésia le représente en entier, vêtu (*fig. 10*); deux oiseaux, posés sur des branches de chêne, sont tournés vers lui, à la hauteur de sa tête; à ses pieds, le chien tricéphale Cerbère l'assimile à Sérapis ⁴. Sur un autel de Sault, il est aussi debout, de face; un oiseau est posé sur son épaule gauche, un autre se tient près de lui, du même côté ⁵. Sur un relief de Sainte-Sabine, près de Saumur, nu, debout, de face, il tient de la main droite un serpent, et de la gauche un oiseau indéterminé ⁶. Sur une stèle d'Ampilly-les-Bordes, nu, debout, de face, sa main droite porte une grappe de raisin et la gauche quelque fruit; au-dessus de cette dernière est un oiseau; une dédicace consacre le monument « Deo Bemiluciovi », ancienne lecture fautive que Mowat a corrigée en « Bemilugovi » ⁷.



FIG. 10. — Dieu aux colombes d'Alésia.

* * *

Sur un autel d'Agen, c'est une divinité masculine, nue, debout, de face, l'arc dans la main gauche, la main droite ramenée dans le dos à un carquois; à sa droite un oiseau (corbeau ?) est perché sur un gradin; les attributs désignent nettement Apollon ⁸.

* * *

Il n'est pas toujours aisé de préciser l'oiseau qui accompagne le dieu, et il peut varier suivant les monuments et les localités ⁹, mais il semble bien qu'à Alésia et à

¹ ESPÉRANDIEU, V, n° 3850; *Rev. arch.*, 1939, II, p. 136, fig. 3; p. 134, note 3; p. 135, note 1 (colombes, corbeaux ?).

² *Ibid.*, III, n° 2208; *Rev. arch.*, 1939, II, p. 138, fig. 4, dans un fronton.

³ *Ibid.*, III, n° 2107; *Rev. arch.*, 1939, II, p. 133, note 2.

⁴ NEWELL, *Rev. arch.*, 1939, II, p. 144 sq., fig. 8 (discussion sur son identification à Sérapis); DRIOUX, *Cultes indigènes des Lingons*, l. c.; ESPÉRANDIEU, XI, n° 7684, référ.

⁵ ESPÉRANDIEU, I, n° 306; *Rev. arch.*, 1939, II, p. 139, fig. 5.

⁶ *Ibid.*, III, n° 2224; *Rev. arch.*, 1939, II, p. 134, note 4.

⁷ *Ibid.*, III, n° 2340; *Rev. arch.*, 1939, II, p. 134, note 5; DRIOUX, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 85.

⁸ *Ibid.*, II, n° 1254.

⁹ Corbeau (Compiègne); moineau (Nevers); oies (Sault), sans parler des échassiers, grues, etc., *Rev. arch.*, 1939, II, p. 136, note 1.

Beaune c'est une colombe¹, et que là le « dieu aux oiseaux » est un « dieu aux colombes »².

* * *

Ce dieu aux oiseaux peut donc différer quelque peu d'apparence: le plus souvent barbu, il est aussi imberbe; il est accompagné de colombes, de corbeaux, etc. Ce sont, avec des noms indigènes divers, ou bien plusieurs divinités apparentées entre elles par leurs sens et leurs fonctions, ou bien des variantes locales d'une même divinité générale. La statue d'Alésia l'assimile à Sérapis chthonien, l'autel d'Agen à Apollon.



FIG. 11. — Déesse aux oiseaux. Figurine. Musée de St-Germain.

* * *

Il existe aussi une divinité féminine aux oiseaux: on sait, en effet, que les divinités gallo-romaines se présentent volontiers par couples et que le dieu a souvent une déesse pour parèdre³. Sur un relief de Narbonne, un échassier (grue ?) pose son bec près de la tête d'une femme vue de face⁴; ce motif est répété sur un second relief de même provenance, avec quelque différence⁵. Une sculpture de Luxembourg montre dans un édicule à fronton un buste de femme et sur le côté opposé un oiseau⁶; une seconde, de même type, avec le même buste féminin, a deux oiseaux dont l'un peut être une colombe⁷. Voici encore, de Luxembourg, à deux exemplaires: dans une niche, un buste féminin au-dessous duquel une grande coupe; sur chaque face latérale on aperçoit les restes d'un oiseau⁸. Sur un cippe de Nevers, une déesse est assise de face, tenant dans la main gauche un objet rond (fruit ?), dans la droite un vase ou une bourse; au-dessus d'elle deux oiseaux (colombes ?) becquettent une grappe de raisin⁹. Enfin, une statuette en bronze de Haute-Vienne, au Musée de Saint-Germain, est celle d'une déesse assise, une patère avec fruits dans la main droite tendue, peut-être les vestiges d'une corne d'abondance dans la gauche; un corbeau est perché sur son genou droit, et l'autre genou garde les traces d'un second

¹ *Ibid.*, p. 135 sq.

² NEWELL, *l. c.*

³ EX. Mercure et Rosmerta; Sucellus et Nantosvelta, etc.

⁴ ESPÉRANDIEU, I, n° 569; *Rev. arch.*, 1939, II, p. 134, note 2.

⁵ *Ibid.*, I, n° 570.

⁶ *Ibid.*, V, n° 4264; *Rev. arch.*, 1939, II, p. 134, note 1.

⁷ *Ibid.*, V, n° 4282; *Rev. arch.*, *l. c.*

⁸ *Ibid.*, V, nos 4256, 4265; *Rev. arch.*, 1939, II, p. 134, note 7; DRIoux, p. 84.

⁹ *Ibid.*, III, n° 2181.

oiseau (*fig. 11*)¹. On peut encore mentionner une figurine en terre cuite trouvée dans la nécropole gallo-romaine de Solduno-Locarno, dans le canton du Tessin: une femme debout, drapée, tient de la main gauche un oiseau qui paraît être une colombe (*fig. 12*). Crivelli a reconnu en elle une divinité, alors que d'autres pensent à l'image de la défunte². La première dénomination est préférable, puisque nous connaissons par ailleurs une déesse aux oiseaux; de plus, on déposait dans les tombes les images des dieux protecteurs plutôt que celles des défunts, surtout quand il s'agit de figurines d'argile, produits commerciaux préparés d'avance.

* * *

Cette déesse aux oiseaux est associée parfois au dieu au maillet, Sucellus, sorte de Jupiter gaulois. Elle l'accompagne sur un monument de Dampierre-sur-Bouhy, à Nevers³. A Beire-le-Châtel, on a trouvé un ex-voto représentant un maillet dans le temple de la déesse Januaria, dont nous dirons plus loin la parenté avec la déesse aux oiseaux⁴. Sur une stèle de Le Comminges, les bustes d'un homme barbu et d'une femme sont côte à côte: près de la dernière



FIG. 12. — Figurine de Solduno-Locarno.



FIG. 13. — Autel de Sarrebourg.

est un oiseau; près de l'autre une hache, symbole de la foudre, évoque le Jupiter gaulois; plus bas, deux rosaces confirment le sens céleste du monument⁵. Sur un autel de Sarrebourg, une déesse debout tient de la droite un long manche que termine un édifice, et de la gauche une hutte surmontée d'un corbeau (*fig. 13*)⁶; elle paraît sur une stèle perdue d'Altrip, debout, avec le même long bâton porteur d'une petite hutte au bas duquel se tient un oiseau (corbeau ?)⁷. Un second autel de Sarrebourg⁸ la montre sous le même aspect, mais accompagnée du dieu au maillet; au-dessus est un corbeau; la dédicace

¹ *Rev. arch.*, 1939, II, p. 136, 141, fig. 5; REINACH, *Catalogue illustré du Musée des Antiquités nationales*, III, p. 164, n° 65151.

² Rapport Société suisse de préhistoire, 30, 1938, p. 115, pl. XIV, 2.

³ ESPÉRANDIEU, III, n° 2208; DRIoux, p. 84.

⁴ *Ibid.*, III, n° 3633; DRIoux, p. 84, 94.

⁵ *Ibid.*, II, n° 882.

⁶ *Ibid.*, VI, n° 4568.

⁷ *Ibid.*, VIII, n° 6000 (d'après un ancien dessin qui transforme la déesse en dieu barbu).

⁸ *Ibid.*, VI, n° 4566.

est faite à Sucellus, le dieu gaulois au maillet, et à Nantosvelta¹, sa compagne fréquente, dont le corbeau est ici l'attribut.

* * *

Quels sont les noms indigènes de ces divinités aux oiseaux ? On a voulu reconnaître dans le dieu aux colombes d'Alésia Moritasgus², dieu des sources, dieu médical, qui possède à Alésia un temple fouillé par Espérandieu. Une statuette d'Alésia l'identifie à Sérapis³, mais il l'est aussi à Apollon, car des inscriptions l'appellent Apollo-Moritasgus⁴, et c'est peut-être lui qui figure en Apollon sur l'autel d'Agen. Le dieu de la stèle d'Ampilly-les-Bordes est qualifié de « Bemiluciovi », que l'on a rectifié en « Bemilugovi », nom qui serait en relation avec les Lugoves; Bemilugovis pourrait être un dieu-corbeau, si l'oiseau qui l'accompagne est bien un corbeau⁵.

Quant à la divinité féminine aux oiseaux, on connaît par une inscription de Beire-le-Châtel une déesse Januaria⁶, qui, tout comme l'Apollon Moritasgus d'Alésia, est une divinité de sources, à laquelle on consacrait sans doute les colombes votives trouvées en cet endroit⁷. On en a rapproché la divinité aux oiseaux du Luxembourg, dont les attributs « sont précisément une coupe et une amphore, symboles de la boisson qu'ils sont destinés à contenir »⁸. Il semble aussi qu'elle soit apparentée à Nantosvelta, ou se confonde même avec elle⁹.

* * *

Quelle est la nature de cette divinité polymorphe ? Qu'elle soit, suivant les lieux, masculine ou féminine, qu'elle porte les noms de Moritasgus, Januaria, ou

¹ HUBERT, « Nantosvelta, la déesse à la ruche », *Mélanges Cagnat*; LINCKENHELD, « Un monument nouveau de Nantosvelta », *Rev. arch.*, 1926, II, p. 212 (p. 216, liste des monuments, p. 223, réf.); ID., « Sucellus et Nantosvelta », *Rev. hist. rel.*, XCIX, 1929, p. 40; DRIoux, « Nantosvelta chez les Lingons », *Rev. arch.*, 1929, II, p. 14; ID., *Annales Soc. hist. arch. de Chaumont*, 1931; cf. *Rev. des ét. anc.*, 1932, p. 56; ID., *Cultes indigènes des Lingons*, p. 103. La prétendue ruche est une hutte.

² Sur Moritasgus, ROSCHER, *Lexikon*, s. v.; PAULY-WISSOWA, *Realencyclopädie*, s. v.

³ NEWELL, « The Dove-deity of Alesia and Serapis-Moritasgus », *Rev. arch.*, 1939, II, p. 133 sq., cherche à prouver cette identification, déjà proposée avant lui; DRIoux, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 83.

⁴ PAULY-WISSOWA, s. v.; *Rev. arch.*, 1939, II, p. 147-148.

⁵ DRIoux, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 85; le met aussi en relation avec la déesse aux oiseaux Januaria.

⁶ PAULY-WISSOWA, s. v. Januaria; DRIoux, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 82, Januaria; *Rev. arch.*, 1939, II, p. 140, réf.

⁷ DRIoux, p. 83; *Rev. arch.*, 1939, II, p. 135, note; ESPÉRANDIEU, V, n° 3620.

⁸ ESPÉRANDIEU, *l. c.*

⁹ Voir les monuments cités plus haut, note 1.

d'autres encore, qu'elle soit identifiée à Apollon, à Sérapis, ou à d'autres dieux gréco-romains, il semble que, sous ces noms et aspects divers, elle est, comme tant de divinités gallo-romaines, attachée aux eaux, aux sources¹, spécialement aux sources curatives², aux étangs, aux milieux marécageux; qu'elle est aussi une divinité de la végétation que fertilisent les eaux, et du printemps qui l'amène; par suite encore, une divinité de l'abondance, que signifient tant de dieux gallo-romains³.

* * *

Nous pouvons donc supposer avec vraisemblance que les chapiteaux de Martigny et d'Avenches représentent bien une divinité aux oiseaux. Sur le premier, elle apparaît comme un dieu barbu, entouré de colombes ou de corbeaux, comme à Alésia ou ailleurs; sur le second, comme une déesse entourée de colombes, et celle-ci nous serait aussi connue en Suisse par la statuette en terre cuite de Solduno-Locarno.

Ces dieux étaient-ils, dans ces localités, comme dans le reste de la Gaule, en relation avec la nature féconde, et plus spécialement avec les eaux et les sources? Remarquons qu'il y a un lien entre la divinité aux oiseaux et le taureau à trois cornes; à Beire-le-Châtel on a trouvé dans le sanctuaire de Januaria, déesse aux oiseaux et déesse des sources, plusieurs ex-voto en pierre de taureaux à trois cornes. Or, Martigny, a fourni le chapiteau avec l'image du dieu barbu aux oiseaux, et une statue en bronze de taureau à trois cornes⁴. L'un et l'autre y évoquaient-ils quelque source, ou le fleuve Rhône? A Avenches, le nom même de la déesse de la cité, Aventia, connue par plusieurs inscriptions, n'est-il pas aussi en relation avec les eaux? et si un chapiteau de cette provenance porte le nom des Lugoves, n'avons-nous pas vu que Bemilugovis, dieu aux oiseaux, leur est peut-être apparenté?

Nous ne saurions toutefois préciser davantage, et connaître les noms locaux que ce dieu et cette déesse aux oiseaux portaient en Suisse.

* * *

¹ PAULY-WISSOWA, s. v. Moristagus; TOUTAIN, *Cultes païens*, III, p. 283; DRIoux, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 82 sq.; *Rev. arch.*, 1939, II, p. 140-141, 152. Sur ce culte des sources que symbolise aussi le taureau à trois cornes, voir plus loin, II, Le taureau à trois cornes de Martigny.

² C'est pourquoi Moritasgus est assimilé à Apollon, dieu médecin. Voir plus loin, II, Le taureau à trois cornes de Martigny.

³ De là les attributs d'abondance: fruit, grappe de raisin (stèle d'Ampilly-les-Bornes); fruit, vase ou bourse, grappe de raisin (stèle de Luxembourg); patère avec fruits, corne d'abondance (statuette féminine de Haute-Vienne).

⁴ Voir plus loin, II, Le taureau à trois cornes de Martigny ».

LES GRANDS BRONZES.

Les figurines gallo-romaines en bronze, trouvées en Suisse, sont nombreuses, et beaucoup d'entre elles ont été étudiées¹, bien qu'il nous en manque encore le répertoire complet², fort souhaitable. Mais nous ne connaissons que peu de statues en cette matière. Leur rareté s'explique, comme partout ailleurs, parce que leur métal précieux a été utilisé ultérieurement pour d'autres fins; peut-être aussi parce que les populations celtiques, réfractaires à la statuaire, ne l'avaient guère adopté qu'avec l'influence romaine, et, parce que les Gallo-Romains, par hérédité, ne devaient pas éprouver pour elle un grand intérêt. On remarque en effet qu'en Gaule, en Helvétie, en Germanie, les statues en ronde bosse, même de pierre, quand elles ne reproduisent pas des types classiques, mais des types locaux et traités à la mode indigène, sont peu nombreuses, alors que les reliefs abondent³.

Aucune statue de bronze n'est parvenue intacte jusqu'à nous. Les fouilles romaines de Suisse n'ont livré que des fragments, à Avenches⁴, Nyon⁵, Prilly, Martigny, Genève⁶, la plupart insignifiants. Nous devons toutefois accorder une place d'honneur à deux d'entre eux. Ils ne sont pas inédits et ils ont été au contraire souvent reproduits; ils ne nous paraît pas qu'ils aient été commentés avec assez de précision et qu'on en ait noté l'importance pour l'histoire de notre art national. Est-ce simple hasard si ces fragments proviennent surtout de Suisse romande, ou bien cette région était-elle plus accessible et favorable à la grande plastique que celles de l'Helvétie plus éloignées des centres de civilisation méditerranéenne ?

* * *

¹ En dernier lieu SIMONETT, *Die römischen Bronzestatuetten der Schweiz*, 1939.

² DEONNA, « Mercure, statuette en bronze de Vidy », *Revue historique vaudoise*, 1940, p. 4.

³ Voir le *Recueil* d'Espérandieu.

⁴ DUNANT, *Guide illustré du Musée d'Avenches*, p. 57-58; *Pro Aventico*, III, 1890, p. 9, nos 559-571, 852; p. 10, nos 1191, 2365. — Bras en bronze d'une statue colossale, peut-être d'un empereur, dorée, trouvé en 1939, *Ur-Schweiz*, III, 1939, n° 3-4, p. 49, fig. 24.

⁵ Oreille de cheval, de grandeur naturelle, Musée de Berne, *Verzeichniss der auf dem Museum der Stadt Bern aufbewahrten antiken Vasen und römisch-keltischen Altertümer*, 1846, p. 61, n° 5.

⁶ Visage d'une statue de grandeur naturelle, trouvé au XVIII^e siècle, lors de travaux pour les fortifications. Ce n'est pas un portrait comme on l'a dit parfois (Espérandieu), mais une divinité, peut-être Apollon. Le style en est purement classique. I^{er}-II^e siècle de notre ère. Musée de Genève, C. 2104. — BAULACRE, *Œuvres historiques et littéraires*, I, p. 105, pl. III; DEONNA, *Hist. des collections archéologiques de la Ville de Genève*, p. 10; ID., même titre, *Mélanges Société auxiliaire du Musée*, 1922, p. 158, 169; ID., *Catalogue des bronzes figurés*, p. 2, note 8, p. 24, n° 90, référ.; MONTANDON, *Genève, des origines aux invasions barbares*, pl. XV; ESPÉRANDIEU, *Recueil*, IX, p. 142, n° 6796; GANTNER, *Hist. de l'art en Suisse*, fasc. 1, pl.

II. LE TAUREAU A TROIS CORNES DE MARTIGNY.

Les bronzes de Martigny.

En novembre 1883, on découvrit à Martigny¹ en Valais, l'ancien Octodure gaulois, le Forum Claudii Vallensium des Romains, dans un bâtiment du Forum, qui était sans doute une basilique², plusieurs fragments de statues en bronze³ actuellement conservés au Musée de Valère, à Sion⁴. Ce sont les suivants, les seuls qui aient été retrouvés⁵:

1. *Tête de taureau*; entre les deux cornes normalement placées, amorce d'une troisième, disparue. Haut., sans les cornes: 0, 41; avec: 0, 45 (fig. 15).

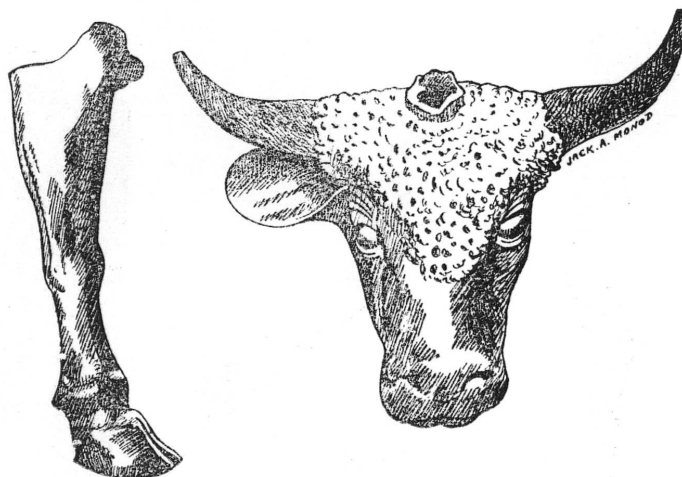


FIG. 14-15. — Bronzes de Martigny.

Rev. arch., 1883, II, p. 391; ASAK, 1884, p. 6; *Bull. Soc. nationale des Antiquaires de France*, 1888, p. 132 (Mowat); Exposition nationale suisse, 1896, *Catal. de l'art ancien*, p. 12, n° 203; *Album*, pl. I (face et profil); S. REINACH, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 278, note 1, n° 21; *Catalogue du musée archéologique de Sion*, 1900, p. 5, n° 92; DUNANT, *Guide illustré du musée d'Avenches*, 1902, p. 34; FURTWAENGLER, *Bonner Jahrbücher*, 114-115, 1906, p. 200, 201-203, fig. 5-6 (face et profil); VULLIÉTY, *La Suisse à travers les âges*, p. 65, fig. 163; LEHNER, *Bonner Jahrbücher*, 117, 1908, p. 283, 284, fig. (de face); PAULY-WISSOWA, *Realencyclopädie*, s. v. Tarvos Trigaranus, p. 2454, n° 30; DEONNA, ASAK, XI, 1909, p. 294, pl. XVI (de face), note 1, référ.; *Id.*, *Catalogue*

¹ Fouilles de Martigny, STAEHELIN, *Die Schweiz in römischer Zeit*, p. 524, référ.; interrompues depuis 1907, elles ont été reprises en 1938, *Ur-Schweiz*, II, 1934, n° 4, p. 65; III, 1939, n° 1, p. 7; n° 2, p. 25.

² Plan, STAEHELIN, p. 139, 138, fig. 20 (en A, lieu de découverte des statues).

³ La liste des fragments est donnée par: *Rev. arch.*, 1883, II, p. 391; ASAK, 1884, p. 6; Exposition nationale suisse, 1896, *Catalogue de l'art ancien*, p. 12, n° 203; *Catalogue du Musée archéologique de Sion*, 1900, p. 5, n° 92-7; STAEHELIN, p. 140, note 4; ESPÉRANDIEU, *Recueil*, VII, n° 5386.

⁴ Moulages au Musée national suisse, Zurich; moulage de la tête de taureau, Musée d'art et d'histoire, Genève.

⁵ ASAK, 1885, p. 146: « Leider sind die fehlenden Theile der ebenfalls in A gefundenen und schon früher erwähnten Bronzestatuen noch nicht zum Vorschein gekommen ». De nouvelles fouilles sur cet emplacement permettraient peut-être de retrouver d'autres fragments.

des bronzes figurés du musée de Genève, p. 278, note 1, n° 21; ESPÉRANDIEU, *Recueil*, VII, n° 5389; STAEHELIN, *Die Schweiz in römischer Zeit*, p. 140-141, fig. 21 (de face), p. 363, note 4, p. 468; BESSIRE, *Histoire du peuple suisse*, I, p. 13, fig. 15; GANTNER, *Histoire de l'art en Suisse*, fasc. 1, p. 3, fig. 1 (de face).

2. *Patte antérieure* de droite du taureau, avec amorce du poitrail. Haut.: 0,75 (fig. 14).

Rev. arch., 1883, II, p. 391; ASAK, 1884, p. 6; *Catalogue du musée arch. de Sion*, p. 5, n° 93; ESPÉRANDIEU, *Recueil*, VII, n° 5389, fig.; STAEHELIN, p. 142, fig. 22.

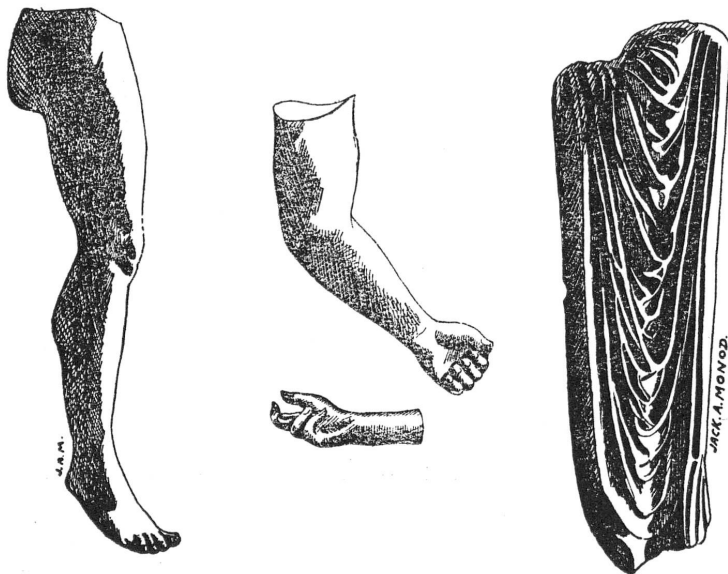


Fig. 16-19. — Bronzes de Martigny.

3. *Jambe droite* entière, nue, et de proportions colossales, d'un personnage masculin. Long.: 1,50 (fig. 16).

Rev. arch., 1883, II, p. 391; ASAK, 1884, p. 6; *Catalogue du musée arch. de Sion*, n° 94; ESPÉRANDIEU, *Recueil*, VII, n° 5386 (fig.); STAEHELIN, *Die Schweiz in römischer Zeit*, p. 143, fig. 24; GANTNER, *Hist. de l'art en Suisse*, fasc. 1, p. 14, fig. 15.

4. *Bras et avant-bras gauche*, nus, légèrement pliés au coude, les doigts repliés, le pouce sur l'index. Proportions colossales (fig. 17).

Rev. arch., 1883, II, p. 391; ASAK, 1884, p. 6 (masculin); *Catalogue du musée arch. de Sion*, n° 95; Exposition nationale suisse, 1890, *Catalogue de l'art ancien*, p. 12, n° 203 (masculin); ESPÉRANDIEU, *Recueil*, VII, n° 5386 (masculin); STAEHELIN, *Die Schweiz in römischer Zeit*, p. 144, fig. 25 (féminin).

5. *Main droite*, avec partie de l'avant-bras; le pouce et l'index allongés, les autres doigts repliés. Proportions colossales. Restes de dorure (fig. 18).

Rev. arch., 1883, II, p. 391; ASAK, 1884, p. 6 (féminin); *Catalogue du musée arch. de Sion*, n° 96; Exposition nationale suisse, 1896, *Catalogue de l'art ancien*, p. 12, n° 203 (masculin); ESPÉRANDIEU, *Recueil*, VII, n° 5386; STAEHELIN, *Die Schweiz in römischer Zeit*, p. 144, fig. 26.

6. *Pan de draperie*, tombant à grands plis d'un bras gauche, dont il subsiste la courbure du coude, une partie du bras et de l'avant-bras, qui sont visibles sous l'étoffe; de proportions colossales. Restes de dorure. Haut.: 1,30 (fig. 19).

Rev. arch., 1883, II, p. 391; *ASAK*, 1884, p. 6; 1885, p. 146-147; ESPÉRANDIEU, *Recueil*, VII, n° 5386; STAEHELIN, *Die Schweiz in römischer Zeit*, p. 142, fig. 23; *Catalogue du musée arch. de Sion*, n° 97; GANTNER, *Histoire de l'art en Suisse*, p. 15, fig. 16.

* * *

Furtwaengler a daté ces fragments de l'époque d'Auguste¹, ce qui est peut-être trop précis; il a noté la facture classique de la tête de taureau, dont il a vanté avec raison la beauté et le naturel². D'autres auteurs ont toutefois reproché quelques défauts à la musculature humaine³. La race de l'animal est, dit-on, celle du val d'Hérens, en Valais⁴, et l'on en a déduit que le bronze avait été exécuté en Valais même⁵, affirmation contestée par Staehelin⁶, pour qui cette race pouvait à cette époque occuper une aire plus étendue, et se rencontrer aussi dans l'Italie du Nord. Cependant le motif du taureau à trois cornes est essentiellement gallo-romain, et l'on peut en conclure que la statue a été fondue, soit quelque part en Gaule, soit dans notre pays même.

* * *

La tête 1 et la patte 2 appartiennent assurément au même animal, un peu plus grand que nature. Ce n'est point le bœuf Apis, comme Furtwaengler l'avait supposé un moment⁷, mais — on l'a reconnu de bonne heure —, le taureau à trois cornes de la religion gallo-romaine. La patte droite posée à terre atteste qu'il était immobile, tel que de nombreux monuments montrent cet être sacré, les quatre membres au sol⁸, ou la patte antérieure de gauche levée⁹. On remarquera du reste que la plas-

¹ *Bonner Jahrbücher*, 114-115, 1906, p. 202.

² *Ibid.*: « Noch ein gutes Stück älterer griechischer Kunsttradition... seine Kunst wurzelte im alten Griechenland ».

³ *ASAK*, 1885, p. 147: « Wenn man aber das rechte männliche Bein (über Lebensgrösse) dem reinsten Styl zuweist (Zeitungsberichte), so dürfte dies zu viel gesagt sein. Es fehlt die ideale, einfache Schönheit der Formen und Proportionen jenes Styles; dagegen bemerkt man an diesem Beine und dem Arme bereits das Prunken mit starker Muskulatur und auffallend markierten Adern ».

⁴ Exposition nationale suisse, *Catal. de l'art ancien*, p. 12, n° 203: « La tête de taureau présente le type de la race brachycéphale d'Hérens (Valais) »; BAUD-BOVY, « L'art en Suisse », p. 74: « L'admirable tête de taureau au Musée de Valère, où la sauvage énergie de la race d'Hérens est si puissamment exprimée ».

⁵ STRUBY, *Die Alp- und Weidewirtschaft in der Schweiz*, Soleure, 1914, p. 95.

⁶ STAEHELIN, p. 364, note.

⁷ *Bonner Jahrbücher*, 114-115, 1906, p. 200. Il a renoncé tôt après à cette interprétation (p. 201).

⁸ EX. REINACH, *Répert. de la stat.*, II, p. 730, n° 2 (Mandeure); autel de Langres, *Bull. arch. Comité trav. hist.*, 1930-1931, p. 1934, pl. III (taureau à cornes bouletées).

⁹ Tantôt la droite, tantôt la gauche, REINACH, *Répert. de la stat.*, IV, p. 485; taureau normal, DE RIDDER, *Catal. coll. de Clercq*, III, Bronzes, pl. LVI, n° 358 (patte gauche).

tique gallo-romaine, de tradition indigène, évite l'action violente, autant pour les animaux que pour les humains, conformément aux règles de l'esthétique non classique, pour qui l'art, avant tout religieux, n'a pas à rendre le temporaire, l'accident, mais le permanent, en des images qui sont des idées, des types, plus que des imitations fidèles de la vie changeante¹. Peut-être que le corps était recouvert d'une bande d'étoffe, le « dorsuale », que porte l'animal du sacrifice romain, en signe de consécration², et que montrent plusieurs figurines de taureaux à trois cornes³ (fig. 20).

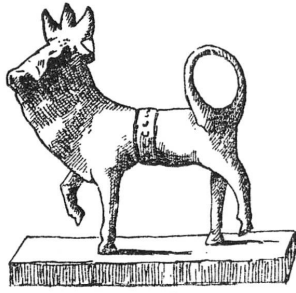


FIG. 20. — Reinach, Bronzes figurés, n° 293.

Le taureau à trois cornes de Martigny est le seul exemplaire connu de la grande plastique gallo-romaine⁴, ses autres images ne dépassant pas les dimensions des figurines.

* * *

Les autres fragments de Martigny sont ceux d'êtres humains: jambe droite 3, bras gauche 4, avant-bras droit 5, pan de draperie 6.

Est-il possible de reconnaître le nombre des statues auxquelles ils appartenaient — il semble qu'il y en ait eu deux —, leur sexe⁵, leur apparence⁶ ?

Est-il possible de déterminer⁷ si ces statues étaient indépendantes⁸ du taureau avec qui elles ont été trouvées, si elles constituaient avec lui un



FIG. 21. — Autel de Reims.

¹ Cf. mon mémoire: « La représentation du mouvement dans la statuaire de la Grèce archaïque », *Genava*, XIII, 1935, p. 80.

² SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, s. v. Dorsuale, Sacrificium, p. 975; *Germania*, 23, 1939, p. 37, 53.

³ EX. REINACH, *Bronzes figurés*, p. 282, n° 293 (Mâcon), n° 294 (Péronville); RENEL, *Les religions de la Gaule avant le christianisme*, p. 240, fig. 14; PAULY-WISSOWA, s. v. Tarvos Trigaranus, p. 2453, n° 6, p. 2454, n° 27; ESPÉRANDIEU, n° 7587 (relief de Trèves); aussi porté par le taureau aux trois grues du relief de Paris, ESPÉRANDIEU, IV, n° 3134.

⁴ Au Musée de Neuchâtel, oreille de taureau, d'une statue de grandeur nature, *ASAK*, 1915, p. 188, n° 65. Il est impossible de dire si elle appartenait à un taureau normal ou à trois cornes.

⁵ Les auteurs diffèrent sur le sexe du bras 4 et de la main 5.

⁶ L'une de ces statues était drapée, sans doute partiellement. Les plis du fragment 6 sont ceux que forment la chlamyde tombant sur le bras gauche d'un Mercure, ou la toge sur celui d'un sacrificateur romain.

⁷ Ici interviennent les proportions relatives de ces statues, sur lesquelles les auteurs ne sont pas d'accord.

⁸ Remarquer que les fragments 5 et 6 sont les seuls qui conservent des traces de dorure.

groupe ¹ ? Formaient-elles une de ces triades chères aux Gallo-Romains ², analogue par exemple à celle de l'autel de Reims ³ (*fig. 21*), où le dieu-animal, Cernunnos à cornes de cerf, est accroupi au centre ⁴, accosté à sa droite par Apollon, à sa gauche par Mercure ? Ici le taureau, au milieu, serait encadré par un personnage humain, debout, de chaque côté, peut-être Apollon et Mercure ⁵, dont nous dirons les relations avec le taureau sacré ⁶. Reinach a dit jadis : « aucun taureau gaulois à trois cornes ne s'est trouvé groupé avec un dieu à figure humaine » ⁷. Cette affirmation n'est plus exacte, puisque le bronze de Maiden Castle l'unit à trois bustes humains ⁸, et celui de Moulins à un buste de divinité féminine.

Ce sont là des questions auxquelles seul l'examen des fragments permet de répondre. J'y ai renoncé, ayant appris qu'il avait été fait dernièrement par M. le Dr Vogt, conservateur au Musée national à Zurich, qui prépare une étude sur leur reconstitution et auquel il appartient de donner la solution.

Le taureau sacré en Suisse et ses survivances.

Les Celtes vénèrent des animaux sacrés ⁹, dont le culte persiste malgré l'anthropomorphisme classique apporté par Rome. A l'époque gallo-romaine, ces deux modes de représentation coexistent, ou se fusionnent ¹⁰, avec les variantes suivantes ¹¹:

- a) Dieu entièrement animal (taureau, cerf, sanglier, etc.);
- b) Dieu monstrueux à corps humain et quelque organe animal ¹²: à ramures

¹ Comme on l'a dit parfois: STAEBELIN, p. 468; GANTNER, *Hist. de l'art en Suisse*, p. 3: « fragment d'un groupe monumental ».

² Voir plus loin, p. 142.

³ *Rev. arch.*, 1880, II, pl. XI, 1; REINACH, *Cultes*, I, p. 49, fig.; RENEL, p. 9, fig. 1, etc.

⁴ Noter que la place centrale est souvent donnée au dieu indigène, entre ses substituts à formes classiques. Voir plus loin, p. 163.

⁵ Si le pan de draperie 6 convient à un Mercure, on pourrait songer à un groupe analogue à celui de l'autel de Reims. Au centre le taureau, de face (cf. sur l'autel de Langres, le taureau bouleté, ainsi posé, et des personnages, sans doute divins, sur les autres côtés, ESPÉRANDIEU, VI, n° 7704; DRIoux, *Cultes indigènes des Lingons*, pl. V); à sa droite Apollon nu (jambe droite 3 et bras gauche 4), à sa gauche Mercure (draperie 6 et main droite 5).

⁶ Voir plus loin, p. 161.

⁷ *Cultes*, III, p. 175.

⁸ *Bull. arch. Comité trav. hist.*, 1926, p. 82.

⁹ RENEL, p. 177 sq.

¹⁰ A l'encontre de la pensée classique, la pensée indigène, qui est primitiviste, ne craint pas les combinaisons étranges entre éléments humains, animaux, végétaux, les créations monstrueuses. Cf. DEONNA, « L'esprit classique et l'esprit primitif dans l'art antique », *Journal de psychologie*, 1937, p. 63, 2, La valeur de l'homme dans la nature; *ibid.*, p. 65, 3, L'intégrité du corps humain.

¹¹ RENEL, p. 246; *Germania*, 23, 1939, p. 252.

¹² REINACH, *Bronzes figurés*, p. 193, Les dieux cornus; ARBOIS DE JUBAINVILLE, « Le dieu cornu gallo-romain et la mythologie irlandaise », *Rev. arch.*, 1908, XI, p. 4, etc.

de cerf (Cernunnos et sa parèdre), à oreilles de cerf ¹, à cornes de taureau, de bélier, etc.

c) Dieu entièrement humain, accompagné d'un animal attribut: Epona et les chevaux, Artio et l'ours.

d) Dieu monstrueux avec répétition d'un organe: tricéphale (trois têtes humaines), parfois avec cornes animales: Apollon à trois ou quatre cornes; taureau et sanglier à trois cornes.

* * *

La Suisse romaine a pratiqué ces cultes, dont ses monuments donnent des témoignages, sous l'une ou l'autre des apparences précitées: ceux du *taureau* ²; du *sanglier* ³; de l'*ours* ⁴, que le groupe en bronze de Muri représente s'avancant vers la déesse Artio ⁵; du *cheval*, qui accompagne la déesse Epona, sur un relief de Seegraben ⁶, dans un bronze de Muri en Argovie ⁷, des figurines en terre cuite de l'Engelhalbinsel, à Berne; des *dieux cornus* ⁸, assimilés peut-être à Jupiter Ammon, à Achéloüs, aux Satyres; des *oiseaux* ⁹.

* * *

¹ Dieu accroupi, bronze d'Autun, Musée d'Amiens, RENEL, p. 246, fig. 18; LANTIER, *Monuments Piot*, 1934, p. 34, fig. 5.

² Voir plus loin, p. 139.

³ Figurine en bronze de Fribourg, avec anneau de suspension, amulette ou ex-voto. Héron DE VILFOSSE, *Bull. Soc. nationale Antiquaires de France*, 1912, p. 253, fig.; BESSON, « Le sanglier gallo-romain de Rue », *Fribourg artistique*, 1911; *Arch. Anzeiger*, 1913, p. 309; V^e rapport Soc. suisse de préhistoire, 1912, p. 172. — Figurine en bronze de Vindonissa, MERZ, *Bildwerke zur argauischen Geschichte*, 1908, pl. 13. — Voir plus loin, p. 162.

⁴ Culte de l'ours, RENEL, p. 199; DRIoux, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 75.

⁵ DEONNA, *ASAK*, 1911, p. 30, n^o 13, référ.; RENEL, p. 187, fig. 7; REINACH, *Cultes*, II, p. 176; SIMONETT, *Die Bronzestatuetten der Schweiz*, p. 77, fig. 35, n^o 33.

⁶ STAEHELIN, *Die Schweiz in römischer Zeit*, fig. 123; ESPÉRANDIEU, VII, n^o 5445.

⁷ STAEHELIN, p. 445, fig. 124.

⁸ *ASAK*, 1909, pl. II; *Jahresber. d. bernischen Museums*, 1908, p. 401, fig. 8-9.

Ex. Avenches, médaillon avec tête imberbe cornue (cornes de bélier ou de taureau ?), interprétée comme celle d'Achéloüs, *ASAK*, 1907, p. 299, pl. XXI; *Pro Aventico*, IX, p. 10, pl. III; ESPÉRANDIEU, VII, n^o 5432. — Avenches, médaillon, tête de Jupiter Ammon à cornes de bélier, DUNANT, *Guide illustré*, p. 13, pl. II, 5; BURSIA, *Aventicum*, p. 40, pl. X; ESPÉRANDIEU, VII, n^o 5415. — Avenches, médaillon à tête de dieu barbu, à cornes de taureau, DUNANT, p. 32, pl. II, 2; ESPÉRANDIEU, VII, n^o 5398; BURSIA, p. 36, pl. X, 2. — Chapiteau de Vidy, avec tête à oreilles et cornes de taureau, ESPÉRANDIEU, VII, n^o 5394; fig. 3. — Antéfixes de Vindonissa, têtes barbues à cornes de bélier, Jupiter-Ammon, *ASAK*, 1909, pl. VI, 8.

⁹ Chapiteaux de Martigny et d'Avenches, voir plus haut, I: « La divinité aux oiseaux de Martigny et d'Avenches ».

Le culte du taureau est connu par les populations de l'âge du bronze déjà ¹, avant de l'être par les Gaulois et les Gallo-Romains ².

En Suisse, divers monuments l'attestent à la période de la Tène: prétendu « chenet » ³, de Wauwil, avec tête de taureau à cornes bouletées (symbole religieux sur lequel nous reviendrons plus loin), ornement de vase en bronze et fibule de Giubiasco, avec le même motif ⁴, anneau en bronze de Port, avec trois têtes de taureaux bouletées ⁵.

* * *

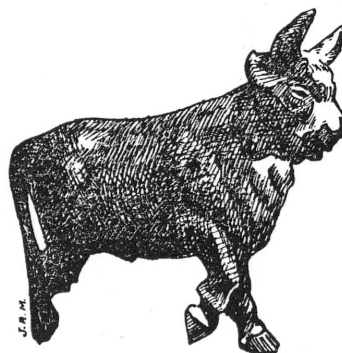


FIG. 22. — Taureau d'Augst.

A l'époque romaine, le taureau représenté sur une lampe de Vindonissa ⁶, importée d'Italie au I^{er} siècle, n'est qu'un ornement fréquent dans cette catégorie d'objets, et, sur le bronze de Vidy, au musée de Berne ⁷, il est l'animal que le sacrificateur romain va immoler. Mais des statuettes d'Augst ⁸ (fig. 22), de Zurich ⁹ (fig. 23), d'Ober-Winterthur ¹⁰ (fig. 24-5), d'Avenches ¹¹, de Moudon ¹²

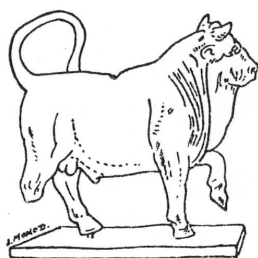


FIG. 23. — Taureau de Zurich.

¹ DÉCHELETTE, *Manuel d'arch. préhistorique*, II, 2, p. 470, Le taureau et les cornes sacrées.

² PAULY-WISSOWA, *Realencyclopädie*, s. v. Stier; s. v. Tarvos Trigaranus; TOUTAIN, *Les cultes païens dans l'empire romain*, III, p. 283; COURCELLE-SENEUIL, *Les dieux gaulois d'après les monuments figurés*, p. 93; RENEL, p. 197; REINACH, *Bronzes figurés*, p. 278; DEONNA, « Les cornes bouletées des bovidés celtiques », *Rev. arch.*, 1917, V, p. 124; *Germania*, 23, 1939, p. 255.

³ TSCHUMI, « Vorgeschichtliche Mondbilder und Feuerbocken », *Jahresber. bern. historischen Museums*, 1911, Beilage, p. 3 sq. (avec têtes de bélier ou de taureau; 17 Hallstatt); de Wauwil, *ibid.*, XVII, 1937, p. 83.

⁴ TSCHUMI, *ibid.*, XVII, 1937, p. 83, tombes 262, 465.

⁵ Voir plus loin, p. 148.

⁶ ASAK, 1909, p. 49, fig. 14.

⁷ Trouvé en 1629. *Verzeichniss*, 1846, p. 55, n° 13; ASAK, 1913, p. 31, n° 17, référ., pl. IV; STAEHELIN, fig. 6. L'authenticité de ce bronze a été suspectée par S. Reinach, peut-être avec raison, puisqu'un second exemplaire aurait été découvert à Vidy encore (ancienne collection Levade, à Lausanne; *Dictionnaire du Canton de Vaud*, pl. 10; *Verzeichniss*, l. c.).

⁸ Trouvée en 1939, *Ur-Schweiz*, III, 1939, nos 3-4, fig. 28.

⁹ *Katal. Antiquarischen Gesell. Zurich*, II, pl. 16, n° 2906; REINACH, *Répert. de la stat.*, II, p. 736, 1.

¹⁰ KELLER, *Die römischen Ansiedelungen in der Ostschweiz*, II, 1864, pl. V; *Mitth. Antiquar. Gesell. Zürich*, XV, 2, pl. V, 7, 8.

¹¹ REINACH, *Répert.*, V, p. 435, 3.

¹² Musée de Berne, *Verzeichniss*, 1846, p. 61, n° 2; Musée de Neuchâtel, ASAK, 1913, p. 187, n° 6 4.



FIG. 24. — Taureau de Winterthur.

(fig. 26), sont assurément des images divines ou votives¹, pareilles à celles que l'on trouve souvent en Gaule romaine. En une statue en pierre d'Avenches (fig. 27), le taureau est accompagné d'une figure d'enfant, étendu sous ses pattes, et appuyé sur son bras gauche². Le taureau sacré est en effet plus d'une fois associé à des personnages humains³; un groupe de Trèves, par exemple, place entre ses pattes antérieures un homme imberbe à demi-couché et, près de lui, une femme drapée, debout⁴. C'est lui encore, mais à demi-anthropomorphisé, qui est sculpté sur un chapiteau de Vidy (fig. 3), sous l'apparence d'une tête humaine de face, à grandes cornes et oreilles animales, et sur d'autres reliefs déjà cités⁵. C'est lui



FIG. 25. — Taureau de Winterthur.

que nous reconnaissons dans la tête du taureau à trois cornes de Martigny, le seul exemple connu en Suisse.

* * *

De nombreux noms de lieux et noms propres dérivés de *Tarvos*, *Taurus*, en conservent le souvenir dans les régions jadis habitées par les Gaulois⁶; en Suisse, ceux de *Tauredunum*, montagne et lieu fortifié détruits en 563 par

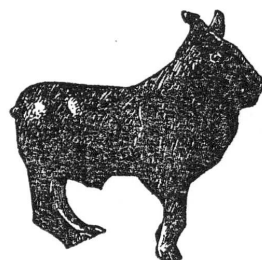


FIG. 26. — Taureau de Moudon, musée de Neuchâtel.

¹ Selon DRIOUX, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 74, les bovidés de type normal sont des ex-voto plutôt que des êtres divins.

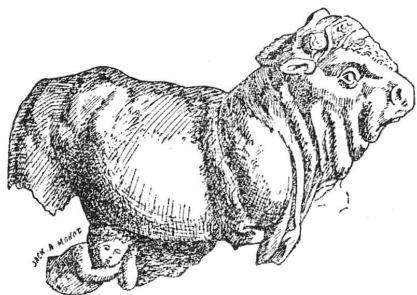


FIG. 27. — Taureau d'Avenches.

² BURSIA, *Aventicum*, pl. XI, 2; *Mitt. Antiquar. Gesell. Zürich*, 1869, pl. XI, 2; REINACH, *Répert.*, II, p. 731, 2; DUNANT, *Guide illustré du Musée d'Avenches*, p. 34, nos 203-205, pl. IV, 1; *Pro Aventico*, IV, 1891, nos 203-205, 10; ESPÉRANDIEU, *Recueil*, VII, n° 5393. — « Je n'ai pas remarqué les restes d'un enfant couché », dit Espérandieu. La reproduction donnée par Bursian est cependant très nette; celles de Dunant, Espérandieu, ne montrent plus que l'avant-train de l'animal; la statue était donc plus complète jadis que maintenant. Ce taureau a été parfois groupé à tort avec une statue virile debout, en une scène de taurobole (BURSIAN, DUNANT; ESPÉRANDIEU, VII, n° 5399, contre cette union).

³ PAULY-WISSOWA, s. v. *Tarvos Trigaranus*, p. 2453, n° 3.

⁴ ESPÉRANDIEU, X, n° 7587. Sur la base, deux poissons.

⁵ Voir plus haut. p. 123.

⁶ PAULY-WISSOWA, s. v. *Tarvos Trigaranus*, p. 2456; RENEL, p. 197 sq.; DRIOUX, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 74-75 (incite à la prudence).

un éboulement ¹, de Tauricus, nom propre de la Colonia Aug. Raurica ², en sont des exemples. Il persiste aussi dans la démonologie chrétienne, suivant une loi générale d'évolution qui déchoit les dieux des religions vaincues au rang de diables et démons ³: ceux-ci, un peu partout, ont des têtes de taureau ou en portent les cornes ⁴; il persiste dans les croyances et les usages populaires ⁵, et les masques diaboliques des vieilles fêtes traditionnelles de chez nous en donnent des exemples ⁶.

* * *

Ce vieux culte du taureau aurait-il inspiré à distance les armoiries du canton d'Uri ⁷: « d'or à un rencontre de taureau de sable, lampassé de gueules, bouclé d'or primitivement, puis de gueules »? On a donné de leur origine des interprétations fantaisistes. Elles représenteraient la tête d'un auroch (urus) chassé par les premiers occupants alémanes, pour marquer qu'ils avaient pris possession d'un pays sauvage (ur). Un pape aurait accordé aux Uranais le droit de mettre une boucle au taureau, pour indiquer qu'ils avaient vaincu ce pays sauvage en le cultivant et le christianisant ⁸. Il semble que ces armoiries aient été adoptées entre 1231 et 1243: un sceau de 1248, qui en est le plus ancien exemple, montre la tête de taureau de profil, alors qu'elle est de face sur celui de 1258-1351 ⁹.

Ce n'est pas une hypothèse nouvelle que de rattacher les armoiries d'Uri à l'antique taureau: on a prétendu sans raison que les Taurisci, population celtique de Norique et d'ailleurs, étaient les ancêtres des Uranais, ascendance qui expliquerait la tête de taureau de leurs armoiries ¹⁰. Il est en tout cas curieux de noter le rôle que

¹ Dans le Bas-Valais, à l'extrémité du lac Léman, peut-être vers la Porte du Scex ou vers le Bois-Noir, près de Saint-Maurice. MOTTAZ, *Dict. hist. géogr. et statistique du canton de Vaud*, s. v. Tauredunum, référ.; *Dict. historique et biogr. suisse*, s. v.; PAULY-WISSOWA, s. v.; STAEHELIN, p. 37, note 2; MONTANDON, « L'éboulement de Tauredunum », *Le Globe*, Genève, t. 64. — Taro-dunum, lieu fortifié helvète, sans doute à l'est de Fribourg-en-Brisgau, STAEHELIN, p. 23, 25, note, p. 30, note 2; Tarvessedum, près du col du Splügen, STAEHELIN, p. 332, 336.

² STAEHELIN, p. 426.

³ DEONNA, *Etudes d'archéologie et d'art*, 1914, p. 1 sq.

⁴ HOFFMANN-KRAYER, *Handwörterbuch des deutschen Aberglaubens*, s. v. Stier, p. 483; s. v. Horn, p. 327; ELWORTHY, *Horns of honour*, p. 81, Horns of the devil.

⁵ PAULY-WISSOWA, s. v. Tarvos Trigaranus, p. 2457; HOFFMANN-KRAYER, s. v. Stier.

⁶ RÜTIMEYER, *Urethnographie der Schweiz*, p. 357, Masken und Maskenbräuche, ex. fig. 187, 188; HOFFMANN-KRAYER, s. v. Masken, Maskereien.

⁷ Le pays d'Urania est nommé pour la première fois par la chronique d'Hermann de Reichenau; elle relate qu'en 732 l'abbé Eto de Reichenau y fut exilé. En 853, Louis de Germanique donne au Fraumünster de Zurich le petit pays d'Uri, « pagellus Uroniae », *Dict. hist. et biogr. suisse*, s. v. Uri, p. 756; STAEHELIN, p. 356.

⁸ Sur ces hypothèses, *Dict. hist. et biogr. suisse*, s. v. Uri; *Mitt. Ant. Gesell. Zürich*, II, 1844, *Die alten Panner der schweizerischen Urkantone*, p. 57, Das Wappen des Standes Uri.

⁹ *Dict. hist. et biogr. suisse*, s. v. Uri, fig.

¹⁰ *Ibid.*, s. v. Taurisci; *Mitt. Ant. Gesell. Zurich*, I, c.

le bovidé et ses cornes jouent dans les anciens usages de la Suisse primitive. Leurs populations utilisent des cors de guerre faits de ces cornes animales¹, et ce sont les seules où cet instrument est attesté depuis l'époque carolingienne jusqu'à la fin du XVIII^e siècle². Il en est ainsi chez les Uranais, où son porteur, l'« Uristier », le « taureau d'Uri », est de plus coiffé d'une capuche à deux cornes de taureau, qui rappelle les antiques casques à cornes³. La « vache d'Unterwald » est un instrument semblable⁴.

Ces régions de la Suisse primitive ont été habitées de bonne heure, et on y a trouvé des vestiges depuis l'époque préhistorique jusqu'aux temps romains⁵. Connaissaient-elles le culte celtique du taureau, attesté en Suisse par les monuments, et les cors de guerre, comme les armoiries d'Uri⁶, en conserveraient-ils un lointain souvenir ? Ce n'est assurément qu'une hypothèse fragile ; mais celle qui dérive les armoiries de Berne du culte de l'ours le serait aussi, si le groupe en bronze de Muri, qui unit l'ours à la déesse Artio, n'apportait son témoignage favorable⁷.

* * *

Le nombre trois.

Le taureau de Martigny à trois cornes est en relation avec la croyance bien connue des Celtes à la vertu du nombre 3⁸. Elle inspire des êtres monstrueux : dieu tricéphale, taureau à trois cornes ; elle groupe trois têtes humaines, trois cercles. Elle associe par triades⁹ les divinités qui sont d'apparence semblable, trois Matrones¹⁰,

¹ GESSLER, « Die Harschhörner der Innerschweizer », *ASAK*, 1925, p. 83, 168, 228.

² *Ibid.*, p. 173.

³ *Ibid.*, p. 174, Die Urner Harschhörner.

⁴ *Ibid.*, p. 178, n° 4, Die Unterwaldner Harschhörner.

⁵ *Dict. hist. et biogr. suisse*, s. v. Uri ; s. v. Unterwald, p. 738.

⁶ Remarquer — simple coïncidence — qu'une figurine en bronze de taureau à trois cornes, gallo-romaine, de Mandeuze en France, porte à son mufler une boucle, sorte de torques, qui est un attribut religieux des Celtes. PAULY-WISSOWA, s. v. Tarvos Trigaranus, p. 2544, n° 14.

⁷ STAEHELIN, p. 440. Le plus ancien sceau de Berne, 1224-1267, porte un ours passant.

⁸ DÉCHELETTE, *Manuel d'arch. préhist.*, II, p. 3, La croyance aux vertus magiques du nombre trois et ses influences sur l'art celtique ; RENEL, p. 267.

Les Celtes croient aussi à la vertu magique du nombre 4, considéré comme parfait. Loth, « Les vases à quatre anses à l'époque préhistorique, dans la péninsule armoricaine », *Rev. des ét. anc.*, X, 1908, p. 175 ; ID., *ibid.*, 1918, p. 282 ; ID., *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1916, p. 85-87 ; DEONNA, « La croyance au trèfle à quatre feuilles », *Pages d'Art*, Genève, 1917, p. 187, 231. On trouvera dans ces mémoires divers exemples de monuments gaulois et gallo-romains qui s'expliquent ainsi : Mercure quadricéphale, têtes d'Apollon à quatre cornes (Beire-le-Châtel), etc. — Cf. BUCKLAND, « Four as a sacred number », *Anthropol. Institute of Great Britain and Ireland*, XXV, p. 2, 1895 ; LÉVY-BRUHL, *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, p. 240, etc.

⁹ DÉCHELETTE, *l. c.* ; RENEL, p. 262.

¹⁰ En Suisse, STAEHELIN, p. 445 ; relief de Vindonissa, *ibid.*, fig. 126 ; *ASAK*, 1921, p. 21, fig. 1 a ; Pierre aux Dames à Genève, STAEHELIN, p. 450, note 4, fig. 127.

trois grues; ou différente, Cernunnos, Apollon et Mercure (autel de Reims), tricéphale et deux génies nus (autel de Vandœuvres), tricéphale et deux divinités masculine et féminine (autel de Dennevy)¹, etc. On désire même que le nombre trois soit répété sur le même monument. L'autel de Dennevy a trois personnages, et l'un d'eux est tricéphale; sur celui de Saintes, le dieu est accroupi entre un homme et une femme, et la tête de taureau est répétée trois fois sur les bases²; ailleurs, trois Matrones sont surmontées de trois bustes féminins³; le taureau à trois cornes est associé à trois bustes humains⁴.

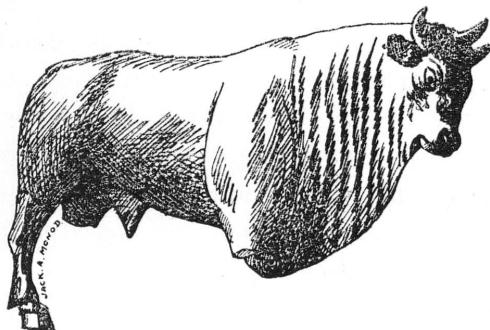


FIG. 28. — Taureau à trois cornes d'Avrigney. Espérandieu, VII, n° 5380.

Ce chiffre trois évoque plusieurs notions, qui varient suivant les lieux et



FIG. 29. — Taureau à trois cornes. Reinach, Bronzes figurés, n° 292.

les cas. La répétition

d'un être ou d'un de ses organes en une création monstrueuse, ici celle du taureau à trois cornes, signifie souvent sa puissance multipliée, surnaturelle⁵. Mais, que la forme soit unique et monstrueuse, ou répétée et normale, que les éléments soient semblables ou différents, cette répétition suppose toujours un lien entre les parties composantes, une nature ou une fonction pareille ou analogue, autrement dit une unité

dans la diversité, une trinité⁶. Monstres triples et triades de la religion gallo-romaine s'expliquent par une même pensée⁷.

* * *

¹ Musée d'Autun, ESPÉRANDIEU, III, n° 2131; PAULY-WISSOWA, s. v. Mercurius, p. 1198, n° 218; RENEL, p. 266, fig. 27.

² *Rev. arch.*, 39, 1880, pl. X; RENEL, p. 265-266.

³ Autel de Bonn, ESPÉRANDIEU, XI, n° 7761.

⁴ Statuette de Maiden Castle, voir plus loin.

⁵ DEONNA, « Essai sur la genèse des monstres dans l'art », *Rev. des ét. grecques*, XXVIII, 1915, p. 312, La répétition d'intensité.

⁶ VENDRYES, « L'unité en trois personnages chez les Celtes », *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1935, p. 324; *Rev. des ét. grecques*, 1937, p. 105; HOFFMANN-KRAYER, *Handwörterbuch des deutschen Aberglaubens*, s. v. Dreieinigkeit.

⁷ DRIoux, *Bull. arch. Comité trav. historiques*, 1926, p. 83: « triades et taureaux (à trois cornes) répondraient à une conception analogue ».

Le taureau à trois cornes et ses variantes.

La liste des taureaux à trois cornes (*fig. 28-29*)¹, dressée pour la première fois par S. Reinach², a été complétée depuis³ et s'accroît encore⁴. Ce thème n'est pas seulement répandu dans la Gaule orientale et la Belgica⁵, comme on l'a dit, puisqu'on en trouve des exemples en Angleterre⁶. Ce sont des figurines de bronze, parfois de pierre⁷, et le plus souvent de facture médiocre; le taureau de Martigny est le seul qui provienne d'une grande statue de style soigné. On aperçoit aussi l'avant-train bondissant de cet animal, en relief, sur l'enseigne tenue par Vellaunus, cavalier d'une troupe celtique, sur une stèle de Bonn⁸, où il remplace le taureau normal, attribut légionnaire⁹.

* * *

Une variante unique, de Skiernes, en Danemark, associe la tête du taureau à trois cornes à un bec d'oiseau¹⁰.

* * *

¹ *Gaz. arch.*, 12, 1887, p. 130; *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1890, p. 197; FURTWAENGLER, *Bonner Jahrbücher*, 107, 1901, p. 44; REINACH, *Bronzes figurés*, p. 277 sq.; ID., *Cultes, mythes et religions*, I, p. 66; RENEL, *Les religions de la Gaule avant le christianisme*, p. 241-242, note 1, référ.; CZARNOWSKI, « L'arbre d'Esus, le taureau à trois cornes et les cultes des voies fluviales en Gaule », *Rev. celtique*, 1925, p. 1; PAULY-WISSOWA, *Realencyclopädie*, s. v. Tarvos Trigaranus, p. 2454; DRIOUX, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 72; STAEHELIN, *Die Schweiz in römischer Zeit*, p. 468, note 5. — On trouvera des illustrations : REINACH, *Répert. de la stat.*, II, p. 730, 2 (Mandeure); p. 730, 5 (Avrigney; *Bull. des Musées de France*, 1934, p. 112, fig.; ESPÉRANDIEU, VII, n° 5380); IV, n° 486, 1 (Gréau); n° 486, 7; n° 487, 4 (Montbéliard); n° 489, 4 (Rouen); ESPÉRANDIEU, IV, n° 3632 (Beire-le-Châtel; *Rev. celtique*, XLII, 1925, p. 52), etc.

² REINACH, *Bronzes figurés*, p. 278, note 1.

³ RENEL, p. 242, note 1. Surtout PAULY-WISSOWA, *Realencyclopädie*, s. v. Tarvos Trigaranus, p. 2454, nos 7-43.

⁴ Ex. Bronze de Moulins, *Bull. arch. Comité Trav. hist.*, 1925, XXV, LXVI; 1926, p. 81. — Bronze de Maiden Castle, BLANCHET, « Le taureau de Maiden Castle et les figures panthées », *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1939, p. 311. — Statuettes en pierre de Beire-le-Châtel, ESPÉRANDIEU, IV, n° 3632; *Rev. celtique*, XLII, 1925, p. 52. — Deux bronzes de Pontailleur-sur-Saône, DRIOUX, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 73.

⁵ PAULY-WISSOWA, s. v. Tarvos Trigaranus, 2454, 2455.

⁶ Bronze de Maiden Castle, BLANCHET, *l. c.*; de Leicester, *ibid.*, p. 312, note (*Journal of Roman Stud.*, XXVII, 1937, p. 235); de Stoke Abbot, REINACH, *Répert. de la stat.*, III, n° 214, 3 (« le seul taureau à trois cornes trouvé en Angleterre »).

⁷ Beire-le-Châtel, Cannstadt.

⁸ LEHNER, *Bonner Jahrbücher*, 117, 1908, p. 279, 283, pl. I, 1, 5 (détail du vexillum); PAULY-WISSOWA, s. v. Tarvos Trigaranus, 2455, n° 42; ESPÉRANDIEU, VIII, n° 6282.

⁹ Ex. RENEL, p. 184, fig. 6, stèle funéraire.

¹⁰ REINACH, *Bronzes figurés*, p. 277; PAULY-WISSOWA, s. v. Tarvos Trigaranus, 2455, n° 40. Voir plus loin, le taureau normal aux trois grues; les trois têtes de taureaux avec oiseaux, de l'anneau de Port, qui exprime la même idée.

Il est presque toujours seul. Cependant des personnages humains peuvent l'accompagner¹; le bronze de Maiden Castle² (fig. 30) surmonte sa tête de trois bustes³, dont l'un est privé de sa tête, le deuxième féminin, le troisième masculin⁴, et la statue en pierre de Cannstadt place une tête barbue entre ses pattes⁵.

* * *

Dans un bronze de Moulins (fig. 6), deux protomés de taureaux à trois cornes, tournées en sens contraire, encadrent un buste de divinité féminine, qui tient peut-être une corne d'abondance; au-dessous, deux têtes de béliers servent de base⁶.

* * *



FIG. 30. — Taureau à trois cornes de Maiden Castle.

La triple corne du taureau n'est pas réservée à ce seul animal et ce transfert prouve son sens symbolique.

¹ Comme ils accompagnent le taureau normal, voir plus haut, p. 140.

² Voir plus haut, p. 144.



FIG. 31. — Sanglier à trois cornes. Bronze Caylus.

³ Comparer, dans l'iconographie grecque, le groupe des Trois Charites, entre les cornes du taureau dionysiaque, camée de Pétrougrade, HARRISON, *Themis*, p. 205, fig. 53. — La place est intentionnelle: l'image entre les cornes de l'animal est en étroite connexion avec la nature de celui-ci. En Egypte, Khnoumou à tête de bélier porte entre ses cornes le vase à eau qui sert à écrire son nom, *Rev. hist. rel.*, 1889, XIX, p. 41-42; selon une légende, Mahomet avait lié son livre, l'Alcoran, entre les cornes d'un taureau qui, devant le peuple assemblé, le déchargea entre les mains du prophète comme une chose envoyée du ciel. WIER, *Hist. des disputes, des discours, des illusions et impostures des diables*, p. 77. — Le disque solaire est placé entre les cornes de la vache isiaque; dans la religion créto-mycénienne, la hache double, la rosace, entre celles du

taureau divin. DEONNA, « La rosace sur le front du taureau sacré », *Pro Alesia*, 1922, ex. nombreux, à diverses époques.

⁴ BLANCHET, *l. c.*, p. 315, songe à Dionysos, dont le taureau est en Grèce le symbole, et qui est identifié à des divinités diverses; il explique le groupe de Maiden Castle comme une figure panthée.

⁵ PAULY-WISSOWA, s. v. Tarvos Trigaranus, 2453, n° 5.

⁶ DRIoux, *Bull. arch. Comité des Trav. hist.*, 1925, XXVI, LXVI; 1926, p. 81, fig. 1-2, Taureau à trois cornes et divinité féminine sur un bronze de Moulins; Id., *Cultes indigènes des Lingons*, p. 72.

Cf. même disposition sur un bronze de Muri en Argovie, où Epona est assise entre deux chevaux divergents, *ASAK*, 1924, p. 21; STAHELIN, p. 445, fig. 124. Voir plus haut, fig. 5.

Un bronze de l'ancienne collection Caylus la fixe sur la tête d'un sanglier¹ (fig. 31), unissant ainsi en une conception monstrueuse deux animaux sacrés des Celtes², que l'on voit librement associés sur d'autres monuments³.



FIG. 32. — Dieu avec casque à trois cornes.

* * *

Dans les fouilles d'un temple gallo-romain de Beire-le-Châtel, on a trouvé plusieurs figurines votives de taureaux à trois cornes et des têtes masculines de statues en pierre, sans doute celles d'un Apollon, qui sont surmontées de trois et de quatre cornes⁴.

* * *

Plusieurs populations ornent leurs casques de guerre de deux cornes de taureau, emblèmes honorifiques et symboles de force et de courage⁵. C'était en particulier l'usage des Gaulois, qu'attestent les textes et de nombreux monuments⁶.

¹ CAYLUS, *Recueil d'antiquités*, V, p. 306, pl. CVIII; *Gaz. arch.*, 12, 1887, p. 136; REINACH, *Cultes*, I, p. 68; *Germania*, 23, 1939, p. 257-258, fig. 4.

² Sur le sanglier sacré: RENEL, p. 195; REINACH, *Bronzes figurés*, p. 254, 268; DÉCHELETTE, *Manuel d'arch. préhist.*, II, 3, p. 1177; DRIoux, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 77. — Le sanglier est fréquent sur les

monnaies gauloises, et on a vu en lui le symbole national de la Gaule, DE LA SAUSSAYE, « Le véritable symbole de la nation gauloise », *Rev. numismat.*, 1840, p. 243; BLANCHET et DIEUDONNÉ, *Manuel de numismatique française*, I, p. 13. — Souvent comme emblème des enseignes gauloises, BERTRAND, « Le sanglier enseigne sur les monnaies gauloises », *Rev. des musées et collections*, Dijon, 1926; *Rev. des ét. anciennes*, 1907, p. 64; 1916, p. 60, référ. — La statue gauloise d'Euffigneix porte un sanglier en relief sur le corps humain, sans doute celui du dieu animal anthropomorphisé. BLANCHET, *Monuments Piot*, 31, 1931, p. 19, pl. III; DRIoux, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 77, pl. VI; ESPÉRANDIEU, XI, n° 7702. — Les statuette de sanglier, images divines ou ex-voto (DRIoux, p. 77), sont fréquentes dans l'art gallo-romain; cf. REINACH, *Bronzes figurés*, l. c.; ESPÉRANDIEU, IV, n° 2984 (Neuvy-en-Saillas), etc. En Suisse, voir plus haut, p. 138.

³ Le sanglier accompagne, avec le taureau et le cerf, le dieu accroupi sur le chaudron de Gundestrup; sanglier et taureau affrontés, sur une stèle gauloise de Cuneo, Musée de Turin, ESPÉRANDIEU, I, n° 6.

⁴ Musée de Dijon. ESPÉRANDIEU, IV, n° 3622 (trois rayons en forme de cornes; l'autre tête en possède quatre); CZARNOWSKI, *Rev. celtique*, XLII, 1925, p. 52; DRIoux, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 72, 20. — Sur le symbolisme du nombre quatre chez les Celtes, voir plus haut, p. 142, note 8.

⁵ REINACH, *Bronzes figurés*, p. 193; *Gaz. arch.*, 1887, p. 124; SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, s. v. Galea, 1435, 1438, XIX; COUISSIN, *Les armes romaines*, 1926, p. 83, 90, 112, 114, 290, 324, 431; ELWORTHY, *Horns of Honour*, 1900; DÉCHELETTE, *Manuel*, II, 3, p. 1157; JULLIAN, *Recherches sur la religion gauloise*, 1903, p. 72; *Jahr. d. österr. arch. Instituts*, 9, 1906, p. 116; *Rev. arch.*, 1901, II, p. 117; 1924, I, p. 39; *Rev. des ét. grecques*, 1913, p. 352, 372, note 1.

⁶ Guerrier de Délos; statuette en bronze, Berlin, Kekulé, 69° *Winckelmannspr.*; BIENKOWSKI, *Les Celtes dans les arts mineurs gréco-romains*, p. 76-77, fig. 127, etc.

Une figurine en bronze du Musée de Madrid représente un guerrier debout, cuirassé, coiffé d'un casque à trois cornes; un taureau est sculpté en relief sur sa cuirasse¹. Elle avait été volée au musée de Madrid, et on la prétendait originaire de Bayonne; on la supposait aussi italique; il est plus vraisemblable de croire qu'elle provient de Gaule romaine. Mowat, qui reconnaissait à tort dans le visage des traits individuels, songeait à l'empereur Posthume; le taureau étant l'emblème légionnaire et jouant un rôle religieux en Gaule, il y voyait « l'offrande votive d'un de ces corps militaires adressé à la fois à son chef et à une divinité guerrière », peut-être celle de la Legio VIII Augusta, cantonnée à Strasbourg et à Mayence. On a pensé aussi à une divinité syrienne, à Jupiter Dolichenus, dont le taureau est l'attribut². On admet maintenant que cette figurine représente un dieu gaulois sous l'apparence du Mars romain³, et l'on en a rapproché le Mars tricéphale, à deux cornes de taureau, dieu du mardi, sur le vase semainier de Bavay⁴.



FIG. 33. — Diable chrétien, miniature du XV^e siècle.

* * *

Le diable chrétien, qui a hérité de l'antique taureau⁵ et d'autres animaux sacrés du paganisme, en conserve diverses survivances. Il porte trois cornes de bouc, celle du milieu surmontée d'une lumière à laquelle on allume les chandelles du sabbat⁶, ou bien il surmonte son chef tricéphale de trois ramures de cerf⁷ (fig. 33), qu'il doit au Cernunnos celtique⁸.

* * *

¹ MOWAT, *Gaz. arch.*, 12, 1887, p. 124, pl. 17; *Dict. des ant.*, s. v. Galea, p. 1438, note 15; *Comptes rendus Acad.*, 1887, p. 243; REINACH, *Bronzes figurés*, p. 53, n^o 34, fig.

² REINACH, *Bronzes figurés*, l. c.

³ *Germania*, 23, 1929, p. 255-256.

⁴ *Ibid.*; KRÜGER, *Annales du Congrès arch. de Belgique*, XXI, p. 130; ROSCHER, *Lexikon*, s. v. Teutatès, p. 437.

⁵ Voir plus haut, p. 141.

⁶ COLLIN DE PLANCY, *Dict. infernal* (6), 1863, p. 277, s. v. Figures du diable; p. 404, s. v. Léonard; en frontispice, tableau de Spranger, peintre d'Anvers du XVI^e siècle; s. v. Chandelle, p. 154.

⁷ DIDRON, *Hist. de Dieu*, p. 545, fig. 135, manuscrit français du XV^e siècle.

⁸ Voir plus loin, p. 156.

Le triple taureau.

La triplicité du taureau divin peut s'exprimer aussi par la répétition triple de sa tête.

Un anneau en bronze (*fig. 34*), trouvé à Port (Canton de Berne), dans des couches archéologiques de la Tène III, est orné sur son pourtour de trois têtes de taureaux aux cornes bouletées¹, et de deux oiseaux indistincts, dont l'un est sans doute un cygne². Rappelant les symboles qui accompagnent le taureau dans la Crète minoenne, et le rôle solaire du cygne³, Tschumi rattache ce petit monument aux cultes combinés du taureau et du soleil.

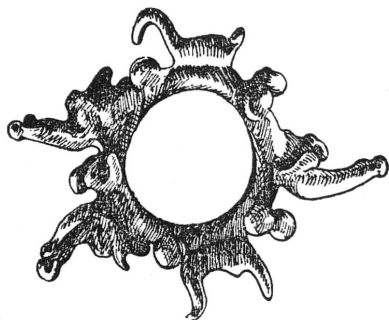


FIG. 34. — Anneau de Port.

Sur l'autel de Saintes⁴ (*fig. 35*), trois têtes de taureaux sont sculptées sur deux des bases qui supportent les divinités de la triade: Cernunnos

accroupi au centre; à sa gauche, un personnage masculin nu, peut-être avec une massue (Hercule ?)⁵; à sa droite une figure féminine⁶.

* * *

Le taureau normal aux attributs triples.

La triplicité peut être reportée du taureau sur des symboles ico-



FIG. 35. — Autel de Saintes.

¹ Sur ce détail, voir plus loin, p. 150.

² TSCHUMI, *Tatarinoff-Festschrift*, 1938, p. 22; *Jahrbuch hist. Museums Bern*, 1937, p. 29; 29^{me} rapport Soc. suisse de préhistoire, 1937, p. 74, pl. VII, 1; v. FELLEBERG, *Verhandl. Berlin. Anthropol. Gesell.*, 1891, p. 329.

³ Sur ce sens, DÉCHELETTE, *Manuel*, II, 426.

⁴ *Rev. arch.*, 1880, 39, pl. X.

⁵ Sur l'autel de Paris, Cernunnos à ramure de cerf, Hercule levant sa massue contre un serpent, avec l'inscription « Smert ... os », ESPÉRANDIEU, IV, n° 3133; ROSCHER, *Lexikon*, s. v. Smertullos. — Rapport entre Esus et Hercule, CZARNOWSKI, *Rev. celtique*, XLII, 1925, p. 54. — Smertullos, dieu gaulois assimilé à Hercule, ROSENBERG, *l. c.*

⁶ Deux têtes de taureau sur la base supportant le dieu accroupi; une sur celle du dieu masculin nu.

niques ou aniconiques qui l'accompagnent, l'animal conservant alors son aspect normal.

Le taureau aux trois grues ¹ paraît sur l'autel de Paris (*fig. 36*), qui lui donne son nom, « Tarvos trigaranus » ²: tourné à droite, il porte une grue entre ses cornes, et deux autres sur son dos, d'où tombe une bandelette (dorsuale); les autres faces du monument montrent Esus, le dieu-bûcheron abattant un arbre, Jupiter (Jovis), Vulcain (Volcanus). Sur l'autel de Trèves, dédié à Mercure ³, Esus abat l'arbre au sommet duquel sont figurées trois grues et une tête de taureau; sur les autres faces sont Mercure et sa parèdre Rosmerta, et une déesse drapée. Les deux monuments sont étroitement apparentés, si ce n'est que le taureau aux trois grues est séparé d'Esus sur l'un, et réuni à lui sur l'autre. Les trois grues — échassier sacré en pays celtique ⁴ et ailleurs ⁵, sans doute consacré au grand dieu gaulois ⁶ — figurent aussi sur un autel de Chester ⁷. On admet que le taureau aux trois grues est l'équivalent du taureau



FIG. 36. — Taureau aux trois grues. Autel de Paris.

¹ Sur le taureau aux trois grues: BERTRAND, *La religion des Gaulois*, p. 351; REINACH, Tarvos Trigaranus, *Rev. celtique*, XVIII; ID., *Cultes*, I, p. 232; *Rev. arch.*, 1900, I, p. 70; CZARNOWSKI, « L'arbre d'Esus, le taureau aux trois grues et le culte des voies fluviales en Gaule », *Rev. celtique*, XLII, 1925, p. 1; 36, V, Tarvos Trigaranus; ID., *Congrès internat. hist. des religions*, 1923; RENEL, p. 240; PAULY-WISSOWA, *Realencyclopädie*, s. v. Tarvos Trigaranus.

² REINACH, *Cultes*, I, p. 41, fig. 7; ID., *Catal. illustré du Musée de Saint-Germain*, I, 1917, p. 111, fig. 109-112; RENEL, fig. 37; *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1939, p. 313-314, note 1, référ.; ESPÉRANDIEU, *Recueil*, IV, n° 3134; PAULY-WISSOWA, s. v. Tarvos Trigaranus, p. 2453.

³ ESPÉRANDIEU, VI, n° 4929; CZARNOWSKI, p. 3, pl.; PAULY-WISSOWA, s. v. Tarvos Trigaranus, p. 2453, n° 2; *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1939, p. 314; REINACH, *Catal. illustré du Musée de Saint-Germain*, 1917, I, p. 89, fig.

⁴ REINACH, *Cultes*, I, p. 66; CZARNOWSKI, p. 41, note 2; PAULY-WISSOWA, *Realencyclopädie*, s. v. Mercurius, p. 1013, référ.; *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1939, p. 314, note 2; *Rev. arch.*, 1939, II, p. 136, note 1, référ.

Une inscription de Cologne, dédicace faite à Mercure par un habitant de Coire en Suisse, mentionne une offrande faite au dieu aux deux grues. JULLIAN, *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1927, p. 152; *Rev. arch.*, 1938, I, p. 178. — Sur une peinture du sanctuaire celto-ligure de Velaux, deux grues volent au-dessus d'un énorme disque, GÉRIN-RICARD, *Le sanctuaire de Roquepertuse*, 1927; cf. *Rev. des ét. anciennes*, 1927, p. 424.

⁵ CZARNOWSKI, p. 42 sq.; PAULY-WISSOWA, s. v. Kranich; HOFFMANN-KRAYER, *Handwörterbuch d. deutschen Aberglaubens*, s. v. Kranich; MELUSINE, IX, 1898-1899, p. 138, 149 (légendes modernes).

⁶ *Rev. arch.*, 1928, I, p. 178; *Rev. des ét. anciennes*, 1927, p. 424. Cf. la dédicace de Cologne à Mercure, assimilé au grand dieu gaulois.

⁷ MOWAT, *Bull. ép. G.*, I, p. 69; *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1939, p. 314, note 2.

aux trois cornes¹. Nous avons déjà rencontré celui-ci, et le taureau normal, associés à des oiseaux sur des bronzes de Skiernes (Danemark) et de Port (Suisse).

* * *

Au Musée de Berlin, un fragment de bronze repoussé, applique d'un pied de meuble en bois, et produit de l'industrie celtique du IV^e siècle avant notre ère,

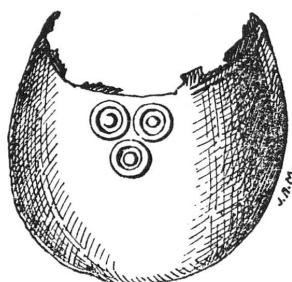


Fig. 37. — Sabot de bovidé.
Musée de Berlin.

représente un sabot de bovidé² (fig. 37). Les pieds de meubles en patte de bovidé, moins fréquente toutefois que la banale patte de lion, trouvent comme celle-ci leurs lointains prototypes en Egypte, en Orient, en Grèce archaïque, puis ont été utilisés en Etrurie et à Rome³. L'intérêt de ce fragment est de porter sur le sabot trois cercles ponctués, estampés, et disposés en triangle. Les cercles ponctués sont un motif fréquent dans l'ornementation de l'âge du fer⁴; ils sont souvent groupés par trois, en triangle. Qu'ils soient isolés ou groupés, ils ont assurément un sens mystique, et sans doute céleste, solaire, que j'ai étudié ailleurs⁵. J'ai donné de nombreux exemples de ce thème aimé de l'art celtique⁶ qui persiste à l'époque romaine; sur des cippes funéraires de Saverne, trois rouelles, dont le sens cosmique est bien connu, sont ainsi disposés⁷.

* * *

Les trois cercles ponctués ne sont pas le seul symbole aniconique qui accompagne le taureau sacré. Celui-ci, dans l'art celtique et gallo-romain, termine souvent ses

¹ CZARNOWSKI, p. 52. — Sur le sens de l'épithète Trigaranus, donnée au taureau, et ses confusions possibles avec τριτάρηνος, à trois têtes, PAULY-WISSOWA, s. v. Tarvos Trigaranus; REINACH, *Cultes*, I. c.; ID., *Rev. celtique*, XXVIII. Cf. HILLER VON GAERTRINGEN, *Λίθος τριτάρηνος*; Hermès, 50, 1915, p. 470 (herme tricéphale).

² JACOBSTHAL, « Keltische Bronzebeschläge in Berlin », *Praehistor. Zeitschrift*, 25, 1934, p. 76, fig. 2-5; p. 66, n^o 19.

³ J'en ai écrit l'histoire: « Pieds de meubles antiques et modernes », *Genava*, XVI, 1938, p. 76.

⁴ DEONNA, « Les croyances superstitieuses de la Genève antérieure au christianisme », *Bull. Inst. national genevois*, XLII, 1917, p. 335, 346 (ex.).

⁵ DEONNA, « Les trois points solaires », *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 1; ID., « La coupe d'Hélios », *Rev. d'ethn. et des trad. populaires*, I, 1920, p. 135; ID., « Les cornes bouletées des bovidés celtiques », *Rev. arch.*, 1917, I, p. 124.

⁶ Cf. mes articles cités plus haut; JACOBSTHAL, *Praehist. Zeitschrift*, 25, 1934, p. 87, 88-89; VIOLLIER, Les bracelets valaisans, *Genava*, VII, 1929, p. 105.

⁷ ESPÉRANDIEU, VII, n^{os} 5684, 5691, 5695, 5696, 5708, 5710 sq.

cornes par des boules¹. S. Reinach ne veut reconnaître là qu'un usage pratique et rappelle le « *foenum habet in cornu* » d'Horace (*Sat.* I, 4, 34); le taureau sacré, destiné au sacrifice comme « *maxima victima* », ne devait pas pouvoir blesser ceux qui le tenaient. Peut-être aussi, ne pouvant dorer les cornes, se contentait-on de les orner, de les décorer d'un appendice, usage religieux, puisqu'il s'agissait d'une victime, d'un taureau consacré². Cette interprétation trop matérialiste est peu vraisemblable. Sur les reliefs romains à scènes de sacrifice, nous ne voyons pas que le taureau ait des cornes bouletées. Si cette boule n'était qu'un moyen de protection, pourquoi en aurait-on doté les casques à cornes des guerriers, où sa présence ne se justifierait certes pas ?³ Pourquoi l'aurait-on donnée si souvent aux représentations de taureaux qui ne sont pas des animaux de sacrifices, mais des animaux divins ? Sur l'autel gallo-romain de Langres⁴ (fig. 38), le taureau bouleté se présente de face; les autres côtés inscrivent deux personnages, divins plutôt qu'humains⁵: un homme barbu tenant dans la main droite un torques, symbole religieux⁶; un personnage avec

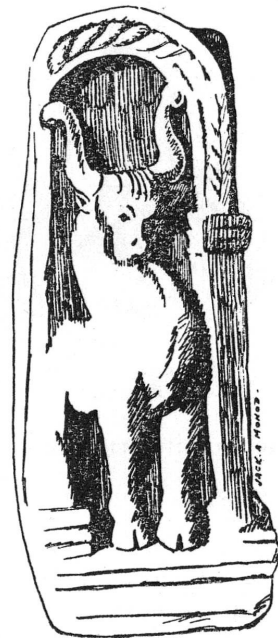


FIG. 38. — Autel de Langres.

¹ DEONNA, « Les cornes bouletées des bovidés celtiques », *Rev. arch.*, 1917, I, p. 124. Cf. bronze sarde, taureau à cornes bouletées, *Not. degli Scavi*, 1924, p. 531; REINACH, *Répert. de la stat.*, VI, p. 155, 1; BOSCH-GIMPERA, *Etnologia de la península iberica*, p. 253, fig. 209; REINACH, *Anthropologie*, 1896, VII, p. 553; *Rev. arch.*, 1898, p. 256; DÉCHELETTE, *Manuel*, II, 3, p. 1512-1513.

² *Bull. arch. Comité Trav. hist.*, 1930-1931 (1934), p. 223.

³ Casque à cornes bouletées, d'un dieu accroupi, vase de Gundestrup, *Rev. arch.*, 1909, II, p. 115-116, fig. 44; 1917, I, p. 142; TSCHUMI, *Jahrb. bernischen Museums*, 1937, p. 84. — Les cornes bouletées des casques ont la même valeur mystique que les rouelles dont ils sont parfois accompagnés, et qui sont placées entre les cornes, comme le sont la hache, la rosace, entre les cornes de l'animal divin. Sur ces casques gaulois à rouelle, DÉCHELETTE, *Manuel*, II, p. 1310; *Rev. arch.*, 1917, I, p. 142; COUISSIN, *Les armes romaines*, p. 429.

⁴ ESPÉRANDIEU, XI, n° 7704; DRIoux, « Bas-relief gallo-romain avec représentation d'un taureau à cornes bouletées », *Bull. arch. Com. Trav. hist.*, 1930-1931, p. 97; Id., *Bull. Soc. arch. de Langres*, 1930; cf. *Rev. des ét. anciennes*, 1932, p. 56; Id., *Cultes indigènes des Lingons*, p. 73, pl. VI.

⁵ REINACH, *Bull. arch. Com. Trav. hist.*, 1930-1931 (1934), p. 223 (prêtres et non dieux); DRIoux, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 73, note 6 (dieux ou dévots).

⁶ Geste rituel que Reinach a appelé l'« exaltation du torques » (*Bronzes figurés*, p. 178). Le torques est tenu par le dieu accroupi à cornes de cerf sur le chaudron de Gundestrup, les autels de Saintes (*Rev. arch.*, 39, 1880, pl. X; RENEL, p. 265; ESPÉRANDIEU, II, n° 1319), d'Autun; sur l'autel de Paris, des torques sont suspendus aux cornes du dieu-cerf, ESPÉRANDIEU, IV, n° 3133. Offrandes de torques à des dieux gaulois, JULIAN, *Hist. de la Gaule*, IV, p. 89. — Sur le torques et ses usages religieux, SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, s. v. Torques; REINACH, *Bronzes figurés*, p. 178; Id., *Bull. arch. Com. Trav. hist.*, 1930-1931 (1934), p. 223-224; DÉCHELETTE, *Rev. arch.*, 1913, p. 232; Id., *Manuel*, II, 3, p. 1209-1210; VIOLLIER, *Les sépultures du second âge du fer sur le plateau suisse*, p. 38, etc.

un livre. Les boules terminent aussi les cornes des prétendus chenets¹ qui sont des objets de culte et souvent la schématisation du taureau. Elles ont sans aucun doute un sens mystique² et plus précisément solaire³.

Le taureau bouleté n'est pas inconnu en Suisse: les têtes de cet animal, sur l'anneau de Port⁴, des bronzes de Giubiasco⁵, un « chenet » de Wauwil⁶, en donnent des exemples.

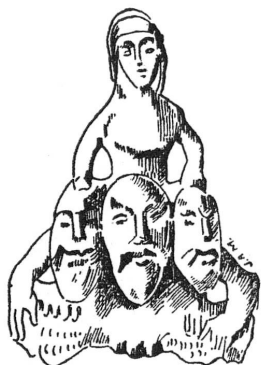


FIG. 39. — Tricéphale gallo-romain. Reinach, Bronzes figurés, n° 123.

de signification analogue¹⁰.

* * *

Un autre symbole aniconique peut accompagner l'animal sacré: la spirale ou l'S. Blanchet a fait observer que la queue du taureau à trois cornes de Maiden Castle⁷ est repliée de manière à former un S⁸ qui, pense-t-il, doit évoquer le signe céleste et sans doute solaire, aimé des Celtes, perpétué à l'époque gallo-romaine⁹ où il est en particulier donné au Jupiter gaulois, ainsi que la rouelle,

* * *

¹ TSCHUMI, *Jahr. bernischen Museums*, XVII, 1937, p. 83; ASAK, VIII, 1906, p. 271 sq., époque de la Tène. — On en rapprochera les cornes parfois bouletées des autels à parfums antiques, ex. ROSTOVZEFF, *Excavations at Dura Europos, Fifth Season, 1931-1932* (1934), pl. XXIII, 3; DEONNA, *Mobilier délien, Bull. de Correspondance hellénique*, LVIII, 1934, p. 398, fig. 15, n° 63.

² DRIOUX, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 73, note 8, admet ce sens, sans cependant vouloir le préciser.

³ Cf. mon article: « Les cornes bouletées des bovidés celtiques », *Rev. arch.*, 1917, I, p. 124. Le dieu solaire à forme humaine est entouré de rayons bouletés sur des cylindres assyriens, ROSCHER, *Lexikon*, s. v. Sterne, p. 1479, fig. 43. — Au revers d'une figurine gallo-romaine de déesses trônant (avec une triade humaine, homme, femme, enfant), deux grands disques à pointes bouletées. TUDOR, *Collection de figurines*, pl. 31. — Des miroirs romains entourent leur disque de découpures bouletées et imitent sans doute le disque solaire et ses rayons. Sur une patère hellénistique en terre cuite, de la nécropole de Teano, un masque humain, celui de la Gorgone ou plutôt du soleil, est entouré de rayons que terminent trois points. *Monumenti antichi*, XX, 1910, p. 27, fig. 14, etc.

⁴ Voir plus haut, p. 148.

⁵ *Ibid.*, p. 139.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1939, p. 313 et note 2.

⁸ L'art celtique parsème déjà le corps des chevaux de spirales en S, altère leurs membres en cette apparence, ex. *Rev. arch.*, 1917, I, p. 142.

⁹ Sur ce symbole, DEONNA, « Les croyances religieuses de la Genève antérieure au christianisme », *Bull. Inst. national genevois*, XLII, 1917, p. 374. DRIOUX, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 41 et note 7, référ.

¹⁰ Ex. DRIOUX, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 41. — Association de la rouelle solaire avec d'autres symboles célestes, hache, croissant, ex. rouelles de Balesmes et d'Aizonville, *ibid.*, p. 42-43.

Que l'animal ait trois cornes, qu'il soit accompagné de trois cercles ponctués, de l'S, qu'il ait ses cornes bouletées¹, il s'agit toujours du taureau sacré dont ces diverses apparences ne sont que des variantes².

* * *

Le taureau à trois cornes et le tricéphale.

Les Gaulois, comme d'autres peuples antiques³, ont un dieu tricéphale, aux trois têtes fusionnées en une seule qui, sur de nombreux monuments gallo-romains⁴, est figuré en pied, en buste, parfois accompagné d'autres divinités⁵ (fig. 39). La Suisse l'a peut-être connu, s'il faut interpréter ainsi les trois visages masculins qui étaient sculptés sur la pierre « Oupin » à Vidy, la Lousonna romaine⁶. L'iconographie chrétienne a maintenu ce thème pour représenter la Trinité⁷, représentation condamnée par Urbain VIII en 1628 et Benoît XIV en 1745⁸, ou les trois aspects du Temps, présent, passé, futur⁹, dont les exemples sont fréquents



FIG. 40. — Diable chrétien tricéphale à cornes de cerf.

¹ Remarquer que sur l'anneau de Port ce sont trois têtes de taureaux bouletés.

² DRIOUX, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 73: « Ce taureau à cornes bouletées ne peut être qu'une forme du taureau sacré, qu'il convient de placer à côté de nos taureaux à trois cornes ».

³ ROSCHER, *Lexikon*, s. v. Trikarenos, Trikephalos (Grèce); PANOFKY, *Herkules am Scheidewege*, Bibliothek Warburg, 1930; cf. *Rev. des ét. grecques*, 1931, p. 465.

Cavalier thrace tricéphale, WEINREICH, « Zum dreiköpfigen thrakischen Reiter und zum lykischen Trikastes », *Arch. Anzeiger*, XLII, 1927, p. 20; *Amer. Journal of Arch.*, 32, 1928, p. 521-522; KAZAROV, « Ein neues Relief des dreiköpfigen Reiters », *Arch. Anzeiger*, 1929, p. 232; Id., même titre, *Arch. f. Religionswiss.*, 1936, p. 170-171.

Statuette en terre cuite de Corinthe, deux esclaves à capuchon, assis face à face, leurs visages se fusionnant de manière à donner deux profils et une face, *Hesperia*, I, 1932, p. 61, fig. 6.

⁴ REINACH, *Bronzes figurés*, p. 187, liste; RENEL, p. 263; PAULY-WISSOWA, s. v. Mercurius, p. 997, c, liste; DRIOUX, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 67; DUMÉZIL, « Deux traits du monstre tricéphale indo-iranien », *Rev. hist. rel.*, CXX, 1939, p. 5. Vendryès a montré les affinités de la religion iranienne avec celle de la Gaule; on y trouve aussi des personnages portant le torques, *Rev. arch.*, 1918, II, p. 348; REINACH, *Bull. arch. Com. Trav. hist.*, 1930-1931 (1934), p. 224.

⁵ Ex. autel de Dennevy, RENEL, fig. 27; de Beaune, ESPÉRANDIEU, III, n° 2083; PAULY-WISSOWA, s. v. Mercurius, p. 998, n° 217.

⁶ REYMOND, « Sur deux monuments romains à Vidy », *Rev. hist. vaudoise*, 1925, p. 48. La Pierre Oupin; STAEHELIN, p. 468, note 5. — Etaient-ce trois figures féminines, les Matres? *31^e Rapport Soc. suisse de préhistoire*, 1939, 85.

⁷ DIDRON, *Hist. de Dieu*, 1843, fig. 134 sq., etc.

⁸ KARMIN, *Prolégomènes à l'étude du symbolisme maçonnique*, 1919, p. 10.

⁹ PANOFKY, l. c.; DIDRON, p. 547, fig. 136 (miniature du XIV^e siècle).

depuis l'époque romane¹, en Suisse² comme ailleurs. Et le diable revêt le même aspect³ (fig. 40).

Le tricéphale gallo-romain est-il apparenté au dieu-cerf Cernunnos⁴? Une de ses têtes est parfois percée de trous, pour des cornes mobiles⁵ que l'on a pensé être celles du cerf⁶. Comme nous connaissons un tricéphale à cornes de bélier⁷, ce sont peut-être celles-ci qu'il faut restituer⁸, à moins que ce ne soient celles du taureau⁹. Reinach a dit du taureau gallo-romain: « je ne crois pas possible, dans l'état actuel de nos connaissances, de le mettre en relation avec le Mercure tricéphale »¹⁰. Toutefois le tricéphale qui, sur le vase semainier de Bavay, représente mardi, par suite Mars, a deux cornes de taureau¹¹. Il semble donc qu'il y ait une affinité entre le tricéphale et le taureau et que le taureau à trois cornes soit une variante du premier, la triplicité s'exprimant d'une façon différente dans l'un et l'autre¹². Le bronze de Maiden Castle n'unit-il pas au taureau à trois cornes trois bustes humains qui équivalent à un tricéphale?

* * *

¹ DURAND-LEFEBVRE, *Art gallo-romain et sculpture romane*, 1937, p. 157 sq. — Cathédrale de Bayeux, milieu du XII^e siècle, C. MARTIN, *L'art roman en France*, II, pl. LI; PRINZHORN, *Bildnerer der Geisteskranken*, 1922, p. 325, fig. 181 (église du Mecklembourg); THOREL, « A propos de la statuette aux trois visages du passage Gossart à Amiens », *Soc. Antiquaires de Picardie*, 1920, p. 77 (fin XV^e siècle). — Médaille de Lionel d'Este, par Pisanello (tête d'enfant tricéphale), *L'amour de l'art*, 1925, p. 260, n^o 11 bis (coll. Dreyfus); *Arts et métiers graphiques*, n^o 29, 1932, p. 36, fig., etc.

² Porte de la salle du Conseil, Hôtel de ville de Sion, 1661, HAMANN, *Spécimens de l'art suisse*, p. 7, Valais, pl. 20 (dessins au Musée de Genève); Musée historique de Lucerne, relief en bois, trois têtes de Christ.

³ DEONNA, « Diable triprosopé », *Rev. hist. rel.*, LXX, 1914, 125. — Diable à trois têtes et cornes de cerf, automate de Fontana, vers 1420, FELDHAUS, *Die Technik*, s. v. Automat, p. 48, fig. 27. Même motif, miniature du XV^e siècle, DIDRON, *Hist. de Dieu*, p. 545, fig. 235.

⁴ PAULY-WISSOWA, s. v. Mercurius, p. 1001, sans être cependant identique à ce dieu.

⁵ Cf. tête de taureau de Dijon, avec deux trous, sans doute pour l'insertion de cornes de métal, ESPÉRANDIEU, IV, n^o 3529. — Héron de Villefosse a jadis attiré l'attention sur les cornes mobiles du taureau dans les monuments antiques, *Bull. Soc. nationale Antiquaires de France*, 1888, p. 132.

⁶ Tricéphale, bronze d'Autun, REINACH, *Bronzes figurés*, p. 185, n^o 177; PAULY-WISSOWA, s. v. Mercurius, p. 998, n^o 220; tricéphale de Condat, au Musée de Périgueux, ESPÉRANDIEU, II, n^o 1316. Le diable tricéphale à cornes de cerf, cité plus haut, survivance du vieux Cernunnos, semble le confirmer.

⁷ Langres, ESPÉRANDIEU, IV, n^o 3287; PAULY-WISSOWA, s. v. Mercurius, n^o 221.

⁸ PAULY-WISSOWA, s. v. Mercurius, p. 998.

⁹ C'est ce que pense DRIOUX, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 68-69.

¹⁰ REINACH, *Cultes*, III, p. 176.

¹¹ *Germania*, 23, 1939, p. 255-256.

¹² Cette parenté est généralement admise: REINACH, *Bronzes figurés*, p. 277-278; ESPÉRANDIEU, IV, n^o 3632; STAEHELIN, p. 468, note 5; DRIOUX, *Bull. arch. Com. Trav. hist.*, 1926, p. 83; ID., *Cultes indigènes des Lingons*, p. 69: « Tricéphale et taureau à trois cornes semblent bien répondre, sinon à une conception identique, du moins à une conception analogue »; *ibid.*, p. 72: « Taureau à trois cornes et tricéphale répondent à une conception identique ».

Le taureau et le cerf.

Le cerf est un autre animal sacré des Celtes, qu'à l'époque gallo-romaine des figurines votives représentent sous sa forme naturelle¹. De sa nature première, Cernunnos, anthropomorphisé, conserve une ramure de cerf², ou des oreilles de cervidé³; accroupi, et tenant divers attributs⁴, il est seul, ou accompagné de personnages humains⁵, d'animaux⁶. Une déesse, son doublet féminin, que représentent des statuette de Besançon, de Clermont-Ferrand et de Londres, porte la même ramure que lui⁷. Son souvenir a franchi les temps romains, et persiste dans les croyances populaires, où les cornes de cerf sont données au diable⁸, comme au mari malchanceux⁹.

Cerf et taureau apparaissent de bonne heure associés¹⁰, peut-être déjà sur une coupe halstattienne en or, trouvée à Zurich¹¹. Deux figurines en terre cuite, dans une tombe de Kreuznach, de la fin de la période de la Tène ou des débuts romains, reproduisent ces animaux sacrés, déposés auprès du mort pour le protéger¹² (fig. 41-42). Sur le relief gallo-romain de

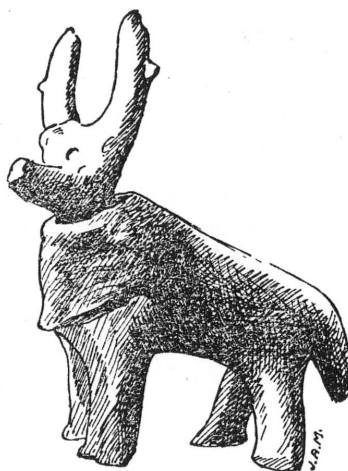


FIG. 41. — Cerf, figurine d'une tombe de Kreuznach.



FIG. 42. — Taureau, figurine d'une tombe de Kreuznach.

¹ PAULY-WISSOWA, s. v. Hirsch; REINACH, *Bronzes figurés*, p. 258; RENEL, p. 202.

² PAULY-WISSOWA, s. v. Cernunnos; RENEL, p. 187, 246. Ex. relief de Paris, buste barbu, ESPÉRANDIEU, IV, n° 3133; vase de Gundestrup, *Rev. arch.*, 1893, I, pl. XII, etc.

³ Bronze d'Autun, Musée d'Amiens, RENEL, p. 246, fig. 18; LANTIER, *Monuments Piot*, 34, 1934, p. 42, fig. 5.

⁴ Le serpent à tête de bélier, vase de Gundestrup; un sac de monnaies, autel de Reims; le torques, voir plus haut, etc.

⁵ Deux génies nus, autel de Vandœuvres, REINACH, *Cultes*, I, p. 53, fig. 14; *Mém. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1908, p. 208, fig. 4; *Rev. arch.*, 1882, I, pl. IX, p. 321; personnages féminin et masculin nus, autel de Saintes, Mercure et Apollon, autel de Reims.

⁶ Taureau, cerf, autel de Reims, etc.

⁷ GASSIES, « Terre mère et déesse cornue », *Rev. des ét. anciennes*, 1906, p. 53 sq., fig.; *ibid.*, 1907, p. 184, fig.; *Pro Alesia*, III, p. 428, note 1, référ.; REINACH, *Bronzes figurés*, p. 199, n° 179; LANTIER, *Monuments Piot*, 34, 1934, p. 44, nos 8-10, fig. 8-9.

⁸ Voir les exemples donnés plus haut, à propos du tricéphale.

⁹ DEONNA, Cernunnos et le cocu, *Rev. d'ethn. et des trad. populaires*, 1926, p. 28.

¹⁰ REINACH, *Cultes*, III, p. 176; KRUGER, « Stier und Hirsch an einem frühromischen Brandgrab von Kreuznach », *Germania*, 23, 1939, p. 251.

¹¹ ASAK, 1907, p. 1, pl. I-II. Sept animaux de deux sortes, cerf et daim (peut-être taureau ?).

¹² KRUGER, p. 251 sq., pl. 26.

Differdange (Differdingen), au Musée de Luxembourg, un génie à corne d'abondance, assimilé sans doute à une divinité celtique, est accompagné d'un taureau et d'un cerf, ce dernier rejetant de sa gueule des pièces de monnaie¹. Sur l'autel de



FIG. 43. — Détail du vase de Gundestrup.

Reims, au-dessous de Cernunnos à cornes de cerf, accroupi au centre et entouré par Mercure et Apollon, sont un taureau et un cerf, et un flot de monnaies s'échappe de la bourse que tient le dieu². Sur l'autel de Saintes, trois têtes de taureaux ornent les bases qui supportent Cernunnos accroupi à cornes de cerf et les divinités qui l'accompagnent³. Enfin, sur le vase de Gundestrup, Cernunnos accroupi à cornes de cerf est entouré à sa droite par un taureau et un cerf, à sa gauche par un sanglier (fig. 43)⁴. Et voici encore le diable moderne: sur une miniature du XV^e siècle, sa tête est surmontée des ramures du cerf, et son sceptre se termine par une tête de bovidé (fig. 33)⁵. Nous ne connaissons toutefois pas de taureau à trois cornes qui soit associé à un cerf ou au dieu-cerf.

* * *

Date des représentations du taureau à trois cornes.

On ne saurait préciser à quelle époque remonte la création de ce taureau monstrueux. Un masque en or estampé⁶, trouvé dans une tombe du début de la Tène, près de Trèves (fig. 44), montre une tête barbue pareille à celle du dieu de fleuve grec Achéloüs, peut-être inspirée de ce type par l'intermédiaire de l'Etrurie ses oreilles de taureau et son diadème à trois pointes ont permis de supposer qu'il s'agissait d'une figuration préromaine du taureau à trois cornes ou d'un tricé-

¹ *Ibid.*, p. 252, fig. 1; ESPÉRANDIEU, V, n° 4195 (détail).

² *Rev. arch.*, 1880, II, pl. XI; I, p. 339; REINACH, *Cultes*, I, p. 49, fig. 13; p. 72; III, p. 176; *Id.*, *Catal. illustré du Musée de Saint-Germain*, I, 1917, p. 87, fig. 74; RENEL, p. 9, fig. 1; PAULY-WISSOWA, s. v. Cernunnos, 1984; *ibid.*, s. v. Mercurius, p. 1004, n° 294; BURCKHARDT, *Die Zeit Constantins des Grossen*, pl. 116; *Germania*, 23, 1939, p. 253, fig. 2; ESPÉRANDIEU, V, n° 3653 (détail du cerf et du taureau).

³ *Rev. arch.*, 1880, I, p. 337, pl. X; RENEL, p. 265; PAULY-WISSOWA, s. v. Cernunnos, 1984; ESPÉRANDIEU, II, n° 1319; REINACH, *Bronzes figurés*, p. 120, note 3.

⁴ *Rev. arch.*, 1893, I, pl. XII; KRUGER, p. 254, fig. 3.

⁵ DIDRON, *Hist. de Dieu*, p. 545, fig. 135.

⁶ STEINER, *Schumacher-Festschrift*, 1930, p. 166, fig. 2; PAULY-WISSOWA, s. v. Tarvos Trigaranus, p. 2455, n° 43.

phale¹. Que la notion du triple taureau remonte fort haut, c'est ce que semble prouver le sabot de bovidé de Berlin, orné de trois cercles ponctués, qui date du IV^e siècle avant notre ère². L'anneau de Port, avec ses trois têtes de taureaux bouleté, en témoigne aussi³. Mais tous les exemplaires de taureaux à trois cornes que nous possédons datent de l'époque gallo-romaine, et s'échelonnent du I^{er} siècle au III^e siècle environ apr. J. C.⁴.

* * *

Signification du taureau à trois cornes.

Quel est le sens de ce motif ?

Dans l'antiquité et encore dans les temps modernes, le taureau symbolise la force virile, le courage, qui assurent la puissance, la domination, les honneurs⁵. C'est à ce titre que maint être mythique et mortel en porte les cornes, comme le font aussi les guerriers sur leurs casques; c'est la raison pour laquelle l'haruspice prédit à Cipus, général romain, qu'il régnera sur Rome, parce que les eaux ont reflété sa tête surmontée de cornes⁶. Ces notions persistent dans les légendes et les croyances populaires. Se voir en rêve avec des cornes sur la tête signifie grandeur et domination⁷; et la lune « a deux cornes, pour ce que toutes les étoiles lui répondent, et tous les temps et éléments lui servent et lui obéissent »⁸. Or, multiplier ces cornes, c'est multiplier cette force et cette puissance⁹, et par leur nombre irréel, c'est donner à l'être qui en est pourvu un caractère surnaturel.

* * *



FIG. 44. — Masque en or, de Trèves.

¹ PAULY-WISSOWA, *l. c.*

² Voir plus haut, *fig. 37.*

³ Voir plus haut, *fig. 34.*

⁴ Dans le bronze de Maiden Castle, la coiffure du buste féminin est celle de la fin du II^e ou de la première moitié du III^e siècle de notre ère. La statuette aurait été enfouie, ou perdue, dans les ruines de Maiden Castle, au cours du III^e siècle. BLANCHET, *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1939, p. 313.

⁵ Parmi les nombreux travaux parus sur ce sujet, citons: SCHEFTELOWITZ, « Das Hörnermotiv in den Religionen », *Arch. f. Religionswiss.*, 15, 1912, p. 451; HELWORTHY, *Horns of Honour*, 1900; DEONNA, « Les cornes gauches des autels de Dreros et de Délos », *Mélanges Radet* (pour paraître); MALTEN, « Der Stier im Kult und mythischen Bild », *Jahrb. d. deutsch. arch. Inst.*, 43, 1928, p. 90.

⁶ Cipus, un mythe romain, *Rev. hist. rel.*, CXIX, 1939, p. 82.

⁷ FLAMEL, *Le livre d'or*, Paris, 1842, p. 85.

⁸ CATTAN, *La géomancie*, trad. de Préau, 1571, p. 21.

⁹ DEONNA, « Essai sur la genèse des monstres dans l'art », *Rev. des ét. grecques*, 1915, 312. La répétition d'intensité.

Partout, et jusque dans les croyances populaires¹, le taureau est un animal céleste, solaire ou lunaire, ou l'attribut des divinités célestes et lumineuses; c'est pourquoi on l'unit à des symboles de ce sens, double hache, rosace, croissant, etc.². C'est pourquoi le taureau sacré gallo-romain est accompagné des trois cercles ponctués, de l'S, ou termine ses cornes par des boules, emblèmes dont nous avons dit plus haut la valeur.

* * *

Le taureau est aussi l'animal des eaux, de la mer³, des fleuves impétueux comme lui⁴, rôle qu'il conserve de nos jours⁵. C'est celui que lui donnent les Celtes et les Gallo-Romains⁶; et l'on a donc pensé que le taureau à trois cornes, comme les bovidés normaux offerts en ex-voto, pouvaient se rapporter au culte des eaux, des fleuves, des sources, qui domine en Gaule⁷, et que les personnages couchés, les têtes humaines qui parfois l'accompagnent, pourraient être l'image anthropomorphique de ces eaux⁸. Le temple gallo-romain de Beire-le-Châtel, d'où proviennent des statuettes en pierre de taureaux à trois cornes et des têtes d'Apollon à trois et quatre cornes, était à proximité de sources, et la déesse Januaria, vénérée en ce lieu, est une déesse de sources⁹. Apollon, forme gréco-romaine du taureau à trois cornes, y jouait sans doute, comme en Grèce, le rôle d'un dieu médecin, celui des sources curatives¹⁰.

¹ HOFFMANN-KRAYER, *Handwörterbuch des deutschen Aberglaubens*, s. v. Stier, p. 482; PAULY-WISSOWA, *Realencyclopädie*, s. v. Stier.

² Sur ce rôle céleste du taureau et les symboles qui l'accompagnent: DEONNA, « Les cornes bouletées des bovidés celtiques », *Rev. arch.*, 1917, I, p. 124; Id., « La rosace sur le front du taureau sacré », *Pro Alesia*, 1922; ROES, « L'animal au signe solaire », *Rev. arch.*, 1938, II, p. 153; KRAPPE, *La genèse des mythes*, 1938, p. 86. On trouvera dans mes mémoires de nombreux exemples. — Tête de taureau avec croissant entre les cornes et dédicace à Saturne, Carthage, *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1915, p. 315. Même motif, sur une statue d'Artémis éphésienne, ESPÉRANDIEU, I, n° 84, etc.

³ Taureau de Poséidon, offert à ce dieu: SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, s. v. Sacrificium, p. 959.

⁴ KRAPPE, *La genèse des mythes*, 1938, p. 201. En Grèce, les fleuves Achéloüs, Alphée, etc.

⁵ HOFFMANN-KRAYER, s. v. Stier, p. 482.

⁶ On a remarqué que les noms de lieux, en Suisse et ailleurs, dérivés du taureau, sont en relation avec les eaux: HUBSCHMID, AEBISCHER, TSCHUMI, *Jahrb. d. bernischen historischen Museums*, XVII, 1937, p. 83.

⁷ CZARNOWSKI, « L'arbre d'Esus, le taureau à trois cornes et le culte des voies fluviales en Gaule », *Rev. celtique*, XLII, 1925, p. 1; DRIoux, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 74; p. 123, Les eaux; p. 136, Sources sacrées; p. 176.

⁸ PAULY-WISSOWA, s. v. Tarvos Trigaranus, p. 2453, 2456. Dans une statue de Trèves, un homme imberbe à demi-couché devant les pattes du taureau serait un fleuve; la base porte deux poissons: ESPÉRANDIEU, X, n° 7587.

⁹ DRIoux, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 73.

¹⁰ CZARNOWSKI, *Rev. celtique*, XLII, 1925, p. 52. Apollon a peut-être ce même rôle médical sur l'autel de Reims, où il accompagne Mercure, le dieu Cernunnos, le taureau et le cerf: KRUGER, *Germania*, 23, 1939, p. 255 (Heilgott). — Apollon, comme dieu médical en Gaule: DRIoux, p. 19, 22, 32 sq.; en Suisse, STAHELIN, p. 462, 464.

C'est la même signification que l'on donne au taureau aux trois grues sur les autels de Reims et de Paris, où il est associé au dieu Esus; ces monuments se rapportaient sans doute à un culte des arbres et des eaux courantes¹.

Interprétons-nous ainsi le taureau à trois cornes de Martigny, qui évoquerait alors peut-être le fleuve Rhône près duquel la localité est située ?².

* * *

Comme d'autres triades gallo-romaines, le taureau à trois cornes symbolise encore des notions d'abondance, de prospérité matérielle³. La corne d'abondance que porte la déesse féminine entre deux protomés de cet animal, dans le bronze de Moulins, ne signifie-t-elle pas qu'il est un génie bienfaisant ?⁴. C'est l'abondance, comme un flot de monnaies déversées par la bourse de Cernunnos, que se partagent le taureau et le cerf, sur l'autel de Reims, et Mercure, à côté de Cernunnos, est lui-même un dieu de l'abondance. Le relief de Differange signifie une idée analogue: le génie porte une corne d'abondance, et le cerf, près du taureau, vomit des monnaies⁵. Ce rôle de divinité de l'abondance est donc aussi dévolu au dieu-cerf, associé au taureau, et à sa parèdre⁶. Sur l'autel de Saintes, dont les bases sont ornées de trois têtes de taureau, il tient une bourse, source de richesse, et d'un autre côté une déesse assise a une corne d'abondance⁷. Sur un autel de Bordeaux, Tutela à la corne d'abondance est assise, à sa droite est un taureau dont les pattes sont placées sur un petit autel⁸. Que de divinités gallo-romaines



FIG. 45. — Antéfixe de Brumath. Espérandieu, VII, n° 5568.

¹ CZARNOWSKI, *Rev. celtique*, XLII, 1925, p. 1 sq., p. 51 (taureau). — On a pensé aussi que le dieu-cerf Cernunnos et sa déesse parèdre étaient en relation avec le culte des eaux fluviales et fontainières: JULLIAN, *Rev. des ét. anciennes*, 1907, p. 186; pour cet auteur, le type de fleuve à cornes de cerf serait plus spécialement indigène, celui à corne de taureau d'imitation classique, p. 186, note 1.

² Comparer avec le « Renus bicornis », le Rhin, qu'un monument de Bonn représente comme un masque barbu à cornes de taureaux: *Germania romana*, pl. XLII, 3; ESPÉRANDIEU, VIII, n° 6258. — Fig. 45.

³ DRIoux, *Bull. arch. Comm. trav. hist.*, 1926, p. 83: Il serait « comme les autres triades gauloises, comme le tricéphale en particulier, en rapport avec les idées d'abondance et de prospérité matérielle ».

⁴ DRIoux, *ibid.*; Id., *Cultes indigènes des Lingons*, p. 72.

⁵ Voir plus haut, p. 156.

⁶ GASSIES, « Terre mère et déesse cornue », *Rev. des ét. anciennes*, 1906, p. 54; 1907, p. 184; JULLIAN, *ibid.*, 1907, p. 185. Dispatet et dieu cornu: *Pro Alesia*, III, 1916-1917, p. 144.

⁷ ESPÉRANDIEU, II, n° 1319.

⁸ *Ibid.*, II, n° 1073.

symbolisent ces notions d'abondance, de fertilité du sol, et en portent des attributs appropriés¹ !

Le taureau à trois cornes nous apparaîtrait donc comme une divinité à la fois céleste et terrestre, associée au culte des eaux, et apportant aux humains la richesse.

* * *

Les équivalents gréco-latins du taureau à trois cornes.

Quand les Gaulois, auparavant hostiles à l'anthropomorphisme, reçurent des Romains cette conception classique, leurs divinités indigènes persistèrent sous leurs anciennes apparences, ou s'anthropomorphisèrent plus ou moins, ou encore se confondirent avec les dieux gréco-romains, qui doivent en être considérés souvent comme leurs transcriptions. C'est ainsi que, sur l'autel de Reims, Apollon et Mercure qui encadrent le dieu accroupi aux cornes de cerf, en sont les traductions romaines²; que, sur le relief de Differange, le génie à corne d'abondance est celle du cerf et du taureau qui l'accompagnent³. Mais il n'est pas facile de savoir à quel dieu classique correspond tel dieu ou tel symbole indigène.

* * *

Groupons ici les motifs qui sont associés au taureau, à trois cornes ou normal:

Taureau à trois cornes ou triple:

Animaux: oiseau (Skiernes),
bélier (Moulins),
sanglier (bronze Caylus),
cerf (Saintes).

Humains: Apollon (Beire-le-Châtel),
Mars (Madrid),
3 bustes (Maiden Castle),
buste féminin (Moulins).

Symboles: signe en S (Maiden Castle).

Taureau normal:

cygne (Port),
trois grues (Paris, Trèves),
sanglier (Gundestrup),
cerf (Reims, Gundestrup).

Tricéphale (vase de Bavay,
à deux cornes).

trois cercles ponctués (Berlin),
boules (Port, etc.).

* * *

¹ En Suisse: déesse Artio, de Muri, qui tient des fruits sur ses genoux. Cf. *ASAK*, 1863, p. 48, pl. III (de face); pied de meuble de Martigny, musée de Genève, avec buste d'une divinité féminine tenant des fruits devant elle: DEONNA, *Catal. des bronzes figurés*, n° 59; *Revue suisse d'art et d'archéologie*, IV, 1940, pl. 66, n° 11.

² PAULY-WISSOWA, s. v. Mercurius, p. 1004, n° 294; *Germania*, 23, 1939, p. 255. Noter que ce monument offre simultanément trois étapes de l'anthropomorphisation: a) les animaux, cerf, taureau; b) le dieu accroupi, humain, à cornes de cerf; c) les effigies entièrement humaines et classiques d'Apollon et de Mercure.

³ *Germania*, 23, 1939, p. 252, fig. 1.

Taureau. — S. Reinach l'associe à Apollon¹, parce que, sur l'autel de Reims, il est placé du même côté que ce dieu²; les têtes masculines de Beire-le-Châtel, pourvues de trois et quatre cornes, et trouvées avec des taureaux à trois cornes, ont été dénommées Apollon³.

Le taureau serait aussi l'animal de Mercure⁴. L'autel de Trèves, où sa tête voisine avec les trois grues sur l'arbre d'Esus, porte les images de Mercure et d'une divinité féminine, sans doute sa parèdre Rosmerta, et il est dédié à Mercure⁵.

Il est l'attribut de Mars⁶. Sur des stèles de Brumath⁷ (fig. 46) et de Haguenau⁸, un dieu debout, imberbe, casqué, nu à part un manteau attaché à son cou, s'appuie de la gauche sur une lance et pose la main droite en signe de possession sur la tête d'un taureau. Un relief de Beaune montre ce dieu cornu — les cornes ont l'aspect d'un croissant — tenant le torques et s'appuyant de même sur la tête d'un taureau⁹. La stèle de Brumath porte une dédicace au dieu « Medru (?) »¹⁰ qui n'est point Mithra, comme on l'a pensé, mais une divinité indigène assimilée à Mars¹¹.



FIG. 46. — Stèle de Brumath. Espérandieu, VII, n° 5549.

Un fragment d'autel de Bonn, dédié à Mars par Lucius Valerius Sabinus, est orné d'un taureau marchant à droite¹². Enfin, nous avons vu que Mars, dans la statuette de Madrid, porte le casque à triple corne de taureau et un taureau sur sa cuirasse, et que le vase semainier de Bavay donne pour mardi, jour de Mars, un buste tricéphale à deux cornes de cet animal.

¹ Apollon gallo-romain: DRIoux, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 18, Apollon.

² REINACH, *Cultes*, III, p. 176.

³ Voir plus haut, p. 146.

⁴ PAULY-WISSOWA, *Realencyclopädie*, s. v. Mercurius, p. 1013; REINACH, *Cultes*, III, p. 174-175, admet une relation entre le Tarvos Trigaranus et Mercure, mais ajoute: « bien que je ne connaisse pas un seul exemplaire certain de l'association du Mercure gaulois avec un taureau ».

⁵ PAULY-WISSOWA, s. v. Mercurius, p. 1014, n° 46; ESPÉRANDIEU, n° 4929.

⁶ DRIoux, p. 34, Mars.

⁷ ESPÉRANDIEU, VII, n° 5549.

⁸ *Ibid.*, n° 5560.

⁹ BULLIOT et THIOLLIER, *Mission et culte de saint Martin*, p. 121, fig. 59; REINACH, *Bronzes figurés*, p. 194.

¹⁰ CUMONT, *Rev. celtique*, XXV, 1904, p. 49; FORRER, *Der Mithras Heiligtum von Königshofen*, p. 108, pl. XXVIII, 2; REINACH, *Bronzes figurés*, p. 194; ROSCHER, *Lexikon*, s. v. Medru, Medyzis.

¹¹ PAULY-WISSOWA, s. v. Medru.

¹² ESPÉRANDIEU, VIII, n° 6215.

Grues. — Les grues, unies au taureau sur les autels de Paris et de Trèves, sont consacrées à Mercure¹, et la dédicace de Cologne, qui mentionne une offrande au dieu aux deux grues, est faite à Mercure².

Bélier. — Il n'est guère besoin de rappeler que le bélier, associé au taureau à trois cornes³ dans le bronze de Moulins, est l'animal de Mercure, comme l'est sans doute aussi le serpent à tête de bélier que tient le dieu celtique accroupi⁴.

Sanglier. — Le sanglier, que le bronze Caylus pourvoit de trois cornes de taureau, ne semble pas avoir d'équivalent précis parmi les dieux classiques. Il évoque des idées d'abondance, comme le taureau qu'il accompagne sur le vase de Gundestrup: il est en effet représenté en relief sur le socle d'une figurine de terre cuite gallo-romaine, déesse-mère de l'abondance⁵.

Cerf. — Si le cerf est en Grèce l'attribut d'Apollon⁶, il paraît être en Gaule celui de Mercure, près duquel il est placé sur l'autel de Reims⁷. Cernunnos accroupi, à ramure de cerf, tient la bourse qui est l'emblème du dieu romain⁸.

Tricéphale. — Le tricéphale s'apparente à Mercure⁹, qui est lui-même tricéphale, parfois quadricéphale¹⁰; il en porte les attributs, bourse¹¹, tête de bélier, coq¹², tortue¹³. Cependant, nous avons vu que Mars peut être aussi tricéphale¹⁴.

¹ PAULY-WISSOWA, s. v. Mercurius, p. 1013; *Rev. arch.*, 1939, II, p. 36, note 1.

² *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1926, p. 152.

³ La tête du taureau est souvent unie à celle du bélier sur des autels gallo-romains, comme animaux du sacrifice. ESPÉRANDIEU, II, n° 1058 (Lectoure), nos 1070, 1071 (Bordeaux), n° 1582 (Limoges); III, nos 1738, 1739, 1740. Taureau et bélier entiers, affrontés, *ibid.*, I, n° 467.

⁴ PAULY-WISSOWA, s. v. Mercurius, p. 1014; REINACH, *Bronzes figurés*, p. 195, Le serpent à tête de bélier (liste).

⁵ TUDOT, *Collection de figurines*, p. 32, fig., pl. 33: « le seul exemple que nous connaissons d'attributs placés sur le socle d'une Mérée ».

⁶ PAULY-WISSOWA, s. v. Apollon, p. 110.

⁷ REINACH, *Cultes*, III, p. 176.

⁸ Autels de Reims, de Saintes, ESPÉRANDIEU, II, n° 1319. Kruger rapporte le cerf à Cernunnos-Silvain-Dispater, *Germania*, 23, 1939, p. 255.

⁹ PAULY-WISSOWA, s. v. Mercurius, p. 997, C, 1000, 1001; REINACH, *Cultes*, I, p. 73; III, p. 161 sq., Mercure tricéphale; JULLIAN, *Hist. de la Gaule*, VI, 1920, p. 31, note 2; *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1930, p. 200.

¹⁰ Mercure quadricéphale, bronze gallo-romain de Bordeaux, debout, nu, tenant bourse et caducée: BABELON-BLANCHET, *Catal. des bronzes de la Bibliothèque nationale*, p. 158, n° 362; BLANCHET, *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1895, p. 86-88.

¹¹ PAULY-WISSOWA, s. v. Mercurius, p. 997, C, nos 222-233.

¹² Cipse de Soissons; au-dessous du tricéphale, tête de bélier et coq: BLANCHET, *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1930, p. 199, fig.; *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1938, p. 165, fig. 3.

¹³ Cipse de Soissons.

¹⁴ Voir plus haut, p. 147, vase semainier de Bavay.

Symboles aniconiques. — Le signe en S, que forme la queue du taureau à trois cornes de Maiden Castle est, nous l'avons dit, l'attribut fréquent du Jupiter gallo-romain; les trois cercles ponctués, les boules, ont aussi une signification céleste¹. Une statuette bien connue de Jupiter unit au dieu humain trois de ses attributs: rouelle, signe en S, foudre². Peut-être est-ce lui qu'il faut reconnaître sur des stèles de Vienne, très grossières³: un personnage nu, debout, lève le bras droit⁴, sa tête est surmontée d'une rosace, équivalent de la rouelle ou du cercle ponctué, et d'un quadrupède qui est sans doute un taureau⁵.

* * *

Le taureau et les motifs auxquels il s'unit semblent donc correspondre à plusieurs divinités gréco-romaines, Apollon, Mars, Jupiter, surtout Mercure. On ne peut donc identifier le taureau sacré à un seul dieu classique⁶.

Cette diversité signifie-t-elle que ces dieux romains, et par suite le taureau, correspondent à plusieurs divinités indigènes? Pas nécessairement, car le dieu celtique peut avoir plusieurs substituts romains. Inscriptions et monuments présentent souvent ces derniers par couples, ce qui n'est assurément pas fortuit, mais suppose une parenté de nature, de fonctions entre eux et le dieu celtique dont ils sont les remplaçants: Mercure-Apollon⁷, Mercure-Vulcain, Mercure-Mars, Mars-Silvain, etc.⁸. Ces couples peuvent se présenter isolés; ils peuvent aussi accompagner l'image du dieu indigène qui se manifeste en eux. C'est ainsi que, sur l'autel de Reims, Cernunnos à cornes de cerf, accroupi, est encadré par Apollon et Mercure, qui le répètent sous ses formes romaines⁹; on remarquera que dans ce cas la place d'honneur, le centre, est accordée souvent au dieu indigène¹⁰.

On peut donc interpréter les figures humaines qui accompagnent parfois le taureau à trois cornes comme ses transcriptions anthropomorphiques. Dans le bronze de Maiden Castle, elles sont étroitement associées à l'animal, et les trois

¹ Voir plus haut, p. 150.

² REINACH, *Bronzes figurés*, p. 33, n° 5, fig.; RENEL, p. 258, fig. 26.

³ ESPÉRANDIEU, I, n° 829.

⁴ Le Jupiter précité lève le bras droit muni du foudre.

⁵ Sur une autre stèle, ESPÉRANDIEU, I, n° 411, le même personnage tient un serpent dans la droite, un quadrupède indéterminé dans la gauche; au-dessus de lui, deux animaux, peut-être sanglier et mulet. On notera que ces stèles ont été trouvées près d'une source (voir plus haut la relation du taureau avec les sources).

⁶ PAULY-WISSOWA, s. v. Tarvos Trigaranus, p. 2456.

⁷ *Ibid.*, s. v. Mercurius, p. 1014, ex.

⁸ *Germania*, 23, 1939, p. 258-259, ex.

⁹ *Ibid.*, p. 255.

¹⁰ Autels de Reims, de Saintes, de Vandœuvre; relief de Beaune, tricéphale au centre, avec Pan et dieu nu: ESPÉRANDIEU, n° 2083; PAULY-WISSOWA, s. v. Mercurius, p. 298, n° 217.

bustes semblent jaillir de sa queue¹. Mais il est difficile de donner des dénominations romaines à cette triade².

* * *

Le dieu celtique du taureau à trois cornes.

Quel est la divinité celtique qui se cache sous les aspects du taureau à trois cornes et qui s'assimile à Mars, Mercure, Apollon ? Les textes anciens disent que la divinité la plus vénérée en Gaule est Mercure³, et l'un des plus grands dieux gaulois est Teutatès. Les scolies de Lucain identifient Teutatès tantôt à Mercure, tantôt à Mars, et les auteurs modernes discutent : Teutatès est-il le Mercure gaulois, Esus étant Mars ? Teutatès est-il Mars, Esus étant Mercure ?⁴. Il est difficile de connaître la forme romaine qu'il prend, et peut-être en prend-il plusieurs⁵. Il est Mercure⁶ ; il est aussi Mars⁷, Silvain⁸. Mais Teutatès peut être aussi Hercule⁹. Ainsi ces divers noms romains ramènent à Teutatès, comme les formes figurées qui leur sont attribuées : le cerf à Silvain¹⁰, le taureau à Mars¹¹, Mercure, Apollon, le bélier à Mercure.

¹ BLANCHET, *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1939, p. 313 : « Cette triade s'accorde vraisemblablement avec les trois cornes du taureau ».

² Un buste masculin, un féminin, le troisième privé de sa tête. Peut-on songer, pour les deux premiers, à Mercure et Rosmerta sa parèdre, souvent unis sur les monuments ? PAULY-WISSOWA, s. v. Rosmerta ; s. v. Mercurius, p. 1102, D (liste) ; RENEL, p. 307 ; DRIOUX, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 13. Sur l'autel de Trèves, le taureau aux trois grues, équivalent du taureau à trois cornes, est uni à Esus, Mercure, Rosmerta.

³ PAULY-WISSOWA, s. v. Mercurius, p. 1008, F, 982, n° 2 ; RENEL, p. 300.

⁴ Sur cette discussion, PAULY-WISSOWA, s. v. Teutatès ; Mercurius, p. 993, XXIII ; Esus ; ROSCHER, *Lexikon*, s. v. Teutatès ; RENEL, p. 259 ; *Germania*, 23, 1939, p. 257.

⁵ PAULY-WISSOWA, s. v. Mercurius, p. 1014 ; ROSCHER, Teutatès, p. 438 ; DRIOUX, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 64, Le syncrétisme ; RENEL, p. 260 ; *Rev. arch.*, 1939, II, p. 148.

⁶ *Germania*, 23, 1939, p. 257.

⁷ JULLIAN, *Hist. de la Gaule*, VI, p. 33 : « Mercure et Mars étaient d'ordinaire deux interprétations différentes du dieu principal » ; ID., *Recherches sur la religion gauloise*, p. 11 ; DRIOUX, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 35 ; ROSCHER, Teutatès, p. 438.

⁸ C'est pourquoi Silvain est identifié à Mars : une statuette de Géromont en Belgique, qui représente un Mars nu, casqué, est dédiée à Silvanus Sinquas, *Germania*, 23, 1939, p. 256. Mars Intarabus est figuré en Silvain ; ailleurs Cocidius est figuré en Mars et une inscription le dénomme deus Silvanus Cocidius, *ibid.*, p. 256-257.

⁹ JULLIAN ; ROSCHER, s. v. Teutatès, p. 438 ; DRIOUX, p. 55.

¹⁰ *Germania*, 23, 1939, p. 256.

¹¹ *Ibid.*

Le taureau à trois cornes serait l'image de Teutatès¹, comme les associations qu'il présente, et que nous avons relevées plus haut². Mais ce sont là des déductions discutables, dont on ne se dissimule pas la fragilité.

* * *

Quoi qu'il en soit, le taureau à trois cornes de Martigny, qui recevait sans doute un culte dans le bâtiment du Forum où ses débris furent retrouvés, est un document de toute importance, non seulement pour l'histoire de l'art national en Suisse romaine, mais pour celle de la religion gallo-romaine dans notre pays, continuatrice de la religion gauloise.

* * *

III. LE PORTRAIT HELVÈTE DE PRILLY.

Prilly, localité de la commune de Romanel, dans le canton de Vaud, à deux kilomètres et demi de Lausanne, a fourni quelques objets de la fin de la période de la Tène, des temps romains, et les vestiges d'une villa romaine³. Au XVIII^e siècle, à une date qui varie suivant les auteurs⁴, on découvrit, en construisant l'église, la belle tête en bronze, de grandeur naturelle⁵, aujourd'hui au Musée historique de Berne, qui a été souvent reproduite, mais de façon défectueuse, et qui mérite mieux que les commentaires succincts de jadis⁶ (*pl. I-II*). M. Lantier en a donné la description la

¹ *Germania*, 23, 1939, p. 258.

² Bélier (de Mercure, bronze de Moulins); Mars au casque à trois cornes (bronze de Madrid); sanglier à trois cornes (bronze Caylus, *Germania*, 23, 1939, p. 257-258); tricéphale à cornes de taureau, vase de Bavay, Mars, attribué à Teutatès, ROSCHER, Teutatès, p. 457; contesté par PAULY-WISSOWA, p. 1153-1154; symboles aniconiques du Jupiter gaulois, etc.

³ VIOLLIER, *Carte archéologique du canton de Vaud*, 1927, s. v. Prilly, p. 292. Statuette d'Abondance, au musée de Berne, *ASAK*, 1913, p. 186. — *Presliacus*, en 976-977, nom dérivé d'un gentilice romain, peut-être *Praecilius* ou *Precilius*: *Dict. hist. et biogr. suisse*, s. v. Prilly.

⁴ 1701: *Rev. arch.*, 1903, II, p. 414; DEONNA, *ASAK*, XV, 1913, p. 33, n° 18; LANTIER, *Monuments Piot*, 31, 1930, p. 25 (d'après Deonna). — 1704: *Verzeichniss*, etc., 1846, p. 54, n° 12. — 1765: MOTTAZ, *Dict. hist. et géogr. du canton de Vaud*, II, 1915, s. v. Prilly; VIOLLIER, *l. c.*

⁵ Hauteur, avec le cou: 0,265; la tête seule, du menton au sommet du crâne: 0,205.

⁶ Bibliographie: *Verzeichniss der auf dem Museum der Stadt Bern aufbewahrten antiken Vasen und römisch-keltischen Altertümer*, Berne, 1846, p. 54, n° 12; TROYON, « Monuments de l'antiquité de l'Europe barbare », *Mém. Soc. hist. de la Suisse romande*, XXV, 1868, p. 516; BONSTETTEN, *Carte arch. du canton de Vaud*, 1874, p. 36; VULLIÉTY, *La Suisse à travers les âges*, p. 61, fig. 151; MOTTAZ, *Dict. hist., géogr. et statistique du canton de Vaud*, II, 1915, s. v. Prilly; *Rev. arch.*, 1903, II, p. 414; DEONNA, *ASAK*, XV, 1913, p. 33, n° 18, pl. V-VI; Id., *Genava*, XII, 1934, p. 117, 120, note 7, référ.; ESPÉRANDIEU, *Recueil de bas-reliefs, etc., de la Gaule romaine*, VII, p. 84, n° 5383; VIOLLIER, *Carte arch. du canton de Vaud*, 1927, p. 292, s. v. Prilly; LANTIER, *Fondation Piot, Monuments et mémoires*, 31, 1930, p. 25 sq., fig. 1; GANTNER, *Hist. de l'art en Suisse*, fasc. 1, p. 13, fig. 12. — Moulage au Musée d'Art et d'Histoire, Genève, n° 5133.

plus détaillée, que nous nous bornons à répéter: «un portrait de jeune homme, dont les cheveux, ... disposés en calotte sur le sommet du crâne et séparés en arrière par une raie médiane, sont ramenés sur les côtés en grosses mèches collées. En avant des oreilles, sortant de l'épaisseur de la chevelure, deux courtes mèches se mêlent aux frisures d'une barbe naissante. Celle-ci est faite de favoris qui ne descendent pas au delà des joues, et d'une moustache. Les traits du visage sont empreints d'un réalisme et d'une individualité bien marqués. Le nez, pincé à la racine et busqué à l'arête, s'élargit à la base et s'arrondit à la pointe; la bouche est épaisse, la lèvre inférieure en retrait, le menton, creusé en son milieu, plat et fuyant. Les yeux, dont les pupilles ne sont pas incisées, s'enfoncent dans de profondes orbites surmontées de sourcils indiqués par des stries parallèles». Il ne faut attacher aucune importance au fait que les pupilles ne sont pas incisées¹: les orbites ont été remplies de plâtre teinté en brun², mais devaient être originellement vides, et les yeux devaient être rapportés en une matière brillante, pâte de verre, émail, pour simuler le regard, comme c'est souvent le cas dans les statues en bronze³.

* * *

La tête avait été jadis adaptée à un buste en bois peint, qui en faussait les proportions et le caractère⁴ et qui a été heureusement supprimé. Plutôt qu'un buste, elle devait surmonter une statue en pied, debout. Nous ne donnerons pas à ce jeune homme la nudité idéale que les Romains ont acceptée des Grecs pour certains de leurs portraits. Les Gallo-Romains ne l'apprécient guère; ils ne l'utilisent que dans leurs copies de prototypes gréco-romains, mais, dans leurs œuvres de facture et de motifs indigènes, ils ne l'accordent pas plus à leurs dieux qu'à leurs mortels, toujours vêtus⁵. Représentons-nous donc ce personnage, habillé, non pas à la mode gauloise — appartenant assurément aux classes supérieures de la société helvète, plus romanisées que les classes populaires, il devait considérer de bon ton d'imiter la mode des vainqueurs — mais amplement drapé à la romaine dans sa toge, comme le sont de nombreuses statues romaines⁶ et gallo-romaines⁷, par exemple

¹ On sait que l'incision des yeux peut fournir un critère chronologique dans l'art romain; elle n'est pratiquée qu'à partir de l'époque d'Hadrien.

² *Verzeichniss*, p. 55.

³ Il en est ainsi pour la tête gauloise en bronze de l'ancienne collection Danicourt, jadis à Péronne: *RA*, 1880, III, pl. XIII-XIV; ESPÉRANDIEU, IX, n° 7055; pour le buste d'Alésia: *Monuments Piot*, XI, 1913, pl.; ESPÉRANDIEU, IX, n° 7130.

⁴ *Verzeichniss*, p. 55. Voir cet ensemble grotesque: VULLIÉTY, p. 6, fig. 151.

⁵ On sait que la nudité idéale est une invention hellénique, acceptée par Rome, mais qui rencontre partout ailleurs de vives résistances.

⁶ Ex. WEST, *Römische Porträtplastik*, 1933, pl. XLIX sq.

⁷ Ex. statue gallo-romaine trouvée à Genève, Musée d'Art et d'Histoire, n° 534; DEONNA, *Pierres sculptées de la vieille Genève*, p. 43, n° 141, fig.



Pl. I. — Tête en bronze de Prilly. Musée de Berne (d'après le moulage du Musée de Genève).



Fig. 47. — Statue funéraire d'Ingelheim.

cette statue funéraire d'Ingelheim, au musée de Wiesbaden¹ (fig. 47), où le défunt a des traits nettement indigènes, et porte la même coiffure que la tête de Prilly.

* * *

La statue était-elle honorifique ? Ce personnage paraît bien jeune, une vingtaine d'années au plus, pour avoir déjà mérité cette distinction dans l'exercice de fonctions officielles. Peut-être était-elle funéraire, comme celle d'Ingelheim que nous venons de citer.



Fig. 48-51. — Têtes italo-étrusques.

Tête d'Este, POULSEN, *Probleme der röm. Ikonographie*, pl. V, 6. — Tête de Florence, *ibid.*, pl. XI, 12. — Tête de Fiesole, *ibid.*, pl. IX, 10. — Tête Wyndham Cook, *ibid.*, pl. XII, 13.

* * *

raie médiane, descendent du sommet du crâne sur le front, où ils sont coupés net en arc de cercle. En Italie, cette coiffure trouve des prototypes dans des portraits italo-étrusques (fig. 48-52), d'époque hellénistique², par exemple



Fig. 52. — Tête italo-étrusque, West, pl. VII, 20.



Fig. 53-54. — Tête d'Auguste, Musée de Genève. — Tête du dit Drusus de Naples, Bernoulli, II, 1, pl. VII-VIII.



¹ Schumacher *Festschrift*, 1930, p. 270, pl. 25 b. Epoque claudienne.

² Etudiés, au point de vue de leur coiffure, par POULSEN, *Probleme der römischen Ikonographie*, 1937, p. 8, Bildnisse mit Flockenhaaren; p. 11, Datierung dieser Haartracht; p. 19, Weiterbildung und Varianten der Flockenhaare.

dans des têtes masculines en bronze de Florence, au IV^e siècle¹, de Fiesole², vers 220 av. J.-C., et d'autres encore étroitement apparentées aux précédentes³; puis à la fin de la république⁴, au début de l'époque impériale, sous Auguste⁵ et ses successeurs immédiats⁶ (fig. 53-54). Sur ces monuments toutefois, les mèches gardent de la souplesse, de la fantaisie et du désordre, et ne décrivent pas sur le front un arc de cercle régulier. Elles se schématisent plus tard⁷, déjà sur des têtes de l'époque



FIG. 55. — Tête de jeune homme, Latran, West, pl. LVIII, n° 251.



FIG. 56. — Tête de cocher de cirque, West, pl. LVIII, n° 255.



FIG. 57-59. — Chevelure de l'époque trajane, POULSEN, *Greek and roman portraits in english Country Houses*, n° 49. — *Ibid.*, n° 50. — *Ibid.*, n° 55.

¹ POULSEN, pl. XI, fig. 12; WEST, *Römische Porträtplastik*, 1933, p. 18, pl. IV, 1.

² POULSEN, pl. IX, 10; WEST, p. 21-22, pl. V, n° 14.

³ Tête d'Este, très primitive, POULSEN, pl. IV, nos 4-5; tête votive en terre cuite, Vatican, fin du III^e siècle, POULSEN, pl. VIII, n° 9; WEST, p. 27, pl. VII, 20; tête de Lanuvium, POULSEN, p. 9, fig. 6; tête de l'ancienne collection Wyndham Cook, *ibid.*, pl. XII, n° 13, etc.

⁴ PAULY-WISSOWA, s. v. Haartracht, p. 2146.

⁵ Portraits d'Auguste et de personnages de son temps.

⁶ POULSEN, *Greek and Roman Portraits in English Country Houses*, 1923, p. 54, n° 30; p. 55, n° 31 (Rossie Priory, têtes de jeunes garçons, début de l'époque impériale); *Id.*, *Ikonographische Miscellen*, 1921, p. 46, n° 2, pl. 21 (tête de jeune garçon, Philadelphie, début de l'époque impériale); la rapproche des têtes de Rossie Priory et de Sion House, ainsi que d'une tête juvénile du Musée de Genève; sur cette dernière, en dernier lieu: *Genava*, XVIII, 1940, p. 100; DELBRÜCK, *Antike Porträts*, pl. 37 a (tête de jeune garçon, dit Marcellus); pl. 37 b (tête dite de Néron enfant); BERNOULLI, *Römische Ikonographie*, II, 1, p. 171, pl. VII-VIII (dit Drusus de Naples, époque claudienne); *Röm. Mitt.*, 37, 1912, p. 204-205, fig. 3-4 (tête d'époque claudienne); etc.

⁷ Sur cette mode et son évolution: LANTIER, *Monuments Piot*, 31, 1930, p. 28 sq., ex.



FIG. 60. — Portrait de Trajan, Arndt-Amelung, *Einzelaufnahmen*, n° 4018.

claudienne¹ (fig. 55-56), mais ce n'est qu'au temps de Trajan qu'elles prennent l'apparence qu'elles ont sur la tête de Prilly et s'assemblent en une sorte de calotte, arrêtée net sur le front. Cette coiffure est portée par l'empereur lui-même² (fig. 60), par des adultes³, et des jeunes garçons⁴ (fig. 57-59). On en trouve de très nombreux exemples à cette époque, aussi bien dans les provinces romaines qu'en Italie même. Elle semble avoir été abandonnée après Trajan, mais elle reparait plus tard, au IV^e siècle et aux siècles suivants⁵ (fig. 61).

¹ Tête de jeune homme, Latran: WEST, p. 212, pl. LVIII, n° 251. — Tête de cocher de cirque: *ibid.*, n° 255; HEKLER, *Portraits antiques*, pl. 194 a.

² BERNOULLI, II, p. 2, pl. XXV-XXVII (XXVII: ARNDT-AMELUNG, *Einzelaufnahmen*, n° 4018); DELBRÜCK, *Antike Porträts*, pl. 41; POULSEN, « Römische Porträts in der Ny-Carlsberg Glyptothek », *Röm. Mitt.*, XXIX, 1914, pl. III-IV, etc. Sur les portraits de Trajan, en dernier lieu: GROSS, *Bildnisse Trajans*, Berlin, 1939.

³ POULSEN, *Greek and Roman Portraits in English Country Houses*, p. 68, n° 50 (buste d'officier romain, Ince Blundel Hall); p. 68, n° 49 (tête de vieux Romain); WEST, p. 192, pl. XLVIII, 214 (tête d'époque trajane, sur une statue du temps de Tibère, Louvre); LAWRENCE, *Classical Sculpture*, pl. 142 (buste de Naples); HEKLER, *Portraits antiques*, pl. 233.

⁴ POULSEN, *Greek and Roman Portraits in English Country Houses*, p. 73, n° 55; p. 74, nos 56 et 57; *Id.*, *Sculptures antiques des musées de province espagnols*, 1933, pl. 30, note 4, fig. 38-39 (Palma); STRONG, *La scultura romana*, II, p. 383, fig. 229 (Vatican).

⁵ LANTIER, *Monuments Piot*, 31, 1930, p. 29, ex.; *Hellas und Rom*, p. 445, fig. (Julien, monnaie de Vienne); BERNOULLI, II, p. 3, pl. LIII a, Julien, Louvre, IV^e s.); *Antike Plastik, Festgabe Amelung*, p. 155, fig. 4 (tête de Dresde, époque constantinienne. — Tête de Valentinien I (364-392), Florence, HEKLER, *Portraits antiques*, pl.



FIG. 61. — Tête de l'empereur Julien, Bernoulli, II, 3, pl. LIII a.



FIG. 62. — « Favoris ». Aurige de Delphes, V^e s. av. J.-C.



FIG. 63. — « Favoris ». Peinture de vase d'Euphronios, V^e s. av. J.-C.



FIG. 64. — « Favoris ». Héraklès, terre cuite d'Agri-gente, V^e s., Marconi, *Agri-gente*, fig. 135.



FIG. 65. — « Favoris ». — Mars de Todi, vers 300 av. J.-C., *Röm. Mitt.*, 43, 1928, pl. 13.

Les « favoris » des joues, accompagnant un menton glabre, sont un détail qui n'est pas fréquent (fig. 62-70). Nous en connaissons cependant déjà des exemples en Grèce dans la peinture de vases à figures rouges de style sévère et dans la statuaire du deuxième quart du Ve siècle, mais il disparaît ensuite¹ jusqu'à l'époque hellénistique²; on le voit sur la belle statuette en bronze de Mercure trouvée à Vidy, œuvre romaine qui s'inspire d'un prototype hellénique du Ve siècle³; en Italie, sur le Mars de Todi, œuvre étrusque qui, vers 300, dénote aussi l'imitation de modèles grecs analogues⁴. Le portrait romain en donne des exemples à la fin de la République et au début de l'Empire⁵; il est abandonné ensuite pour ne reparaitre que vers le III^e siècle de notre ère⁶.



FIG. 66. — « Favoris »,
Portrait romain,
tête d'Auguste, Brusin,
Gli scavi di Aquileia,
109, fig. 64.

* * *

Quant à l'incision des sourcils, sans être un trait constant, elle est usuelle dans la plastique en bronze à diverses époques, et souvent aussi dans celle de marbre.

* * *

La disposition typique de la chevelure a conduit Lantier à dater la tête de Prilly, non pas de l'époque augustéenne⁷,

307 b; de Valens ou de Valentinien I, *ibid.*, pl. 305 b. — Dans la seconde moitié du Ve siècle, tête dite de Magnus Decentius, Capitole: DUCATI, *Arte classica*, p. 767, fig. 902; STRONG, *Art in ancient Rome*, II, p. 194, fig. 556; LANTIER, p. 29. — Buste de Romain inconnu, Louvre, même date: HEKLER, *Portraits antiques*, pl. 308 b. — Gemme d'Alaric, roi des Wisigoths, Ve siècle, HELLAS und ROM, *Propyläen Kunstgeschichte*, p. 455, fig.; *Mainzer Zeitschrift*, XXXV, 1940, pl. V, C. — Tête de Sofia, voir plus loin, fig. 93.



FIG. 67. — « Favoris »,
Portrait romain,
tête de Néron, Hekler,
Portraits antiques,
pl. 183.



FIG. 68. — « Favoris »,
Portrait romain,
tête du dit Drusus
de Naples, Bernoulli,
II, 1, pl. VIII.

¹ DEONNA, « Mercure, statuette en bronze de Vidy », *Rev. hist. vaudoise*, 1940, p. 18, ex.

² Démétrios I, bronze, musée des Thermes, DELBRÜCK, pl. 30.

³ DEONNA, fig. 4-5.

⁴ *Ibid.*, p. 22.

⁵ Cf. *DA*, s. v. Barba, p. 670. Têtes d'Auguste jeune: *Röm. Mitt.*, 55, 1940, p. 39, fig. 3 (bronze d'Azaila); p. 41, fig. 5-6 (d'Aquilée; Brusin, *Gli scavi di Aquileia*); pl. 2 (de Rome et de Vérone). Camée d'Auguste, Vienne, DELBRÜCK, pl. 59, n° 4; dit Drusus, Naples, époque claudienne, BERNOULLI, II, 1, pl. VIII. Monnaie de Jules César: *DA*, Barba, p. 670, fig. 788.

⁶ Geta (211-212): BERNOULLI, II, p. 3, pl. XXII b. — Elagabale (218-222): *ibid.*, pl. XXV; DELBRÜCK, pl. 51. — Alexandre Sévère (222-235): BERNOULLI, II, 3, pl. XXVIII; *Antike Plastik, Festgabe Amelung*, p. 146 sq., fig. 2. — Gordien III (238-244): HEKLER, *Portraits antiques*, pl. 292, Rome.

⁷ Comme je l'avais dit: *ASAK*, I, c.

mais de l'époque trajane¹, et ce serait le style du I^{er} siècle que dénote son modelé habile et nuancé. Toutefois, l'agencement de la chevelure n'est pas un argument décisif, puisqu'on le trouve à Rome avant Trajan déjà, et bien après lui, puisqu'il n'est pas exclusivement romain, mais fréquent ailleurs à des dates très diverses; la présence des favoris et de la moustache non plus, puisque nous en avons des exemples avant Trajan et après lui².

* * *

Le sol de la Suisse a livré plusieurs portraits romains³. Celui-ci est le seul de la grande plastique en bronze qui soit



FIG. 69. — « Favoris »,
Portrait romain,
tête d'Elagabale, Ber-
noulli, II, 3, pl. XXV.

¹ C'est la date que lui donne LANTIER, *Monuments Piot*, 31, 1930, p. 27-28.

² Cf. entre autres la belle tête de Gordien III (238-244), à Rome, avec favoris et moustache naissante, mais autre disposition de la chevelure: HEKLER, *Portraits antiques*, pl. 292.

³ Ex. Portraits virils: Tête barbue, Commode, trouvée, dit-on, à Soleure (la provenance n'est pas certaine), TATARINOFF, *ASAK*, 1902, p. 130, pl. VIII; ESPÉRANDIEU, *Recueil*, VII, n° 5434. Actuellement au Musée national de Zurich, *Jahresbericht*, Musée national, 1937, p. 522, n° 37; *Rapport Soc. suisse de préhistoire*, 30, 1938, p. 115, pl. XIII. — Buste en or de Marc-Aurèle trouvé à Avenches: en dernier lieu, SCHAZMANN, « Buste en or représentant l'empereur Marc-Aurèle trouvé à Avenches en 1939 », *Revue suisse d'art et d'arch.*, II, 1940, p. 69. — Petit buste en bronze, provenant d'Avenches, Musée de Berne: DEONNA, *ASAK*, 1913, p. 34, n° 19, fig. 8; SIMONETT, *Die Bronzestuetten der Schweiz*, p. 50, n° 11, fig. 12, réf. — Tête masculine, imberbe, en pierre, d'Avenches, grossière: ESPÉRANDIEU, VII, n° 5404: « certainement un portrait, probablement du I^{er} siècle ». — Tête masculine barbue, même provenance, grossière: *ibid.*, n° 5413: « probablement un portrait ». — Tête masculine barbue: *ibid.*, n° 5422. — Tête trouvée à Magden en 1821, Musée d'Aarau, aurée, portrait d'empereur, Domitien selon Bronner, Tibère selon Rochholz, époque incertaine: ESPÉRANDIEU, VII, n° 5452.



FIG. 70. — « Favoris »,
Portrait romain,
tête d'Alexandre Sévère,
Bernoulli, II, 3, pl. XXVIII.

Portraits féminins: Buste d'Avenches, au Musée de Neuchâtel: *ASAK*, VI, 1888-1891, pl. VIII, n° 6; DEONNA, *ibid.*, 1911, p. 141, fig. 4; ESPÉRANDIEU, *Recueil*, VII, n° 5428; GANTNER, *Histoire de l'art*, p. 13, fig. 14. — Buste d'Avenches: DUNANT, *Guide illustré*, p. 33. — Tête de jeune fille, Avenches, probablement un portrait: ESPÉRANDIEU, VII, n° 5400. — Portrait d'impératrice, sans doute Julia Domna, trouvé à Nyon en 1939: *Ur-Schweiz*, III, 1939, nos 3-4, p. 57, fig. 30.

La statuette en bronze de Mercure assis, provenant d'Ottenhusen, au Musée de Lucerne, n'a pas, comme on l'a dit, les traits de Trajan: STAHELIN, *Die Schweiz in römischer Zeit*, p. 434, fig. 119; SIMONETT, p. 82, n° 35, fig. 36, réf.; GANTNER, p. 17; SCHAZMANN, *Rev. suisse d'art et d'arch.*, II, 1940, p. 80.

On a reconnu à tort des portraits dans les têtes féminines et barbues qui ornent des modillons d'Avenches, de technique fort grossière. ESPÉRANDIEU, VII, nos 5401, 5402: « l'hypothèse de portraits de Sabine, femme d'Hadrien, n'est pas soutenable »... « On a considéré ces têtes, bien à tort, comme des portraits d'Hadrien ».

La tête féminine de Martigny, au Musée de Genève, n'est sans doute pas un portrait réaliste,

parvenu jusqu'à nous, et il est aussi le plus beau de tous. Mais d'autres titres encore lui donnent droit à notre intérêt.

* * *



FIG. 71. — Figurine en terre cuite, Berne, ASAK, 1909, pl. I.

Il n'est point, comme les autres, celui d'un Romain¹ — on avait même prononcé jadis le nom de Marc-Aurèle², — mais, comme on l'a plus d'une fois reconnu³, celui d'un jeune helvète, qui a voulu « se faire représenter à la romaine »⁴. L'artiste a rendu avec fidélité, non seulement les traits individuels de son modèle, mais aussi ceux de sa race. Lui-même n'est sans doute pas un Romain, mais un Gallo-Romain, peut-être originaire de notre pays. Elève des bronziers gréco-romains, il met en pratique leurs enseignements, leur technique habile, qui sait modeler avec précision un visage humain, leur sens du portrait, leur goût pour la grande statuaire, autant de traits qui font défaut aux artistes indigènes avant l'influence romaine. Et cependant, il n'a pas renoncé entièrement à certains procédés de

facture qui sont propres à ces derniers et qu'ils tiennent de leur ascendance celtique. C'est précisément par ce mélange de traditions classiques et nationales que son œuvre s'impose à notre attention.

* * *

Le crâne est faiblement développé dans le sens antéro-postérieur⁵, si bien que de l'occiput on passe presque sans transition à la nuque et au cou; le cou est épais; le visage est large, trapu, osseux et dur, avec des pommettes saillantes; le nez s'élargit à la base et s'aplatit très fortement à l'arête, ce qui lui donne une apparence

comme je l'avais écrit, et comme le répètent Espérandieu (« certainement un portrait ») et Gantner, mais tout au plus un portrait idéalisé. J'y verrai plutôt une tête isiaque. DEONNA, ASAK, 1911, p. 137, pl. XI; ID., Musée de Genève, *Catalogue des marbres antiques*, p. 108, n° 132, référ.; ID., *Genava*, IX, 1931, p. 93, fig. 9 (isiaque); ESPÉRANDIEU, *Recueil*, VII, n° 5382.

¹ VIOLLIER, p. 292: « portrait d'un Romain ».

² *Verzeichniss*, p. 55; MOTTAZ, *Dict. hist., géogr. et statistique du canton de Vaud*, II, p. 495. Est-il nécessaire de dire que ces traits n'ont rien de commun avec ceux de l'empereur Marc-Aurèle, qui nous est connu en Suisse par le buste en or d'Avenches ?

³ *Rev. arch.*, 1903, II, p. 414: « portrait de quelque seigneur helvète »; LANTIER, *Monuments Piot*, 31, 1930, p. 26: « jeune chef helvète »; BAUD-BOVY, *L'art en Suisse*, p. 74: « il est impossible de ne pas constater l'apport du génie montagnard dans le buste de jeune homme de Prilly, qui pourrait être le portrait d'un de nos pères ».

⁴ LANTIER, *l. c.*

⁵ Sur la construction des têtes gallo-romaines de tradition celtique: *Genava*, XII, 1934, p. 123; *ibid.*, XV, 1937, p. 82, n° 6 (peu de développement antéro-postérieur et chute presque verticale sur la nuque); n° 7 (nez triangulaire), etc.; LANTIER, *Monuments Piot*, 31, 1930, p. 31-32.

triangulaire. Ces caractères, que M. Lantier relève sur la tête de Prilly¹, sont ceux de nombreuses têtes gallo-romaines, de tradition indigène², en Suisse³ (fig. 71) comme ailleurs. Ce sont ceux de la race celtique, que les monuments gréco-romains donnent aussi aux images des Gaulois⁴ (fig. 72). L'examen anthropologique de la tête de Prilly le confirme. M. le professeur E. Pittard, qui a bien voulu le faire à ma demande, y reconnaît « un type de brachycéphale appartenant au groupe de l'*Homo alpinus*, brachycéphale misoprosope. Le nez aquilin, qui, au premier abord, semble ne pas très bien cadrer avec le reste, se rencontre néanmoins parfois dans ce groupe ethnique. Je crois tout à fait que les Helvètes appartenaient au moins en partie au type de l'*Homo alpinus*, qui est chez nous depuis l'âge de la pierre polie, depuis l'établissement des premiers lacustres ».



FIG. 72. — Figurine en bronze de Brescia, Bienkowski, fig. 11.

* * *

Le menton est imberbe, mais une moustache naissante ombre la lèvre supérieure. La moustache seule apparaît parfois dans le portrait italo-étrusque⁵, mais non dans celui de la Rome impériale; à partir de l'époque d'Hadrien seulement, on indique la moustache, mais accompagnant toujours la barbe⁶, à part quelques exceptions quand le modèle est très jeune⁷. Le port de la moustache est en revanche un trait distinctif des Gaulois⁸ (fig. 73-75); Diodore en fait un signe de noblesse chez eux, et César dit des Bretons qu'ils ont « omni parte corporis rasa, praeter caput et labrum superius ». Et c'est bien ainsi que, depuis l'époque hellénistique, les monu-



FIG. 73. — Tête hellénistique de Gaulois. Groupe du Capitole.

¹ LANTIER, *Monuments Piot*, 31, 1930, p. 31-32.

² *Ibid.*, ex.; chasseur du Touget, *ibid.*, p. 33, fig. 6; hermès de Welschbillig, ESPÉRANDIEU, IX, p. 415 sq., etc. — Cf. *Genava*, XII, 1934, p. 120, 122 sq.; XV, 1937, p. 80 sq.

³ Ex. tête masculine en terre cuite de l'Engelhalbinsel, Berne (fig. 71): ASAK, 1909, pl. I; groupe en terre cuite de Locarno, *Kartothek der Schweiz*, n° 16; *Rapport Soc. suisse de préhistoire*, 28, 1936, pl. VIII, 3.

⁴ Ex. BIENKOWSKI, *Les Celtes dans les arts mineurs gréco-romains*, passim, p. 97, fig. 11 (tête, fig. 11 c t d), figurine de jeune Gaulois prisonnier, de Brescia (fig. 72): même visage large, osseux, aux pommettes saillantes, même chevelure en mèches sur le front, même expression rude. L'auteur, p. 158, reconnaît dans ces détails les caractères de la race gauloise.

⁵ Ex. tête votive, portrait italo-étrusque: WEST, p. 27, pl. VII, n° 20.

⁶ *Rev. arch.*, 1889, I, p. 338.

⁷ Ex. portrait de Gordien III, Rome: HEKLER, *Portraits antiques*, pl. 292.

⁸ DÉCHELETTE, *Manuel d'arch. préhistorique*, II, 3, p. 1582.

ments figurés représentent les Gaulois¹. Peu accentuée sur le bronze de Prilly, vu la jeunesse du personnage, elle peut y être cependant considérée comme un trait ethnique.



FIG. 74. — Tête hellénistique de Gaulois. Groupe Ludovisi.



FIG. 75. — Tête hellénistique de Gaulois. Gaulois de Gizeh.

* * *

Les lèvres sont minces, fermées, et s'abaissent quelque peu à leurs extrémités, ce qui donne à la physionomie une expression sévère, même un peu sombre. Cet affaissement des coins de la bouche est un trait typique

de maintes têtes gallo-romaines de tradition indigène². L'expression qui en résulte, involontaire dans des œuvres grossières³, est sans doute voulue dans celles dont la facture est plus habile, et reproduit un caractère de cette race farouche, que les artistes hellénistiques ont eux-mêmes observé.

* * *

La disposition de la chevelure est, nous l'avons vu, celle des têtes romaines d'époque trajane. Mais son principe apparaît bien auparavant dans l'art celtique⁴, dont il est caractéristique⁵. Formant sur le front un arc de cercle, des mèches régulières, souvent réduites à de simples sillons, sont rejetées



FIG. 76. — Coiffure gauloise. Figurine en bronze, Dresde. Bienkowski, fig. 112.



FIG. 77. — Coiffure gauloise. Figurine en terre cuite. Bienkowski, fig. 205 a.

¹ Ex. Gaulois du grand ex-voto d'Attale (statues du Capitole et Ludovisi); tête de Gizeh: BIENKOWSKI, *Les Celtes dans les arts mineurs gréco-romains*, p. 61, n° 4, fig. 112 (bronze, Dresde); p. 227, fig. 290 (tête du British Museum), etc.

² *Genava*, XII, 1934, p. 127; XV, 1937, p. 82, nos 13-14. Ex. tête Danicourt, de Péronne: ESPÉRAN-DIEU, VIII, n° 7055.

³ Sur ce caractère instinctif: DEONNA, *L'archéologie, sa valeur, ses méthodes*, II, p. 352.

⁴ Sur cette coiffure: *Genava*, XII, 1934, p. 124, 125, note 1, référ., fig. 3, ex.; XV, 1937, p. 82, nos 9-10; LANTIER, *Monuments Piot*, 31, 1930, p. 36, note 1, ex.

⁵ BIENKOWSKI, *Les Celtes dans les arts mineurs gréco-romains*, p. 159: « cette manière de traiter les cheveux n'est certainement ni grecque, ni romaine, mais particulière à l'art celtique ».

en arrière sur le crâne¹ (fig. 73-79), et cette coiffure caractérise les Gaulois représentés par les artistes hellénistiques et gréco-romains², traitée cependant avec plus de souplesse et

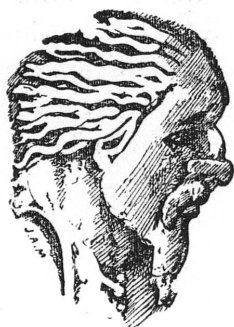


FIG. 78. — Coiffure gauloise. Monnaie gauloise. *Ur-Schweiz*, II, nos 2-3.

de liberté, selon l'esthétique classique. Elles descendent aussi du sommet du crâne sur le front³, et les prisonniers barbares des reliefs romains en offrent de fréquentes illustrations⁴ (fig. 80-82).

Ce dernier arrangement, qui est celui du bronze de Prilly, nous est offert par une quantité d'œuvres



FIG. 79. — Coiffure gauloise. Hermès de Welschbillig. Bienkowski, fig. 272.

¹ Voir les exemples donnés dans les notes précédentes. Les monnaies gauloises en offrent de nombreux. Ex. denier de L. Hostilius Saserna, 46 av. J.-C., trouvé au col du Septimer: *Ur-Schweiz*, II, nos 2-3, fig. en frontispice (fig. 78).

Remarquer que certaines têtes grecques de l'archaïsme du VI^e siècle av. J.-C. ont une coiffure analogue, qui découvre le front en arc de cercle et rejette les cheveux en arrière. Cette mode est plus spécialement ionienne et elle est fréquente dans la peinture de vases et la plastique de l'Ionie. A Athènes, tête Rayet-Jacobsen, en dernier lieu, *From the collections of the Ny-Carlsberg Glyptothek*, II, 1939, p. 93, fig. 20. Plus tard, statue de barbare (dit Mausole), du Mausolée d'Halicarnasse.



FIG. 80-82. — Coiffure gauloise. — Reliefs du Jardin Boboli, Florence, et de l'arc de Constantin. Bienkowski, fig. 262, 265, 274.

² Gaulois des ex-voto d'Attale, tête de Gaulois de Gizeh, etc. (fig. 73-75); BIENKOWSKI, *passim*.

³ Voir les exemples donnés dans les références précédentes. Aussi dans l'art celtibérique, ex. BIENKOWSKI, p. 154, fig. 230, à droite.

⁴ BIENKOWSKI, p. 198, fig. 262, 265 (reliefs Boboli, sans doute d'un arc de triomphe commémorant les victoires de Marc-Aurèle sur les Germains et les Sarmates); p. 209, fig. 274 (arc de Constantin); *Germania romana*, pl. IX, 3 (socle de colonne de Mayence, prisonniers barbares).

gallo-romaines¹ (fig. 83-85), où la tradition indigène s'affirme, et souvent avec une parfaite netteté, ainsi dans le dieu accroupi de Bouray (fig. 84)², le dit chef gaulois de Péronne (fig. 85), qui est plutôt une divinité³, et naturellement en Suisse romaine comme ailleurs⁴ (fig. 87-90). Cette mode indigène persiste jusqu'à basse époque⁵. Les têtes féminines rejettent elles aussi leur chevelure longue en arrière, qui dégage le front en arc de cercle régulier⁶.



FIG. 83. — Coiffure gauloise. Tête du chasseur du Touget. Lantier, *Monuments Piot*, 31, 1930, 33, fig. 6.

* * *

L'art de Rome a progressivement régularisé les mèches de cheveux tombant sur le front, pour les

¹ *Genava*, XII, p. 124-125, fig. 4; XV, 1937, p. 82, nos 8,10; LANTIER, *Monuments Piot*, 31, 1930, p. 33, ex. — Ex. statue du chasseur du Touget, Gers: ESPÉRANDIEU, II, n° 1054; LANTIER, p. 33, fig. 6; statuette de Richard, près Saint-Fraigne, Charente: ESPÉRANDIEU, II, n° 1372; temple d'Essarois: *ibid.*, IV, n° 3430, 6, 14, 15; autel de Virecourt: *ibid.*, VI, n° 4701; cf. encore: *ibid.*, II, nos 882, 890, 1126, 1127, 1128, 1147, 1154, 1193, 1400; IV, nos 2844, 2898, 2909; X, n° 5868, etc.



FIG. 84. — Coiffure gauloise. Tête du dieu de Bouray. Lantier, *Monuments Piot*, 34, 1934, pl. III.

² *Monuments Piot*, 34, 1934, pl. III.

³ ESPÉRANDIEU, VIII, n° 7055; LANTIER, p. 30, fig. 3; BIENKOWSKI, p. 158, n° 7; *Rev. arch.*, 1880, III, p. 65, pl. XIII-XIV. Tête en bronze trouvée près de Lyon, appartenant jadis à la collection Danicourt, puis au Musée de Péronne, et perdue.

⁴ Ex. *Genava*, XV, 1937, p. 82, pl. II, 1, 3 (Hercule d'Auvernier, Musée de Genève, de facture très barbare, où la chevelure forme comme une calotte rapportée et striée); pl. II, 6 (cippe de Sevva, Genève); pl. II, 5 (tête de Martigny, Genève); antéfixes de Vindonissa, ASAK,

1909, p. 55, fig. 18; p. 120, pl. VI, 6; MERZ, *Bilderatlas zur aargauischen Geschichte*, 1908, pl. 8; groupe en terre cuite de Locarno, *Kartothek der Schweiz*, n° 16; *Rapport Soc. suisse de préhistoire*, 28, 1936, pl. VIII, 3; buste en terre cuite de l'Engelhalbinsel, Berne, ASAK, 1909, pl. I; *Jahrb. des bernischen Museums*, 1908, p. 38, fig. 6; etc.



FIG. 85. — Coiffure gauloise. Tête de dieu gaulois, ancienne collection Danicourt, Lantier, *Monuments Piot*, 31, 1930, 36, fig. 3.

⁵ Ex. hermès de Welschbillig: ESPÉRANDIEU, IX, p. 415 sq., nos 9-12, 49-51, 58-60; BIENKOWSKI, p. 208, fig. 271-273; bronze Wilczek, Vienne, VII^e siècle, *Jahr. österr. Instituts*, Wien, IV, 1901, pl. VII, 189; LANTIER, p. 29; BIENKOWSKI, p. 159.

⁶ Nombreux ex.: Epona, relief de Trèves, ESPÉRANDIEU, XI, n° 7736; hermès féminins de Welschbillig; chapiteau d'Avenches, avec buste féminin, ASAK, 1899, p. 120, fig.; Victoire de Vindonissa, figurine de bronze, ASAK, 1930, p. 6, fig. 3.

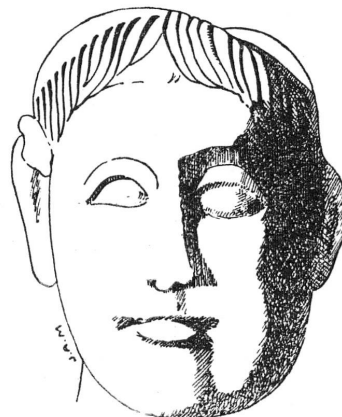
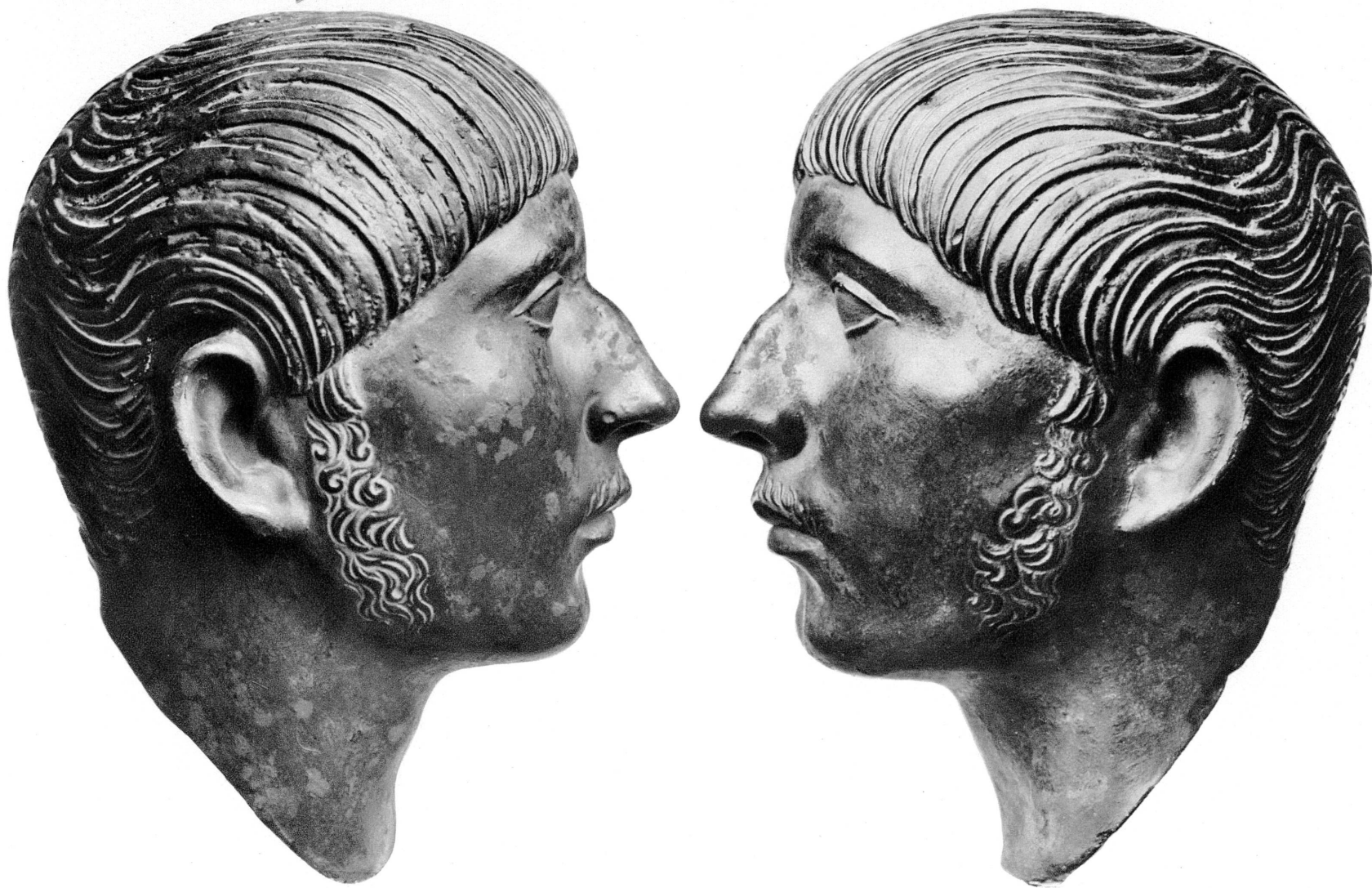


FIG. 86. — Tête du Cerro de Los Santos. Bienkowski, 154, fig. 230.



Pl. II. — Tête en bronze de Prilly. Musée de Berne (d'après le moulage du Musée de Genève).

traiter à l'époque trajane comme nous les voyons sur les têtes gallo-romaines de tradition celtique. On constate de bonne heure dans l'art impérial cette tendance à la schématisation, qui s'oppose à la représentation naturelle de la réalité, principe du classicisme, qui est amenée par la résurgence des instincts indigènes, comme par l'influence grandissante de l'Orient et des Barbares, et qui devient prépondérante à partir du III^e siècle de notre ère. Elle se manifeste avant Trajan déjà dans le traitement de la chevelure ¹. Des têtes de Néron barbu ², d'Othon ³ (69 av. J.-C.), d'un jeune cocher de cirque appartenant à la période de transition à la période flavienne ⁴ (fig. 56), ont des rangées superposées de mèches régulières. Nous les retrouvons sur un buste féminin



FIG. 87. — Coiffure gauloise. Buste en terre cuite, Berne, ASAK, 1909, pl. I.



FIG. 88. — Coiffure gauloise. Groupe en terre cuite, de Lugano, Kartothek der Schweiz, n° 16.

en bronze d'Alésia ⁵, du I^{er} siècle, dont Lantier a fait ressortir les caractères indigènes, et dont il a rapproché la tête de Prilly ⁶; sur une tête féminine du Louvre, de provenance inconnue, mais qui semble bien être aussi gallo-romaine ⁷. La statuette en bronze de Mercure, trouvée à Vidy, nous étonne aussi par la schématisation de sa coiffure, très sensible au revers; elle possède, en plus des « favoris », d'autres traits communs avec le bronze de Prilly: chute rectiligne du crâne, épaisseur du cou, qui sont précisément des caractères typiques de l'art traditionnel gallo-romain. En étudiant ce bronze, nous l'avons rattaché à un prototype hellénique de la première moitié du V^e siècle avant notre ère, tout en relevant en lui certains détails aberrants, que nous avons mis au compte du copiste romain ⁸; celui-ci serait plutôt un gallo-romain qui,

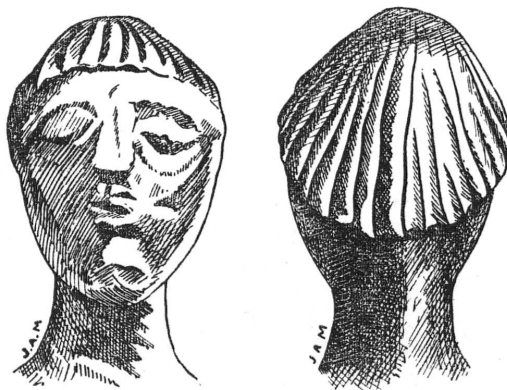


FIG. 89-90. — Figurine en bronze, musée de Genève, Genova, XV, 1937, pl. II, 1, 3.

¹ Voir plus haut, p. 168.

² WEST, pl. LXII, n° 275; BERNOULLI, I, pl. XXIII-XXIV; SAGLIO-POTTIER, s. v. COMES, p. 1366.

³ Buste d'Othon, Louvre, *Encyclopédie photographique de l'art*, III, pl. 286 A-B.

⁴ WEST, pl. LXVI, n° 289.

⁵ TOUTAIN, *Monuments Piot*, XXI, 1913, p. 85, pl. VII-VIII. Toutain rappelle les échafaudages de frisures des têtes féminines flaviennes.

⁶ *Monuments Piot*, 31, 1930, p. 36.

⁷ *Ibid.*, XXI, 1913, p. 86, fig. 1.

⁸ DEONNA, « Mercure, statuette en bronze de Vidy », *Rev. historique vaudoise*, 1940, p. 23.

tout en modelant le corps et le visage avec la perfection du classicisme sévère, conserverait quelques procédés de son ascendance indigène, mélange que nous constatons aussi sur la tête de Prilly.

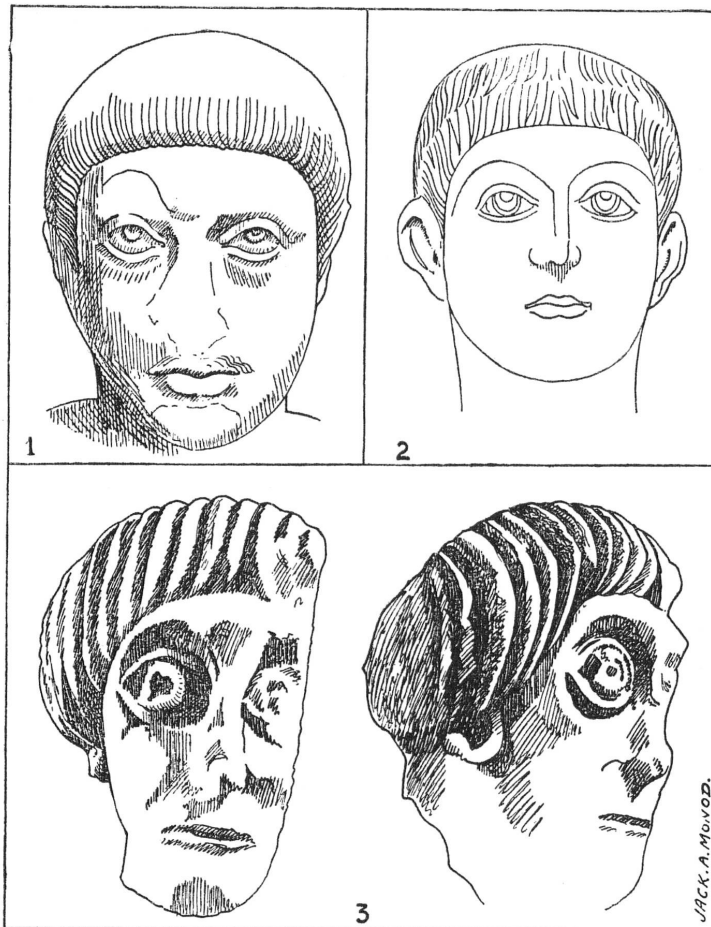


FIG. 91-93. — 1. Portrait d'époque constantinienne, Dresde, *Antike Plastik Amelung*, etc., 155, fig. 4. — 2. Portrait dit de Magnus Decentius, V^e s., Ducati, *l'Arte classica*, 767, fig. 902. — 3. Tête de Sofia, V-VI^e s., *Bull. inst. arch. bulgare*, XI, 1938, 304-5, fig. 112-3.

* * *

La coiffure de l'époque trajane, pareille à celle qui était traditionnelle en Gaule romaine et d'une façon générale dans les pays barbares, Germanie, provinces danubiennes, et souvent traitée avec la même rigueur¹, dénoterait-elle quelque influence barbare sur l'art romain ? Trajan n'est-il pas né d'un soldat de fortune à Italica, en Espagne celtibérique, où cette mode est anciennement en usage² ? l'aurait-il transmise de son pays d'origine à l'art de son temps ?³. L'aurait-il imitée des peuples barbares qu'il combattait ? Lantier⁴ remarque qu'elle reparaît après lui sur des têtes tardives (fig. 91-93), par exemple sur celle que l'on a

cru être le portrait de Magnus Decentius, qui date de la seconde moitié du V^e siècle⁵, et jusqu'au VII^e siècle de notre ère⁶. « Mais, dit-il, à cette époque, une telle coiffure

¹ Voir les portraits de cet empereur.

² Voir les têtes du Cerro de Los Santos. *Fig. 86.*

³ SCHAZMANN, *Rev. suisse d'art et d'arch.*, II, 1940, p. 80 : « souvenir de sa patrie celtibérienne ».

⁴ *Monuments Piot*, 31, 1930, p. 29.

⁵ Sur cette tête, voir plus haut, p. 169, note 5, référé.

⁶ Voir plus haut, p. 176, note 5, bronze Wilczek, Vienne, VII^e siècle apr. J.-C.; tête de Sofia, deuxième moitié du V^e ou première moitié du VI^e siècle, *Bull. Inst. national bulgare*, XI, 1938, p. 304-305, fig. 112-113. Autres ex., voir plus haut, p. 169, note 5.

ne correspond plus seulement à un moment de la mode masculine, elle caractérise une esthétique particulière dont l'art celtique fournit maints exemples ». Cette esthétique aurait-elle influencé plus tôt déjà l'art romain, qui, Carcopino l'a montré, doit beaucoup à la Gaule en tous domaines ?¹. Et plus anciennement encore, n'avons-nous pas relevé ces mèches sur des portraits italo-étrusques de l'époque hellénistique, qui peut-être en devraient quelque chose à l'art celtique de la Gaule cisalpine ? Ainsi s'expliquerait, par une commune origine et non par une imitation, la ressemblance entre les coiffures de la tête de Prilly, de nombreuses têtes gallo-romaines et celles du temps de Trajan.

* * *

La chevelure de la tête de Prilly obéit au principe de stylisation qui est un caractère constant de l'art gallo-romain. Celui-ci, le poussant souvent à l'excès, en tire des variations nombreuses, où les cheveux, perdant toute vie organique et toute vérité, ne sont plus que des motifs ornementaux et géométriques, cercles, spirales, volutes, lignes parallèles, régulièrement et symétriquement agencés². Il a hérité de son prédécesseur, l'artiste de la Tène, ce goût de déformation décorative, de géométrie et de mépris pour la forme vivante³. La tête de Prilly nous en présente un autre exemple, si nous la regardons non plus de face, mais au revers.

Il est regrettable que les photographies des sculptures antiques en ronde bosse ne les reproduisent le plus souvent que de face et de profil, et rarement de dos. Celui-ci peut cependant fournir de curieux indices. L'artiste soigne la partie antérieure de son œuvre, la plus visible, mais il n'a pas les mêmes raisons de s'attarder à la face postérieure, que l'on regarde moins ou qui souvent est appuyée à un fond. Il peut la modeler avec la même conscience, mais il la laisse souvent brute ; s'il la travaille, c'est parfois avec quelque négligence. Sa main se relâche et elle retrouve instinctivement des procédés qu'elle n'utiliserait pas pour la face antérieure. Les Korés de l'Erechthéion d'Athènes, exécutées par plusieurs praticiens qui réalisaient un modèle commun, donnent, dans la seconde moitié du V^e siècle avant notre ère, un curieux exemple de cette divergence. Toutes sont pareilles par devant et leurs draperies sont profondément fouillées, suivant le style du temps. Mais par derrière, que de variantes ! Sur le dos de l'une d'elles, voici que reparaissent les plis incisés et schématiques qui étaient à la mode un siècle environ plus tôt, dans l'archaïsme du

¹ CARCOPINO, *Points de vue sur l'impérialisme romain*, 1934, p. 201, V. L'impérialisme renversé. Ce que Rome et l'empire romain doivent à la Gaule.

² *Genava*, XII, 1934, p. 127 ; XV, 1937, p. 82, n° 11, ex. — Ex. tête de la déesse Sirona, à la chevelure stylisée et symétrique : ESPÉRANDIEU, V, n° 4470.

³ *Genava*, XII, 1934, p. 127 ; XV, 1937, p. 83, n° 17.

VI^e siècle, que l'évolution artistique avait éliminés, mais que conservaient encore quelques marbriers attardés¹.

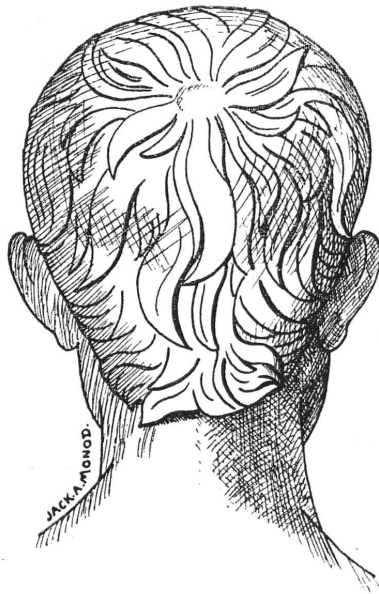


FIG. 94. — Revers de tête romaine. Musée de Genève, n° 8935, I^{er} s. apr. J.-C.

* * *

Sur le revers des portraits romains, les cheveux sont en général rapidement travaillés, mais ils conservent les mêmes caractères que sur le reste de la tête, leur disposition naturelle et irrégulière (fig. 94-5), et ils ne sont

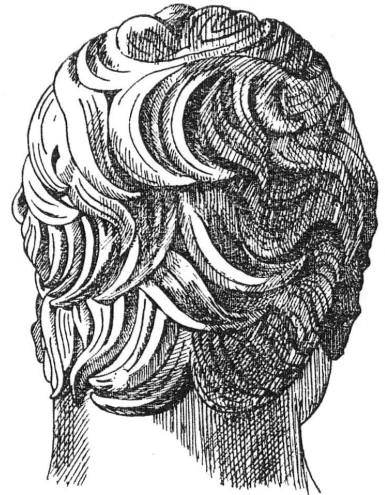


FIG. 95. — Revers de tête romaine. Musée de Genève, F 1330, I^{er} s. apr. J.-C.

jamais disposés, même à l'époque trajane où la coiffure est pareille à celle de la tête de Prilly et d'autres œuvres gallo-romaines, comme nous

les voyons sur notre bronze.

* * *

¹ LECHAT, *La sculpture attique avant Phidias*, p. 496, fig. 48. — Autre ex. torse de Kouros de Syracuse, vers 500 ou peu après. Par devant, la musculature est exacte, bien modelée; au revers, une draperie est traitée encore à la mode archaïque, en sillons gravés. *Antike Plastik, Amelung zum 60. Geburtstag*, p. 168, fig. 1-2.

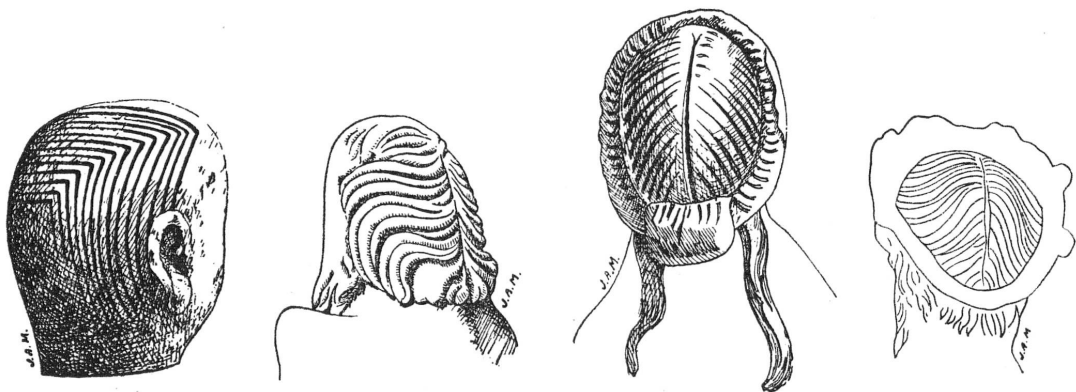


FIG. 96-99. — Tête ibérique du Cerro de Los Santos, Paris, *Essai sur l'art de l'Espagne primitive*, I, 254, fig. 291. — Tête de Trèves, Ferri, *Arte romana sul Reno*, 278, fig. 180 d. — Figurine gallo-romaine en terre cuite, Tudot, pl. 23. — Figurine gallo-romaine en bronze de Dijon, Espérandieu, XI, n° 7676.

Il semble que l'artiste ait cédé là sans retenue à son goût instinctif pour la schématisation. Une raie verticale, du sommet du crâne à la nuque, rejette régulièrement à droite et à gauche les mèches légèrement incurvées et parallèles; leur modelé est encore plus plat que sur le devant, et presque réduit à une gravure, ce qui est conforme à l'esthétique indigène, éliminant le volume pour les surfaces, le modelé profond pour l'incision¹. On dirait que le jeune helvétie ait bien pommadé ses cheveux et que, tel un dandy moderne, il ait d'une main soignée

tracé cette raie impeccable et ces savantes ondulations. On relève une disposition analogue au revers d'une tête masculine gallo-romaine de Trèves (fig. 97)². C'est avec la même précision que le gallo-romain partage

d'une raie les cheveux au revers des têtes féminines (fig. 96-99)³.



FIG. 100. — Figurine gallo-romaine en terre cuite, Tudot, op. l.



FIG. 101. — Figurine gallo-romaine en terre cuite, Tudot, op. l.

* * *

Mais c'est aussi dans le même esprit, plus géométrique encore, qu'il schématise en « arête de poisson », en « branche de sapin », les rendant par des traits parallèles, obliques, que sépare une ligne médiane, les plumes des volatiles (fig. 100)⁴, le tressage des fauteuils en osier (fig. 101)⁵, les branches végétales⁶, les plis de la draperie (fig. 102)⁷. Cette dernière perd, en même temps que sa profondeur, toute liberté et toute diversité⁸; ce ne sont plus que des schémas géométriques, lignes parallèles,



FIG. 102. — Figurine gallo-romaine en terre cuite, Musée de Genève.

¹ *Genava*, XV, 1937, p. 82, n° 16.

² FERRI, *Arte romana sul Reno*, p. 278, fig. 180 d.

³ Bronze de Dijon, statuette féminine de déesse, sur une barque; le visage rude, aux yeux et à la bouche dont les angles sont abaissés, dénote une main indigène. ESPÉRANDIEU, XI, n° 7676. — Figurines en terre cuite d'Aphrodite, de déesses-mères, TUDOT, *Collection de figurines*, pl. 23. — Cf. le revers d'une tête ibérique du Cerro de Los Santos, avec tracés angulaires, Paris, *Essais sur l'art de l'Espagne primitive*, I, p. 254, fig. 291.

⁴ Figurines de terre cuite, coqs, TUDOT, pl. 25, 28, 30, 60.

⁵ *Ibid.*, pl. 67, etc.

⁶ Figurine en terre cuite de divinité de l'abondance, Musée de Genève, *Genava*, XII, 1934, pl. VI, 4. Fig. 102.

⁷ Ex. même figurine en terre cuite du Musée de Genève.

⁸ *Genava*, XII, 1934, p. 126, fig. 5, ex.

verticales¹ ou obliques, ou formant un angle par leur rencontre (fig. 103-107)². Or cet esprit de schématisme remonte fort haut dans le passé, c'est celui déjà des décorateurs des âges néolithique, du bronze et du fer en nos contrées, qui incisent sur leurs poteries et leurs bronzes ces «branches de sapin» et autres combinaisons géométriques (fig. 108-109).



FIG. 103. — Stylisation de la draperie. Statue ibérique du Cerro de Los Santos, Paris, *Essai sur l'Art de l'Espagne primitive*, fig. 186 sq.



FIG. 104. — Stylisation de la draperie. Statue ibérique du Cerro de Los Santos, Paris, *Essai sur l'Art de l'Espagne primitive*, fig. 186 sq.

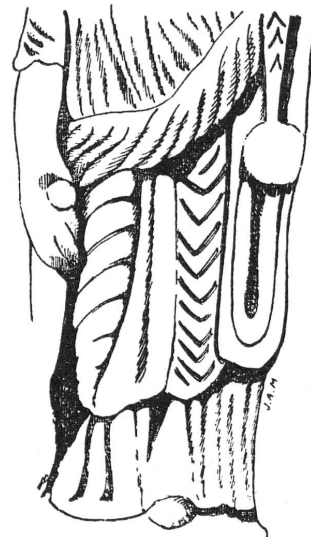


FIG. 105. — Stylisation de la draperie. Figurine gallo-romaine en terre cuite. Musée de Genève.

* * *

M. Lantier a rapproché la tête de Prilly d'une tête en bronze trouvée à Bordeaux, conservée au Musée de Saint-Germain-en-Laye³, qu'il date de l'époque trajane (fig. 110-111). Elle serait le portrait d'un jeune chef aquitain, au large visage, à la bouche petite entre des lèvres minces, à la chevelure en mèches plates tombant sur le front en arc de cercle.

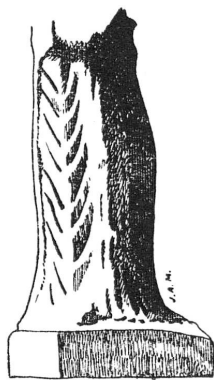


FIG. 106. — Stylisation de la draperie. Statue de Devva, Ferri, *Arte romana sul Danubio*, fig. 461.

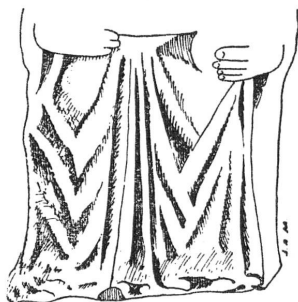


FIG. 107. — Stylisation de la draperie. Statue de Dijon. Espérandieu, III, n° 2408.

¹ Ex. ESPÉRANDEU, III, n° 2409 (stèle de Dijon); IV, n° 3097 (stèle de Lillebonne); VI, n° 4678 (statue de Naix); etc. Cf. les statues ibériques du Cerro de Los Santos, Paris, *Essais*, I, fig. 186, etc.

² Ex. ESPÉRANDEU, III, n° 2408 (statue de Dijon); *Germania romana*, pl. XLI, 5 (bronze); figurine de terre cuite du Musée de Genève, déjà citée. Dans les provinces danubiennes, FERRI, *Arte romana sul Danubio*, p. 348, fig. 461-462 (statue de Devva); statues ibériques du Cerro de Los Santos, Paris, *Essais*, I, fig. 186-187, 188, 189, 192-194, 198, etc.

³ LANTIER, «Tête d'un jeune chef aqui-

Ce sont les traits que la tête de Prilly nous a appris à connaître, mais avec plus de schématisme encore. Un buste en bronze d'Alésia, du temps de Claude ou de Néron, celui d'une jeune femme sortant d'un bouquet de feuilles d'acanthé, offre la même construction crânienne; disposés aussi en arc de cercle sur le front, les cheveux superposent leurs mèches en rangées parallèles et sont réunis par derrière en catogan¹. Mais on peut citer nombre d'autres têtes gallo-romaines où s'affirment les mêmes caractères, structure carrée du visage, chute presque verticale du crâne sur la nuque, chevelure faite de mèches régulières tombant sur le front en arc de cercle, bouche aux lèvres serrées, petite, souvent abaissée aux coins, expression rude, même maussade: statue de Dre-
vant², tête de Vienne³, tête Danicourt⁴, etc. (fig. 112-



FIG. 108-109. — En haut, ornementation d'une coupe en terre cuite de l'âge du bronze, musée de Genève, B 2640. — En bas, ornementation d'un gorgerin en bronze, du Valais, âge du bronze, musée de Genève, B 5735.

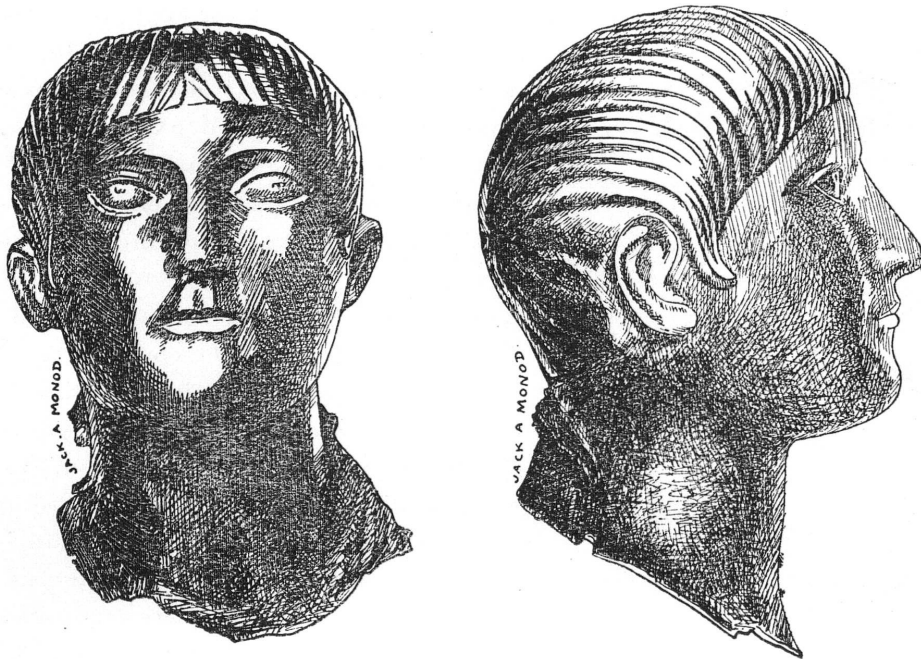


FIG. 110-111. — Tête en bronze d'un jeune chef aquitain, de Bordeaux, Musée de Saint-Germain, *Monuments Piot*, 31, 1930, pl.

tain », *Monuments Piot*, 31, 1930, p. 23, pl. IV; *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1929, p. 232; *Bull. des musées de France*, 1930, p. 167, fig.; *Genava*, XII, 1934, p. 120, note 9; ESPÉRAN-
DIEU, IX, n° 7130.

¹ TOUTAIN, « Tête et buste en bronze découverts à Alésia en 1912 », *Monuments Piot*, XXI, 1913, pp. 73, 81 sq., pl. VII-VIII.

² ESPÉRAN-
DIEU, II, n° 1546. Musée de Bourges.

³ *Ibid.*, IX, n° 6786.

⁴ Voir plus haut, p. 176, fig. 85.

113). Il suffit de parcourir le précieux recueil d'Espérandieu pour en être persuadé. Pour M. Lantier, l'« ensemble de ces œuvres forme un groupe à part dans l'histoire



FIG. 112. — Tête de Drevant, Espérandieu, II, n° 1546.

de l'art gallo-romain et obéit aux règles de l'esthétique qui, au second âge du fer, dirigèrent le ciseau des sculpteurs ou des ornemanistes»¹. Nous dirons plutôt que cette catégorie de monuments se différencie très nettement des œuvres conçues selon les principes classiques de l'esthétique gréco-romaine, celle qu'apportaient les conquérants, et qu'elle révèle le véritable art gallo-romain, inspiré de l'esprit indigène, traditionnel.



FIG. 113. — Tête de Vienne, Espérandieu, IX, n° 6786.

* * *

Dans la plupart, ce style indigène s'exprime avec rudesse, même avec brutalité. L'auteur du bronze de Prilly, tout en conservant ces caractères typiques, les atténue.



FIG. 114. — Tête du musée d'Edimbourg.

Mieux que dans la tête de Bordeaux, si apparentée cependant, mais beaucoup plus schématique², on sent ici que deux esthétiques se fusionnent, la tradition gréco-romaine et la tradition celtique. M. Lantier cite, dans le même sens d'un « heureux compromis entre les deux esthétiques »³, une tête en marbre découverte près de Hawkshaw (Peeblesshire), au musée d'Edimbourg (fig. 114), portrait réaliste où « seule, la disposition de la chevelure, l'accentuation de certains traits du visage, développement exagéré des arcades sourcilières, larges méplats des joues, conservent encore quelques traces de celticité »⁴. Je mentionnerai encore une tête masculine, barbue, de Rossie Priory (fig. 115-116), en Angleterre, considérée par M. Poulsen comme le meilleur portrait de barbare exécuté à l'époque romaine⁵. Ici encore,

¹ *Monuments Piot*, 31, 1930, p. 35.

² LANTIER, p. 31: « L'un des principaux mérites du bronze de Bordeaux est précisément de faire connaître une œuvre nouvelle sortie d'ateliers de bronziers gaulois qui, vers la fin du 1^{er} siècle apr. J.-C., continuent, tout en subissant l'influence des modèles gréco-romains, à fabriquer des images selon la tradition celtique des époques antérieures ».

³ LANTIER, p. 34, 38: « combinaison particulièrement heureuse de deux esthétiques qui s'opposent l'une à l'autre ».

⁴ LANTIER, p. 34, fig. 7. Noter la bouche aux lèvres serrées, aux coins abaissés.

⁵ « The first place among all the Roman portraits of barbarians ».

nous retrouvons les détails typiques que nous connaissons bien maintenant: la chevelure faite de mèches tombant sur le front, en arc de cercle, le visage fort et osseux, aux pommettes saillantes, la bouche aux coins affaissés, l'expression sombre, mélancolique¹; comme sur la tête de Prilly, la chevelure, sur les côtés, est ramenée de la nuque en avant, mais elle cache les oreilles. Le nez est droit, mais il est une restauration, et peut-être était-il aquilin comme celui de la tête de Prilly. Supprimez

la barbe, en ne laissant que la moustache, l'analogie des têtes de Prilly et de Rossie Priory est frappante.

* * *

La Suisse a livré quelques images de barbares². Sur le bronze de Vidy, au Musée de Berne, un prisonnier est debout près d'un trophée³; sur un pied de meuble, trouvé à Zurich, au musée de cette ville, un guerrier soutient une femme affaissée⁴ qu'il vient sans



FIG. 115. — Tête de Rossie Priory, Poulsen, *Greek and roman Portraits in english Country Houses*, n° 73.



FIG. 116. — Tête de Rossie Priory, Poulsen, *Greek and roman Portraits in english Country Houses*, n° 73.

doute d'égorger pour la soustraire au vainqueur, comme le fait le guerrier du groupe Ludovisi. Ce ne sont que des produits de petites dimensions, et de facture

¹ POULSEN, *Greek and Roman Portraits in English Country Houses*, p. 88, n° 73: « a melancholy young man with very prominent cheek-bones and a full sensitive mouth with depressed corners ». La chevelure date cette tête de l'époque trajane, mais l'incision des yeux dénote celle d'Hadrien.

² DÉCHELETTE, *Manuel d'arch. préhistorique*, II, p. 3, 1580. Les représentations des Celtes dans l'art celtique et dans l'art classique; S. REINACH, « Les Gaulois dans l'art antique », *Rev. arch.*, 1888, p. 273; 1889, p. 11, 187, 317; BIENKOWSKI, *Die Darstellung der Gallier in der hellenistischen Kunst*, 1908; Id., *Les Celtes dans les arts mineurs gréco-romains*, 1928 (p. 151, Les Celtes sculptés par eux-mêmes), etc.

³ DEONNA, *ASAK*, 1913, p. 22, n° 1, pl. I, 1; Id., *Genava*, XII, 1934, p. 124 et note 6; BIENKOWSKI, *Les Celtes dans les arts mineurs gréco-romains*, p. 50, n° 2, fig. 79; REINACH, *Répert. de la stat.*, IV, p. 113, 2.

⁴ DEONNA, *ASAK*, 1910, p. 10, n° III, fig. 14-15; Id., *Genava*, XII, 1934, p. 129, note 7; BIENKOWSKI, « Note sur les premiers exemplaires d'appliques gréco-romaines représentant des combats contre les Barbares », *Bull. Acad. Sciences de Cracovie*, 1913.

industrielle¹. D'autres monuments, figurines de bronze et de terre cuite, reliefs, donnent à divers personnages, divins ou mortels, les caractères de la race gauloise, et nous en avons mentionné quelques-uns, mais ces caractères sont généralisés, et le plus souvent traduits avec maladresse ou grossièreté. Le bronze de Prilly conserve seul, en grandeur naturelle, le portrait fidèle d'un jeune patricien helvète de la fin du I^{er} siècle de notre ère, où l'individualité se surajoute donc au type. Il atteste la présence, dans la Suisse d'alors, d'artistes indigènes de valeur, qui, tout en adoptant certains principes de l'esthétique gréco-romaine, n'avaient cependant pas entièrement renoncé, pas plus que leurs confrères plus humbles, à leurs traditions nationales, et savaient, de leur observation précise et vraie, créer des œuvres d'une haute tenue artistique².

¹ Une figurine du Musée de Genève, sans provenance connue, est celle d'un combattant gaulois, mais idéalisé. DEONNA, *Catalogue des bronzes antiques*, n^o 70; ID., *Genava*, XII, 1934, p. 128, note 8; BIENKOWSKI, *Les Celtes dans les arts mineurs gréco-romains*, p. 75, n^o 1, fig. 125. — Un petit bronze du Musée de Fribourg, de provenance inconnue, représente un Barbare (scythe, sarmate ?); moulage au Musée de Genève, n^o 7280.

² BIENKOWSKI, *Les Celtes dans les arts mineurs gréco-romains*, p. 161: « Tout autant que les sculpteurs de l'époque hellénistique et romaine, les artistes indigènes de la Gaule avaient le don d'observer les caractères de race du type celtique... Les œuvres locales portent, il est vrai, l'empreinte de l'inhabileté de leurs auteurs, mais représentent les caractères de race sous une forme qui paraît inhérente et propre aux débuts et au terme de toute évolution artistique. » La tête de Prilly nous prouve que tous les artistes indigènes n'étaient pas inhabiles et incapables de réaliser une belle œuvre.

